

Catalogue de Formation

20¹⁹
20

Création, fiscalité, social, numérique,
international... à chaque moment
essentiel des TPE et PME,

 **l'expert**
comptable
un conseil qui compte

Préparez vos clients à une retraite qui leur ressemble

Déployez des missions rentables
pour le cabinet et à forte
plus-value pour vos clients

Fusion des caisses de retraite AGIRC-ARRCO,
Loi PACTE, Régime Universel de retraite...

Au fil des réformes, le sujet de la retraite s'est
profondément complexifié et chaque situation
comporte son lot de spécificités. Il devient ainsi
nécessaire d'analyser précisément chaque situation
de vos clients et d'utiliser tous les leviers mis à disposition
par les régimes obligatoires et les régimes facultatifs pour
optimiser leur future retraite.

Contact : Marc Dupuis,
responsable régional auprès des Conseils
marc.dupuis@ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Conseil Régional de Toulouse Midi-Pyrénées



Nous avons le plaisir de vous adresser le catalogue régional de notre organisme de formation, le CERECAMP, pour 2019/2020.

Cette année encore, le prix de la journée de formation reste inchangé : 270€ HT pour les formations experts-comptables, 230€ HT pour les formations collaborateurs. L'objectif est de permettre à l'ensemble des professionnels de satisfaire à leur obligation de formation et au CERECAMP de maintenir le niveau de fréquentation des séminaires qu'il propose.

Inscriptions

Toutes les inscriptions se font via notre portail : www.portail-irf.cfpc.net/031.

- 1 Connectez-vous sur le portail pour vous pré-inscrire à une formation.
- 2 Le CERECAMP valide l'inscription UNIQUEMENT lors de la réception :
 - a. Du bulletin d'inscription complété, signé et tamponné
 - b. Du règlement.
- 3 Vous recevez un e-mail de validation de votre inscription.

Les supports sont toujours à télécharger avant la formation (disponibles 6 jours avant la formation). Vous devez également compléter le questionnaire de satisfaction ainsi que le questionnaire d'évaluation après la formation (vous avez 1 mois après la formation pour le faire et ainsi télécharger le support post formation).

Nouveauté cette année !

Les modalités de règlement et de prise en charge suite à la réforme du financement de la formation

- 1 La branche de l'expertise comptable a rejoint l'OPCO Atlas au 1^{er} avril 2019.
- 2 AGEFOS PME assure la gestion opérationnelle de vos dossiers jusqu'à fin 2019.
- 3 Cabinets -11 salariés :
 - a. Plafonnement horaire des coûts pédagogiques : 25€ HT/heure
 - b. Plafond de prise en charge maximum par entreprise : 1 000€ HT (équivalent à 40 heures de formation pour 2019)
 - c. Le budget alloué finance tout ou partie des coûts pédagogiques (les salaires et les frais annexes restent à la charge de l'entreprise)
- 4 Cabinets 11 salariés et + :
 - a. Plafonnement horaire des coûts pédagogiques : 25€ HT/heure
 - b. Budget maximum par entreprise : 100% de la collecte légale et conventionnelle
 - c. Le budget alloué finance tout ou partie des coûts pédagogiques (les salaires et les frais annexes restent à la charge de l'entreprise)

Pour tous les cabinets, une Demande de Gestion d'Action (DGA) doit être envoyée en amont de l'action de formation pour étude du financement du dossier.

Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher des services d'AGEFOS :

*AGEFOS PME Occitanie
14 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Téléphone : 05 62 26 83 26*

./.

Experts-comptables indépendants

Les experts-comptables exerçant à titre individuel (et non leurs collaborateurs) sont pris en charge par le FIF-PL – FORMATION DES PROFESSIONS LIBERALES. Ceux-ci doivent adresser au FIF-PL une demande préalable de prise en charge financière pour chaque formation, qui doit parvenir à cet organisme avant la formation.

La règle actuelle de prise en charge financière par cet organisme est la suivante : chaque professionnel libéral qui a versé sa cotisation au FIF-PL peut obtenir de ce dernier une prise en charge partielle pour toute formation dispensée par le CERECAMP ; à cet effet, consulter le site : www.fifpl.fr

FIF-PL – Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux
104 rue Miromesnil - 75384 PARIS CEDEX 08
Téléphone : 01 55 80 50 00

Formations INTRA

Des formations INTRA - en cabinet ou dans le cadre des associations départementales - peuvent être organisées, sur demande auprès du CERECAMP.

Formations à distance – E-learning

Des formations par internet sont accessibles à distance et 24h/24 sur la plate-forme du Centre de Formation de la Profession Comptable (CFPC). Ces formations vous permettent d'acquérir de nouvelles notions, de tester vos connaissances et de vous auto-évaluer.

Découvrez les thèmes disponibles dans notre catalogue aux pages 118 et 119 ou sur le site : <http://portailcfpc.cfpc.net>. Cliquez sur « E-learning ». Vous y trouverez les informations relatives aux programmes, aux dispositifs pédagogiques, ainsi que les modalités pratiques.

Nous espérons vous accueillir nombreux aux actions qui vous sont proposées et nous vous en remercions par avance.

Bien confraternellement.

Béatrice CHARLAS
Présidente du Conseil Régional
de l'Ordre des Experts-Comptables



Laure CAU
Présidente de la Commission
Formation



Formations diplômantes en paie

Master bac +4
DIPLOMANT ET ELIGIBLE AU CPF



Membre du réseau



UNE SOLUTION DE RECRUTEMENT

Alternance - 12 mois à 14 mois / Formations diplômantes

Nos formations sont proposées en Blended Learning (mixte : distance et présentiel)

Rentrée septembre

Possibilité de faire une AFPR avant l'entrée en contrat

Pour s'inscrire ou pour recruter

Contactez nous et diffusez vos offres d'emploi auprès de l'association des anciens d'Euroformation.

Nouveaux programmes de formation 2018



Formation GESTIONNAIRE PAIE (Bac + 2)

- Droit social/Gestion des éléments variables
- Gestion de la paie
- Contrôle des bulletins



Formation RESPONSABLE PÔLE SOCIAL (Bac + 4)

- Audit social
- Gestion des risques
- Solutions clients
- Gestion de projets

Financement Diplômes enregistrés RNCP



- Contrat de professionnalisation
- Période de Professionnalisation
- Formations éligibles CPF



CONTACT

Julie SOULA

05 61 49 14 99

julie.s@euroformationsud.com

www.euroformationsud.com

Expert-Comptable

FORMATION GÉNÉRALE CONTINUE



SOMMAIRE

Page

Déontologie / Doctrines EC

- Les normes professionnelles : 12 situations pratiques 8
- Actualités de l'exercice professionnel : 15 à 20 points clés 9
- Accueil Experts-Comptables 10
- L'obligation de conseil du cabinet : 15-20 questions à maîtriser 11
- Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession 12

Fiscalité

- Fiscalité des sociétés holdings 13
- Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle 14
- Détecter les risques fiscaux de l'entreprise 16
- Contrôle fiscal : connaître les évolutions jurisprudentielles pour anticiper les risques 17
- Missions dans les groupes de sociétés : aspect fiscal 18
- Actualité fiscale 19
- La fiscalité de la vente sur internet 20
- Les crédits d'impôt des entreprises : opportunités et risques 21
- Promoteurs constructeurs immobiliers : aspects fiscaux et particularités comptables 22
- IR et IFI : dernières opportunités, derniers arbitrages 23
- Audit de la SCI de gestion et des schémas d'ingénierie patrimoniale 24

Gestion et Finances

- Devenez le conseil de direction de vos PME 25
- Conduire une mission d'audit d'acquisition dans une PME 26
- Financer le haut et le bas de bilan : parler « banquier » et négocier 28
- Full services ou l'offre multiservice 30
- Pratiquer l'évaluation des PME 31

Juridique

- Tout savoir sur la SAS 33
- Missions auprès des associations : aspects juridiques et fiscaux 34
- Droit des affaires : des incontournables pour bien conseiller vos clients 35
- Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde 36
- Actualisation en droit des sociétés 37

Management, Marketing et Communication

- Gérer les situations délicates : 10 moments clés dans la relation client 38
- Développer le chiffre d'affaires et le portefeuille clients du cabinet : 25 actions de marketing opérationnel 39

Gestion de Patrimoine

- Études de cas : stratégies patrimoniales immobilières et financières 40
- Protéger sa famille en préparant la transmission du patrimoine 41
- Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes *(nouveau)* 42
- Donations et successions 43

Comptabilité Révision

- Actualités comptables et impacts fiscaux 44
- Financement de la vie politique et comptes de campagne 45
- Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles 46
- Contrôle interne dans les PME : du diagnostic à la mission d'appréciation ou d'organisation, cartographie des risques 47
- Les comptes annuels à J+30 48

Secteurs

- Traiter un dossier du secteur social et médico social 49
- Secteur agricole : Les cotisations sociales des chefs d'exploitation agricole - Initiation 50
- Secteur agricole : De l'installation à la transmission : état des lieux des principaux pièges à éviter 51

Social

- Rémunérations ou dividendes : quelle stratégie pour 2019-2020 ? 52
- Votre devoir de conseil : la mise en place du CSE et la négociation collective 53
- Votre devoir de conseil : les questions sociales à maîtriser 54
- L'élaboration et la négociation d'un accord d'entreprise dans les TPE-PME 55

Système d'information et numérique

- RGPD : Le comprendre et le mettre en place au sein de sa structure - Cas pratiques d'application pour votre cabinet 56
- Introduction aux fondamentaux de la cybersécurité 58
- Les jeunes entreprises innovantes 60
- Facture électronique : mise en œuvre pratique 61

GÉNÉRAL



Collaborateur

FORMATION GÉNÉRALE CONTINUE

Page

• Les risques du métier : les bonnes pratiques pour éviter la mise en cause du cabinet	64	Déontologie / Doctrine EC
• Les particularités fiscales de certaines professions	65	Fiscalité
• 50 questions pour maîtriser les fondamentaux de la fiscalité	66	
• Maîtriser les difficultés d'application de la TVA	67	
• Les sociétés civiles de gestion immobilière : aspects fiscaux, juridiques et comptables	69	
• Comprendre et remplir les déclarations fiscales annuelles de l'entreprise	70	
• Maîtriser les difficultés de la détermination du résultat fiscal BIC/IS	71	
• Petits groupes de sociétés : initiation juridique et fiscale	72	
• Plus-values professionnelles et privées	73	
• Comprendre et savoir remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers	74	
• Maîtriser le formalisme fiscal pour prévenir les sanctions	75	
• Établir un résultat flash et un tableau de bord	76	Gestion et Finances
• Faire parler le bilan de la petite entreprise	77	
• Coût de revient et marge : conseiller vos clients	78	
• Comment accompagner un créateur d'entreprise	79	
• Bien gérer la dissolution et la liquidation des sociétés : aspects comptables et juridiques	80	Juridique
• Actualisation en droit des sociétés	81	
• Secrétariat juridique : maîtriser les formalités de la vie sociale	82	
• Les principaux contrats de l'entreprise : les 5 à 10 points à examiner (aspects juridiques et comptables) <i>(nouveau)</i>	83	
• SARL, SAS, SA les points clés pour bien conseiller	84	
• Savoir traiter les assemblées générales	85	
• Écoutez, détectez, vendez !	86	Management, Marketing et Communication
• Le secrétariat et l'accueil performant	87	
• S'initier à la gestion patrimoniale	88	Gestion de Patrimoine
• Établir les comptes annuels et la liasse fiscale	89	Comptabilité Révision
• Réviser un grand livre	90	
• Arrêter les comptes annuels 2019 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux	91	
• Réviser un grand livre - Perfectionnement <i>(nouveau)</i>	92	
• Révision des comptes : pertinence des contrôles	93	
• Optimiser le traitement des dossiers des TPE	94	
• Accompagner son client dans le e-commerce	96	
• Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes	97	
• Traiter un dossier bâtiment	98	Secteurs
• Traiter un dossier bar, tabac, presse	100	
• Traiter un dossier profession libérale (BNC)	101	
• La location meublée	102	
• Protection sociale des TNS : se poser les bonnes questions	103	Social
• Actualités sociales	104	
• Pratique de la paie : les aspects courants (Niveau 1)	105	
• Pratique de la paie : spécificités de l'hôtellerie et de la restauration (HCR)	106	
• Questions / Réponses en social - le Droit	107	
• Les contrôles sociaux et les principaux chefs de redressement	108	
• Pratique de la paie : spécificités du bâtiment et des travaux publics (BTP)	109	
• Les problèmes juridiques et sociaux du salarié : inaptitude, absence, rupture du contrat	110	
• Actualité de la paie	111	
• Pratique de la paie : les aspects complexes (Niveau 2)	112	
• Sensibilisation à la transition numérique pour les collaborateurs	113	Système d'information et numérique
• Liste des sessions de formations E-learning	118 et 119	E-learning
• Bulletin d'inscription E-learning	121	

Expert-Comptable

Formations

20¹⁹20

Pour vous inscrire, veuillez vous connecter
sur le portail du CERECAMP :
portail-irf.cfpc.net/031

Les normes professionnelles : 12 situations pratiques

10 à 12 missions sous l'éclairage du référentiel 2016/2017 : comment choisir la mission adaptée au besoin de votre client ?

• Objectifs

Les professionnels sont sollicités par des demandes de plus en plus diverses de la part de leurs clients ou prospects. Ces demandes, formulées dans le langage des chefs d'entreprise et de leur environnement, doivent être « décryptées » par les professionnels pour être traduites en termes de missions reconnues par le référentiel normatif - version 2016/2017 - d'une part et à l'aune de la Loi Macron d'autre part.

Le séminaire, sur la base d'une quinzaine de demandes de clients ou de prospects, propose la réflexion et le questionnement à conduire pour identifier la mission adaptée à ces demandes, parmi les 9 catégories de missions prévues par le référentiel normatif de 2016/2017.

Le séminaire présente ensuite les éléments essentiels de chaque mission, dans le respect des normes spécifiques éventuelles applicables : composantes de la lettre de mission, étendue des travaux correspondant à chaque mission, exemples de rapports.

Il analyse également l'impact des normes communes à toutes les missions (code de déontologie, norme de maîtrise de la qualité et norme « anti-blanchiment ») sur chaque mission.

Il montre comment optimiser la conduite de chaque mission et présente les supports opérationnels du CSOEC.

Chaque mission sera étudiée sous la double hypothèse : le professionnel est en charge d'une mission « comptable » au préalable ou pas.

- Distinguer et expliquer les différentes interventions de l'expert-comptable en lien avec les comptes : des prestations d'assistance comptable, fiscale, juridique, de gestion ... aux missions d'assurance sur les comptes ou sur des informations liées aux comptes (attestations). Une conséquence directe : savoir mettre en forme une lettre de mission adaptée
- Être capable d'identifier pour chacune des missions le contexte pouvant conduire à proposer cette mission, les diligences à réaliser ; mettre en évidence les principales différences entre les missions liées aux comptes ; savoir établir des attestations liées à tout ou partie des comptes en toute sécurité ; faire prendre conscience de l'intérêt de s'appuyer sur les normes professionnelles pour optimiser et sécuriser les missions
- Faire le lien entre la nature de la mission effectuée et le niveau de responsabilité
- Savoir utiliser les normes professionnelles et les outils pratiques proposés par le CSOEC pour optimiser la performance du cabinet

Date :

21 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

• Contenu

Les 12 situations examinées :

- Missions liées aux comptes annuels (mission de présentation / compilation / procédures convenues ?) : 3 exemples
- Missions liées à des comptes prévisionnels (établissement ou examen de comptes prévisionnels ?) : 2 exemples
- Attestations (attestation directe / attestation indirecte ?) : 3 exemples
- Missions sociales (autres prestations / missions comptables) : 1 exemple
- Missions de conseil (autres prestations / interprofessionnalité / code de déontologie) : 3 exemples
- Point sur les missions prévues par la loi ou les règlements

• Pré-requis

Avoir un socle de connaissances minimal sur la déontologie et les normes professionnelles de l'expert-comptable.

• Pédagogie

Étude de cas
Échange d'expériences
Débat

Actualités de l'exercice professionnel : 15 à 20 points clés

• Objectifs

La profession et son environnement ne cesse d'évoluer ! Être bien informé des actualités récentes est incontestablement un atout pour faire évoluer son cabinet.

Cette formation permet, en 15-20 points clés, de faire un tour d'horizon de l'actualité professionnelle - institutionnelle, déontologique, réglementaire, jurisprudentielle...- et de l'évolution des missions... Elle peut également présenter des points non directement liés à l'actualité mais qui nécessitent une sensibilisation régulière. À vous, experts-comptables, elle est aussi l'occasion de vous présenter la richesse des nouveaux outils déployés par l'institution ainsi que certains outils méconnus.

Au titre de la campagne 2019/2020, pourront être abordés les points suivants :

- Actualités liées à l'exercice professionnel et aux missions : prise en compte de l'évolution du métier et des nouvelles missions suite à la publication de la Loi PACTE
- Actualités déontologiques et normatives : actualisation norme LAB, actualités autres normes, norme sur les activités commerciales, nouveaux outils, secret professionnel, indépendance, jurisprudences récentes...
- Actualités liées à la révolution numérique : FEC, logiciels de caisse, RGPD, plateformes comptables ...
- Actualités issues du congrès : extraits des travaux du congrès
- Veille sur les tendances professionnelles
- ...

Cette liste n'est pas exhaustive et sera adaptée en fonction de l'actualité récente.

- Vous informer, en tant qu'expert-comptable, sur certains points clés liés à l'actualité récente et/ou nécessitant une sensibilisation régulière
- Vous donner les moyens d'identifier les actions à mettre en œuvre au sein de votre cabinet
- Bénéficier d'échanges entre professionnels autour de bonnes pratiques liées à la mise en œuvre de ces points d'actualité
- Repérer les outils pratiques proposés par le CSOEC pour accompagner concrètement et au quotidien votre cabinet

• Contenu

- Évolution de la profession
- Prise en compte des évolutions du métier post Loi PACTE
- Actualité professionnelle normative et déontologique
- Actualités liées à la révolution numérique
- Veille sur les dernières tendances professionnelles

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date : 09 décembre 2019
(1 jour)

Lieu : Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public : Expert-comptable

Accueil Experts-Comptables

• Objectifs

Vous êtes expert-comptable nouvellement inscrit dans votre Conseil Régional. Cette formation a pour objectif de vous permettre de connaître l'équipe des élus, de tisser des liens avec des nouveaux professionnels et avec l'instance, d'être informés sur le fonctionnement des instances, sur les outils mis à la disposition de tous les professionnels, sur les sujets d'actualité régionale, nationale, voire internationale. Ce séminaire permet de disposer de tous les atouts pour vous consacrer pleinement au développement de votre activité professionnelle.

- Être capable de bien démarrer son activité
- Connaître son Conseil Régional et appréhender rapidement le tissu économique et relationnel de la région
- Savoir positionner son exercice professionnel face aux évolutions de la profession
- Connaître les ressources disponibles au service des nouveaux confrères

• Contenu

L'accueil au sein de la profession

- L'organisation du Conseil Supérieur et du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables
- Les permanents, les élus, les commissions
- Votre place au sein de la profession

Les nouveaux outils au service de la profession adaptés au référentiel normatif 2012

- Ressources documentaires
- Services techniques de veille, d'assistance...

Le démarrage de votre activité

Le comportement professionnel

- Déontologie, responsabilité, secret professionnel...
- Relation avec les confrères, les instances professionnelles, les clients
- Communication, management du cabinet

Les perspectives d'évolution de l'exercice professionnel en cabinet

- Les attentes du marché
- Les nouvelles possibilités offertes par la modification de l'ordonnance de 1945

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
QCM de validation
Analyse de documentation
Tests d'auto-évaluation

Date :

13 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : Gratuit

Public :

Expert-comptable
nouvellement inscrit
au Tableau de l'Ordre

L'obligation de conseil du cabinet : 15-20 questions à maîtriser

• Objectifs

Face à la multiplication des cas de mises en cause d'experts-comptables pour défaut de conseil et à l'intégration de cette obligation dans le code de déontologie de la profession, ce séminaire se veut être un véritable outil pratique au service des professionnels.

Il permet :

- De définir et de délimiter les notions d'obligation de conseil et de devoir d'information pour mieux les appréhender et les mettre en œuvre concrètement sur les dossiers
- D'analyser à travers la jurisprudence la déclinaison pratique de l'obligation de conseil (concept, champ d'application, limites, causes d'exonération, formalisation, etc.)
- De proposer des bonnes pratiques pour organiser le cabinet et se prémunir contre d'éventuelles mises en cause

La meilleure des assurances reste la prévention, l'organisation et l'absence de prise de risques excessive.

Loin d'être anxiogène, ce séminaire donne une vision résolument pragmatique de ce sujet crucial pour tout cabinet d'expertise comptable et des opportunités pouvant en découler.

- Connaître et comprendre les enjeux de l'obligation de conseil
- Connaître les cas de mise en cause pour défaut de conseil par étude de la jurisprudence
- Savoir s'organiser pour se protéger d'éventuelles mises en cause pour défaut de conseil : attitude de prévention
- Savoir se constituer une check-list des pratiques à mettre en place au sein du cabinet en respectant les normes professionnelles (NPMQ...)

• Contenu

Le contexte

- Responsabilités, assurance et sinistralité dans la profession
- Fondements juridiques de l'obligation de conseil

En pratique

- Déclinaison du devoir de conseil, fond et forme
- Limites de l'obligation de conseil, charge de la preuve et causes d'exonération
- Domaines d'application du devoir de conseil
- Prévenir les risques de mises en cause : savoir-être, savoir-faire et faire savoir
- Déroulement judiciaire de la mise en cause

• Pré-requis

Avoir une expérience opérationnelle de plusieurs années dans le traitement des dossiers (missions liées aux comptes annuels, missions sociales, fiscales, juridiques...) et la relation avec les clients (recommandations, conseils apportés...).

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :28 janvier 2020
(1 jour)**Lieu :**

Toulouse

Prix H.T. : 270 €**Public :**Expert-comptable
Responsable mission comptable
Responsable service juridique
Responsable secteur d'activité

Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle qualité de la profession

• Objectifs

Un contrôle qualité est programmé ou pourrait être programmé dans votre cabinet. Vous vous interrogez : Votre cabinet respecte-t-il les exigences professionnelles ? A-t-il mis en place une organisation, des procédures, des outils adéquats ? Comment va se dérouler le contrôle ?... Vous souhaitez vivre ce contrôle intraprofessionnel et confraternel en toute sérénité afin d'en tirer le meilleur parti. Ce séminaire vous permet de connaître la procédure « contrôle qualité » en place, de faire le point sur votre cabinet et son fonctionnement et de vous préparer sans stress.

- Connaître la procédure et les outils du contrôleur qualité
- Être capable de recenser et de valider soi-même les éléments du contrôle
- Être capable de formaliser les procédures à mettre en place
- Savoir se préparer au contrôle qualité

• Contenu

Le contrôle qualité

- Les objectifs du contrôle de qualité
- Les points clé du contrôle qualité
- Le déroulement du contrôle
- Les outils du contrôle

Les obligations normatives et déontologiques de l'expert-comptable

- La mise en place de procédures
- La gestion des compétences
- La rédaction de la lettre de mission
- L'organisation des dossiers de travail
- L'organisation de la délégation et de la supervision
- Etc.

Les différentes missions de l'expert-comptable

- Missions normalisées spécifiquement
- Autres missions répondant aux principes généraux
- Comparaison – Synthèse

Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle structurel

Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle technique

• Pré-requis

Avoir une expérience en tant que manager de cabinet, responsable déontologie / méthodes ou responsable qualité au sein du cabinet.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Dates :

12 février 2020 ou
25 février 2020 ou
09 juin 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Assistante
de direction

Fiscalité des sociétés holdings

• Objectifs

Ce séminaire s'adresse aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes, et aux collaborateurs de haut niveau.

La société holding est un outil incontournable dans la mise en place d'un groupe. Il est l'outil indispensable à la mission d'assistance au rachat d'entreprise.

Le séminaire a pour vocation d'en exposer les avantages ainsi que les pièges.

Véritable « carrefour » de la fiscalité, le séminaire doit éclairer les auditeurs qui veulent maîtriser tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Il est à jour de l'actualité fiscale la plus récente.

- Maîtriser les problématiques liées à la mise en place et au fonctionnement d'un holding
- Savoir apprécier les risques liés à certaines opérations d'optimisation, reconnaître l'acte anormal de gestion ou l'abus de droit
- Appréhender le caractère professionnel du holding au sens de l'IFI, lui confier le rôle d'animateur du groupe
- Savoir tirer les conséquences sur la certification des comptes ; autres aspects de la mission d'audit (irrégularité, révélation, conventions)

• Contenu

Présentation exhaustive et synthétique des différentes étapes de la création et du fonctionnement des holdings

- Mise en place d'une société holding
 - La constitution par le haut (les apports-cessions et l'abus de droit)
 - La constitution par le bas (les apports partiels d'actif et filialisation)
- Les ressources d'une société holding
 - La remontée des dividendes (le régime mère-fille)
 - La cession des titres de participation
 - La facturation de prestations de services (les management fees)
 - La centrale de trésorerie
- La société holding tête d'un groupe intégré
- La société holding et la consolidation « sauvage » de l'article 8 du CGI
- La TVA et la taxe sur les salaires (l'évolution de la jurisprudence de la CJCE ainsi que de la doctrine administrative)
- La holding outil de transmission de sociétés
 - La holding outil de rachat d'entreprises (les opérations de LBO)
 - La holding outil de transmission familiale et pacte « Dutreil »
- La société holding et l'IFI
 - La holding animatrice (les derniers arrêts de la Cour de Cassation)
- Aspect international de la société holding (localisation et exposé des différents procédés de lutte contre l'évasion fiscale)

• Pré-requis

Avoir de bonnes connaissances en fiscalité des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Débat
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
08 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Collaborateur
confirmé EC

Fiscalité des dirigeants de PME et fiscalité de l'entreprise individuelle

• Objectifs

La fiscalité des dirigeants de PME est souvent très complexe étant donné qu'elle met en œuvre de nombreux régimes de droit qui comportent des possibilités d'option pour d'autres régimes. Du choix du régime fiscal de l'entreprise découlent de nombreuses conséquences pour l'imposition des dirigeants.

Le droit fiscal incite à choisir entre le régime de l'IR et celui de l'IS.

La fiscalité de l'entreprise individuelle et des sociétés de personnes est simple mais elle a été modifiée par la suppression de la théorie du bilan et par la création de l'EURL (avec possibilité d'assimilation à l'EURL avec assujettissement à l'IS).

Le régime de l'IS au taux réduit des PME et les diminutions prévues des taux, accompagnés des règles régissant les distributions des dividendes donne à ce régime un attrait nouveau malgré les dispositions en matière de charges sociales. Le régime de l'IS induit des règles favorables d'imposition des plus-values sur cessions de titres depuis le PFU.

Le choix d'exercer une activité professionnelle dans le régime de l'IS ou dans le régime de l'IR est devenu essentiel : l'IS permet aux associés dirigeants d'effectuer des arbitrages entre rémunérations et dividendes ce que n'autorise pas le régime de l'IR.

Le séminaire permet de répondre à ces principales questions que posent généralement les clients et de proposer les solutions les plus adaptées.

- Maîtriser les différents régimes fiscaux susceptibles d'être proposés aux dirigeants de PME
- Être capable de conseiller les dirigeants sur la fiscalité des revenus de l'activité et des plus-values en tenant compte des différences existantes entre les PV des particuliers et les PV des professionnels
- Maîtriser l'ensemble des conditions d'application des dispositions légales tant en ce qui concerne l'entreprise individuelle que les sociétés soumises à l'IS
- Connaître les règles fiscales applicables au financement de l'entreprise
- Maîtriser le nouveau régime des rémunérations et des distributions des dividendes
- Savoir appliquer les conséquences de la suppression de la théorie du bilan

• Contenu

Le choix du régime fiscal de l'entreprise

- Le choix du régime juridique de l'entreprise induit généralement le régime fiscal
- L'imposition des revenus provenant de l'activité professionnelle dépend de la forme juridique de l'entreprise et de son régime fiscal

La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IR et de son dirigeant

- Les règles générales propres aux BIC
 - L'imposition des revenus
 - Régime fiscal de l'EURL
 - Les régimes de l'exonération « partielle » ou « totale » des bénéfices
- Les points particuliers du régime des BIC
 - La gestion des déficits professionnels et non professionnels
 - La suppression de la théorie du bilan dans les entreprises individuelles et les sociétés de personnes
 - Les conditions d'imposition et d'exonération des plus-values professionnelles
 - Les conséquences fiscales de l'existence d'un compte de l'exploitant débiteur
 - Le prélèvement à la source et l'année blanche pour les activités « individuelles »

La fiscalité de l'entreprise soumise à l'IS et la fiscalité de son dirigeant

- L'imposition des résultats de l'entreprise soumise à l'IS
- L'imposition des distributions de dividendes
- L'imposition des rémunérations et des revenus particuliers des dirigeants
- La retenue à la source sur les rémunérations des dirigeants et « l'année blanche »

La fiscalité du financement de l'entreprise et des investissements

- La fiscalité du financement de l'entreprise
- L'imposition des produits de placements financiers à revenus fixes
- Les plus-values sur valeurs mobilières
- L'épargne investie dans l'entreprise

• Pré-requis

Avoir une connaissance des principales règles en matière de BIC et d'IS, des plus-values professionnelles et des particuliers.

• Pédagogie

Exposé

Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

23 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire

Détecter les risques fiscaux de l'entreprise

• Objectifs

Au-delà d'une analyse des risques fiscaux encourus au titre de la période non prescrite, ce séminaire propose une démarche d'audit fiscal particulièrement adaptée à l'analyse des comptes que réalisent les commissaires aux comptes.

En effet, le séminaire s'appuie sur une méthode d'approche progressive et d'analyse des principaux risques fiscaux, en partant des risques concernant les régimes fiscaux appliqués puis en analysant les risques fiscaux à partir de l'étude des comptes et en dégagant les principaux risques propres à chaque nature d'activité des entreprises.

Le séminaire présente les interrogations fiscales que doit se poser l'auditeur fiscal à partir de questionnaires précis et synthétiques facilement utilisables après adaptation aux différentes activités des entreprises auditées.

Le séminaire met en évidence les principales questions actuelles et évoque la responsabilité des professionnels.

- Savoir mettre en œuvre une démarche opérationnelle en audit fiscal dans une entreprise
- Être capable d'identifier les forces et faiblesses de l'entreprise sur le plan fiscal et comptable
- Savoir structurer et rédiger le rapport d'audit
- Savoir remplir le questionnaire adapté à la démarche d'audit fiscal

• Contenu

- Détecter les risques fiscaux les plus difficiles à qualifier pour l'auditeur
- Détecter les risques fiscaux qui n'apparaissent pas dans la comptabilité en tenant compte des risques susceptibles d'être mis à jour par l'administration fiscale
- Détecter les principaux risques fiscaux liés aux types d'activités exercées par l'entreprise à partir des critères les plus significatifs
- Détecter les risques fiscaux en relevant les éventuelles irrégularités dans l'application de la règle fiscale
- Détecter les risques fiscaux à partir des documents et justifications déclaratifs
- Détecter les risques liés aux autres impositions pesant sur l'entreprise
- Détecter les risques liés au paiement de l'impôt
- Connaître les risques et obligations des auditeurs en matière fiscale
- Présentation et analyse d'un questionnaire complet et synthétique

Date :

04 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Responsable
mission comptable
Directeur de
mission CAC

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance de la fiscalité de l'entreprise et du contrôle des comptes.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Contrôle fiscal : connaître les évolutions jurisprudentielles pour anticiper les risques

Actualité (jurisprudentielle)

• Objectifs

Ce séminaire est un véritable panorama de l'actualité jurisprudentielle de l'année écoulée concernant essentiellement la petite et moyenne entreprise familiale et ses dirigeants. Le support est constitué de fiches thématiques qui constituent de véritables synthèses permettant d'avoir des rappels sur les textes objets des litiges et de mieux comprendre les décisions des organes judiciaires. L'objectif est d'avoir une meilleure maîtrise des points litigieux de la fiscalité.

- Faire le point et maîtriser les redressements en cours exposés et commentés
- Sécuriser ses pratiques fiscales et anticiper les risques rencontrés dans les dossiers
- Anticiper les évolutions attendues, particulièrement pour les PME et leurs dirigeants

• Contenu

Impôts directs

- Concordance entre fiscalité et comptabilité : les sources de risque fiscal
- L'acte anormal de gestion : source permanente de nombreux redressements
- Plus-values de cessions de titres et de fonds de commerce : sous-évaluation, surévaluation, quelles méthodes de valorisation retenir ?
- Impôt sur le revenu, arrêts récents, notamment en matière de plus-values

Actualités de la holding animatrice

Redressements en matière de TVA

- Synthèse des principaux redressements
- Les risques en matière de TVA déductible
- Les risques en matière de TVA collectée

Abus de droits : les dernières décisions marquantes du Comité de l'Abus de Droit

Autre actualité marquante

- Point sur le contrôle fiscal informatisé
- Point sur la pratique du FEC et les redressements
- Arrêts récents en matière de recouvrement et de procédures dans le cadre d'un contrôle fiscal

• Pré-requis

Avoir de solides bases en fiscalité.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
14 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes

Missions dans les groupes de sociétés : aspect fiscal

• Objectifs

Ce séminaire s'adresse aux experts-comptables, aux commissaires aux comptes ainsi qu'aux experts-comptables stagiaires.

Il permet de mieux comprendre et de déceler les principaux risques fiscaux propres aux groupes de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et principalement dans les groupes de PME.

Le séminaire permet d'anticiper les conséquences de ces risques et aussi d'orienter les travaux d'audit des professionnels qui exercent leur mission de révision ou de contrôle légal.

Il est axé sur les groupes de sociétés à caractère familial et traite des difficultés nouvelles et notamment de celles liées à la modification du régime de l'intégration fiscale qui a perdu beaucoup de son intérêt au regard de la sécurité fiscale que ce régime apportait tout particulièrement concernant la déduction des « management fees ». Le séminaire traite aussi de la taxe sur les salaires, de la récupération de TVA dans les holdings et de la CVAE de groupe. Le séminaire tient compte des dispositions nouvelles liées à l'application du prélèvement forfaitaire unique en cas de cessions de titres et de distributions de dividendes.

Il présente les évolutions jurisprudentielles les plus récentes concernant les principales questions fiscales à risque.

Le séminaire traite aussi des particularités des sociétés holdings animatrices au regard de l'IFI et du pacte « Dutreil » pour la transmission d'entreprise à titre gratuit.

- Connaître les risques fiscaux ou juridiques actuels dans les groupes de sociétés soumises à l'IS (jurisprudence et décisions doctrinales)
- Savoir tirer les conséquences des opérations intra-groupe sur la certification des comptes ou dans les autres aspects de la mission d'audit légal
- Apprécier les conditions actuelles de déduction des prestations de services rendus de la société holding à ses filiales
- Connaître les avantages du régime de groupe dans les PME (notamment au regard des « management fees »)
- Maîtriser la taxe sur les salaires (holdings)
- Connaître les conditions de déduction de TVA dans les sociétés holdings
- Connaître les caractéristiques de la société animatrice de groupe (IFI)

• Contenu

- Rappel des règles fiscales favorables aux opérations réalisées entre sociétés membres d'un groupe économique
- Les principaux risques fiscaux propres aux opérations intra-groupe que l'administration est susceptible de soulever : acte anormal de gestion et abus de droit
- Les règles fiscales applicables lors de la constitution du groupe et l'incidence de la « Flat tax » sur les plus-values et les options possibles principalement dans les PME
- Étude des difficultés les plus courantes rencontrées dans la gestion fiscale du groupe
- Les nouvelles conditions d'application du régime de l'intégration fiscale qui n'apportent plus la sécurité fiscale aux opérations réalisées entre sociétés du groupe
- Étude des autres difficultés fiscales rencontrées dans un groupe
- Les modifications concernant le contrôle fiscal des groupes intégrés depuis la loi de finances pour 2019
- Les principales jurisprudences récentes concernant les groupes

• Pré-requis

Avoir de très bonnes connaissances en fiscalité des sociétés.

• Pédagogie

Exposé

Mini cas d'application

Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

26 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

Commissaire
aux comptes

Expert-comptable
stagiaire

Stagiaire CAC

Collaborateur
confirmé EC

Collaborateur
confirmé CAC

Actualité fiscale

• Objectifs

Cette formation a vocation à synthétiser les textes de lois intermédiaires, la doctrine administrative et les principales décisions de jurisprudence fiscale. Elle constitue un socle constant de connaissances visant à améliorer l'approche conseil et la maîtrise des risques liées à l'évolution des règles fiscales.

- Ce séminaire approfondit les règles fiscales les plus actuelles et fait un point particulier lors de chaque session sur un thème spécifique en lien avec l'actualité du trimestre précédent.

• Contenu

Le programme détaillé est déterminé en fonction des futures lois et enrichi par l'évolution de la doctrine et de la jurisprudence intéressant tant la fiscalité des sociétés que celle des groupes et de leurs dirigeants.

• Pédagogie

Animation et réponses aux questions des participants
Questionnaire en fin de séance pour évaluer les acquis
Support de formation

Formation proposée par LAWREA

Dates :

11 décembre 2019
ou 12 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes

La fiscalité de la vente sur internet

• Objectifs

La vente sur internet impacte des dossiers de plus en plus nombreux. Ce support de formation est destiné à apporter des réponses aux nombreuses questions posées tant en matière de territorialité au regard de la TVA que de localisation des profits en matière d'IR/IS.

- Maîtriser la fiscalité du commerce électronique et les principes de territorialité applicables en TVA et en IR/IS
- Maîtriser les formalités déclaratives (TVA, formalités douanières)
- Anticiper les évolutions

• Contenu

Introduction

- Chiffres clé de la vente en ligne
- Terminologie - Définitions - Réglementation économique

Régime d'IS / IR

- Choisir son business model pour la vente en ligne : fournisseur, agent transparent, commissionnaire : conséquences fiscales et financières
- Le choix de l'implantation à l'étranger : quelle fiscalité ?
- L'obligation de certification des plateformes en ligne et l'information du contribuable et de l'administration des opérations effectuées via une plateforme
- Les projets en cours en matière de fiscalité du numérique (taxe GAFA, etc.)
- Le cas des services soumis à retenue à la source (e.g. logiciels, redevances, services techniques, etc.)

Règles de TVA applicables à l'e-commerce

- La territorialité de la TVA sur les biens et les services (domestique, intracommunautaire, international) - Traitement fiscal des opérations douanières
- Le cas des clients professionnels ou particuliers
- Les obligations sur le plan de l'immatriculation, la déclaration et la facturation en France et à l'étranger
- La réforme européenne de la TVA sur les ventes en ligne applicable au 1^{er} janvier 2021: MOSS, OSS et IOSS : opportunités de simplification et zones de risque
- L'état actuel de la réforme - Les avis de l'administration française et du VAT Expert Group au sein de la Commission Européenne
- Clauses fiscales dans les Conditions Générales de Vente - Clauses abusives

Date :

08 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Directeur
de mission CAC
Chef de mission CAC

• Pré-requis

Connaître les mécanismes de fiscalité internationale (utilisation des conventions internationales notamment).

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Les crédits d'impôt des entreprises : opportunités et risques

• Objectifs

Parfois qualifiés d'impôt « négatif », les crédits d'impôts ne visent plus seulement à limiter le montant de la base imposable ou à diminuer l'impôt dû, mais permettent aux contribuables, peu ou non imposables, de bénéficier de la restitution d'une partie de la dépense engagée à travers un crédit d'impôt.

Source non négligeable de trésorerie pour les entreprises, les crédits d'impôts sont potentiellement une base importante de contrôles et de redressements fiscaux.

- Connaître et savoir comparer les différents mécanismes d'incitation fiscale : charges déductibles ; charges déductibles du revenu global ; réductions d'impôt et crédits d'impôt
- Connaître et maîtriser les principaux crédits d'impôt dont peuvent bénéficier les entreprises afin de pouvoir respecter le devoir de conseil vis-à-vis des clients du cabinet

• Contenu

- Présentation des différents mécanismes d'incitation fiscale existants, de la déduction du revenu au crédit d'impôt restituable
- Les récents aménagements en matière de crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation réservé aux PME
- Prise en compte des règles communautaires limitant l'utilisation des crédits d'impôt
- Présentation des principaux crédits d'impôt en faveur des entreprises (crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt formation, crédit d'impôt famille...)
- Pour chacun de ces crédits d'impôt seront étudiés :
 - L'identification des entreprises éligibles
 - Les périodes d'application
 - Les conditions et les modalités d'application
 - Le montant et les modalités d'utilisation...
- Modalités d'utilisation des crédits d'impôts par les entrepreneurs individuels, les sociétés de personnes bénéficiant de la translucidité fiscale et les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance en fiscalité, notamment des régimes d'imposition.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
27 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Responsable
mission comptable

Promoteurs constructeurs immobiliers : aspects fiscaux et particularités comptables

• Objectifs

Le secteur des promoteurs constructeurs présente des spécificités fiscales et comptables qu'il est indispensable de maîtriser, que l'on intervienne en tant qu'expert-comptable ou commissaire aux comptes.

- Maîtriser les spécificités fiscales pour assurer les missions en tant qu'expert-comptable ou commissaire aux comptes
- Connaître le régime fiscal des opérations de promotion immobilière
- Connaître les aspects de la TVA immobilière
- Connaître le régime des SCI de construction vente
- Connaître les taxes d'urbanisme
- Connaître les spécificités comptables

• Contenu

Principes fiscaux généraux applicables aux opérations de promotion immobilière, environnement juridique :

- Les principales taxes d'urbanisme
- La TVA immobilière
 - Acquisitions de terrains à bâtir : champ d'application, redevable, assiette, fait générateur, exigibilité, droits à déduction
 - Construction et vente de l'immeuble bâti : champ d'application, redevable, assiette, fait générateur, exigibilité, droit à déduction
- Droits d'enregistrement dus lors de l'achat du terrain à bâtir : droit fixe, conditions, remise en cause
- Les profits de construction
 - Champ d'application, détermination, imposition, difficultés particulières (méthodes comptables, provisions...)
 - Régime fiscal spécifique des SCI de construction vente

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en fiscalité et en matière de TVA.

• Pédagogie

Exposé
 Étude de cas
 Échange d'expériences
 Mini cas d'application
 Évaluation de l'acquisition des connaissances
 Analyse de documentation

Date :

18 février 2020
 (1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 Expert-comptable stagiaire
 Responsable secteur d'activité

IR et IFI : dernières opportunités, derniers arbitrages

Fiscalité

Nouvelle version
Support dématérialisé

• Objectifs

Le séminaire s'inscrit dans le cadre de l'impôt sur le revenu qui se caractérise principalement par :

- Une mise en relation des questions de gestion fiscale des revenus et réductions d'impôt avec l'instauration de l'IFI qui peut conduire à des décisions nouvelles et tout particulièrement parce que les incitations fiscales concernent l'investissement immobilier
- L'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu et l'existence de contributions sur les hauts revenus
- L'existence du foyer fiscal et le quotient familial avec le plafonnement de ses effets
- La mise en œuvre de l'impôt forfaitaire unique de 30 % sur les revenus du patrimoine financier avec une option possible pour l'impôt progressif avec application d'abattements
- L'imposition au taux proportionnel de 19 % des plus-values immobilières avec abattements pour durée de détention et existence d'exonérations
- La diminution importante des réductions et crédits d'impôt liés au «rabort»
- L'existence d'un plafond global de 10 000 euros des avantages fiscaux bénéficiant à un même foyer fiscal
- La mise en œuvre du prélèvement à la source depuis le 1^{er} janvier 2019

Le séminaire présente toutes les possibilités offertes aux contribuables pour bénéficier des avantages fiscaux qu'a prévus le législateur, tant dans le domaine immobilier que dans l'investissement dans l'entreprise.

Ce séminaire présente certaines stratégies patrimoniales de constitution d'un patrimoine immobilier ou mobilier.

- Connaître les conditions d'imposition du foyer fiscal et les règles de rattachement des enfants
- Connaître les conditions d'application, dans le temps, du plafonnement des avantages fiscaux et notamment ceux liés à l'épargne investie dans les secteurs immobiliers locatifs
- Maîtriser les conditions d'imposition des loueurs en meublé
- Savoir appliquer les mesures favorables à l'investissement dans l'immobilier locatif
- Connaître les diverses mesures concernant la défiscalisation dans les D.O.M.
- Appréhender les principaux mécanismes dits de défiscalisation des revenus : l'avenir de la société holding patrimoniale et le démembrement de propriété

• Contenu

La fiscalité des personnes physiques et le rôle de l'expert-comptable en tant que tiers de confiance

Les caractéristiques de l'impôt sur les revenus du patrimoine

Les dernières opportunités et leurs contraintes d'application

- Les revenus des dirigeants
- L'épargne investie dans l'immobilier et l'IFI
- Le régime fiscal des loueurs en meublé professionnels
- Le régime des loueurs en meublé non professionnels
- Le régime de la TVA chez les loueurs en meublé et les nouvelles précisions
- Le démembrement de propriété et ses conséquences en impôt sur le revenu (et en IFI)
- Les stratégies de constitution du patrimoine mobilier et immobilier
- L'investissement dans l'immobilier d'entreprise : le choix de sa forme
- Les autres investissements « défiscalisables »

• Pré-requis

Avoir des connaissances de base en fiscalité des particuliers.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
28 février 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable

Audit de la SCI de gestion et des schémas d'ingénierie patrimoniale

• Objectifs

Ce séminaire permet d'acquérir une technique avancée relevant de domaines d'imposition différents en suivant la logique des risques et d'identifier des risques avec leurs conséquences fiscales. Six schémas d'ingénierie patrimoniale prenant appui sur la SCI sont analysés.

- Savoir utiliser les alertes fiscales et les outils méthodologiques permettant d'améliorer la sécurité déclarative en matière de sociétés civiles de gestion d'immeuble.

• Contenu

Taxinomie fiscale des SCI de gestion

Fiscalité des résultats et des plus-values sur immeubles et sur titres

Approche des risques fiscaux inhérents à la SCI de gestion d'immeuble

- Risques de remise en cause des régimes d'imposition pour :
 - Dégénérescence fiscale : basculement IS-TVA
 - Non-maîtrise de la transparence fiscale
 - Fictivité de la société
 - Abus de droit : les 2 branches du risque
- Risques de rectification d'assiette ou de taux d'imposition
 - La gestion fiscale locative en ambiance IR
 - La gestion fiscale locative en ambiance IS
 - Les risques fiscaux inhérents à la maîtrise d'ouvrage : la TVA et le constructeur
 - Les risques fiscaux liés à la gestion de l'IFI

Audit des stratégies fiscales communes

- La gestion d'une auto-location
- Le pilotage d'une auto-vente
- Les charmes du bail à construction : gérer en ambiance IS - revendre en contexte IR
- « Apport-donation » d'immeuble
- « Apport-cession » d'immeuble
- De la mise en œuvre de l'usufruit temporaire de l'immeuble ou des parts de la SCI

Réflexions autour de la construction d'un référentiel d'audit fiscal de la SCI de gestion d'immeuble

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance des bases fiscales portant sur la SCI de gestion.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
05 juin 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Collaborateur
confirmé EC

Devenez le conseil de direction de vos PME

Accompagnez votre client dans la direction et le pilotage de son entreprise

• Objectifs

Le dirigeant d'une PME doit être successivement, pour son entreprise : responsable de la production, directeur commercial, DRH, directeur financier, gestionnaire administratif et il doit avoir une vision stratégique de son entreprise pour en assurer la pérennité. Mission impossible !

Vous devez être à ses côtés pour l'aider à :

- Conduire l'analyse stratégique de son entreprise pour savoir où il va
- Déterminer les actions à entreprendre pour atteindre l'objectif
- Mettre en place les outils de gestion et de mesure adéquats
- Assurer le suivi du plan d'actions

Ce séminaire vous permettra de :

- Disposer d'une méthodologie d'analyse stratégique adaptée PME
- Bâtir les plans d'action qui en découlent
- Définir les outils de mesure à mettre en place
- Prendre la fonction de « Conseil de direction PME »

- Connaître les grandes fonctions de l'entreprise / PME, des enjeux, des facteurs clés de succès...
- Maîtriser les tenants de l'analyse stratégique de conseil :
 - Le projet d'entreprise et le projet du dirigeant
 - Les diagnostics interne et externe
 - Les facteurs clés de succès
- Déterminer des actions à entreprendre
- Mettre en place des plans d'action et des outils de mesure
- Adopter les bonnes attitudes du consultant
- Concevoir et mettre en œuvre la vente de la mission

• Contenu

Comprendre les modèles économiques des PME

- Les différentes fonctions d'une entreprise
- Les principaux modèles économiques

Diagnostic et plans d'action

- Les différentes analyses
- Le diagnostic
- Exemples de matrices de plan d'action stratégique et opérationnel
- Quels indicateurs de pilotage à mettre en place ?

De l'expert-comptable au consultant

- L'équation de confiance
- Vendre ce type de mission : le spin telling

• Pré-requis

Avoir une expérience confirmée dans l'exercice de la profession.

• Pédagogie

Exposé
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
25 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Collaborateur
confirmé EC

Conduire une mission d'audit d'acquisition dans une PME

La démarche méthodologique

• Objectifs

Dans un environnement économique où la transmission d'entreprise est fréquente, les experts-comptables ont des atouts pour apporter leur expertise. L'audit d'acquisition peut s'effectuer dans différents domaines (comptable et financier, relations commerciales, social, fiscal, juridique etc.) et doit donc être bien appréhendé, formalisé et adapté à la taille et aux besoins. Ce séminaire permet d'organiser et de structurer sa mission dans le respect du référentiel normatif.

Pour être la plus opérationnelle possible, et bien que l'audit d'acquisition constitue une prestation « sur mesure » à adapter à chaque situation, le fil conducteur de la démarche méthodologique proposée repose sur le cas d'étude de petites entités PME, qui constituent le coeur de métier de la profession.

Des recommandations et des exemples d'outils sont mis à la disposition des participants.

Précision : ce séminaire n'a pas pour objectif de former aux techniques d'audit ni aux techniques d'évaluation ; il ne traite donc pas de l'aspect « évaluation de l'entreprise ».

Permettre à l'expert-comptable d'appréhender les missions d'audit d'acquisition et de l'assister dans sa démarche, dans le cadre de la réglementation applicable :

- Savoir comprendre le projet d'acquisition afin de bien appréhender les objectifs et les attentes des parties
- Identifier en quoi consiste la mission d'audit d'acquisition et la démarche méthodologique applicable ; être capable de recenser et résoudre l'ensemble des risques et difficultés inhérents à la mission
- Savoir circonscrire, orienter et formaliser la mission
- Savoir émettre un rapport et informer le client

• Contenu

Précision : Les développements qui suivent sont traités au travers de l'étude d'un cas pratique, sur lequel les participants sont appelés à interagir

Introduction

- Présentation du séminaire - Limitations - Objectifs

Préambule : du cédant au repreneur

- Étapes du processus de transmission - reprise :
 - Pour le cédant
 - Pour le repreneur
- Outils proposés par le CSOEC

Présentation du cas d'étude (petites entités PME)

L'audit d'acquisition, mission de l'expert-comptable

- Nature, intérêt et objectifs de l'audit d'acquisition
- Préparation de l'audit d'acquisition
 - Prise de connaissance préalable
 - Identification des zones de risques
 - Nature et étendue de la mission

Applications au cas d'étude

Le cadre réglementaire de l'audit d'acquisition pour l'expert-comptable

- Cadre normatif de l'audit d'acquisition
 - Référentiel et réglementation en vigueur
 - Comparaison avec l'audit d'acquisition par le commissaire aux comptes
- Référence aux principes fondamentaux de comportement professionnel
 - Particularités de l'audit d'acquisition
 - Compétences requises
 - Importance de la lettre de mission

Applications au cas d'étude - Exemples de lettres de mission et de listes de documents et questionnaires préparatoires

La réalisation de l'audit d'acquisition

- Enjeux pour le repreneur et pour l'expert-comptable
- Démarche de l'expert-comptable
 - Prise de connaissance adaptée
 - Orientation des due-diligences
 - Recours aux techniques d'audit
 - Relations avec le repreneur et le cédant en cours de mission
- Audit comptable et financier
 - Comptes rétrospectifs
 - Comptes prévisionnels
 - Résultat normatif
 - Engagements financiers
 - Conformité aux règles comptables...
- Audits complémentaires
 - Organisation de l'entreprise ou de certaines fonctions
 - Relations commerciales
 - Audit juridique
 - Audit fiscal
 - Audit social

Applications au cas d'étude - Exemples de listes indicatives des points à étudier dans le cadre de l'audit d'acquisition

Le rapport d'audit d'acquisition

- Objectifs du rapport
 - Recommandations
 - Communication du rapport au repreneur
- Du rapport d'audit d'acquisition au protocole d'accord définitif
 - Décisions du repreneur
 - Assistance de l'expert-comptable

Applications au cas d'étude - Exemples de rapports

Conclusion

- Responsabilité de l'expert-comptable
- Points de vigilance

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance de la réglementation professionnelle applicable et des techniques d'audit.

Avoir une approche économique de l'entreprise.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
25 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable

Financer le haut et le bas de bilan : parler « banquier » et négociateur

• Objectifs

Le financement de l'entreprise est devenu une priorité pour tout dirigeant, quelle que soit la taille de celle-ci.

Comment financer les investissements ? Autofinancement, leasing, crédit, dans quelles proportions ?

Distribuer les bénéfices ou constituer des réserves ?

Comment travailler ses conditions d'encaissement et de paiement à court terme, peut-on financer son stock, comment transformer son poste clients en trésorerie : escompte Daily,... ?

Fonds de roulement, Besoin en fonds de roulement, Trésorerie constituent les trois éléments d'un « triangle infernal » que tout dirigeant doit comprendre pour agir : quelle est la mission du cabinet aux côtés de son client ?

Comment faire passer ses messages simplement et clairement au dirigeant, avec quelle pédagogie ?

Et quelles relations instaurer avec les banquiers du client ? Fournisseurs, partenaires, ami, ennemi ?

Comment les banquiers analysent-ils nos bilans, avec quels ratios ?

Que peut-on négocier, taux, commissions, garanties, assurances, et comment ?

Quel rôle joue la Banque de France, et comment celle-ci cote-t-elle les entreprises et leurs dirigeants ?

Cette formation, qui peut suivre utilement les 3 séminaires e-learning proposés sur le sujet de la banque et du financement, répond à toutes ces questions essentielles pour l'entreprise en deux modules très concrets et très pratiques.

- Comprendre les grands équilibres et le financement du haut de bilan : capitaux propres et dettes financières, fonds de roulement et besoin en fonds de roulement
- Anticiper le moment où l'entreprise sera en capacité d'investir et d'autofinancer le montant requis
- Monter un dossier de crédit et de financement du BFR : les informations générales, juridiques et financières
- Comprendre les contraintes du banquier
- Négocier : les taux, fixes et/ou variables, les systèmes de protections, cap, floor, tunnel, swap, les principales commissions, les frais, les assurances mutualisées ou individualisées, les systèmes de subrogations, les garanties...

• Contenu

Les grands équilibres et les opérations de financement de haut de bilan

- Les points clés d'une analyse financière de haut de bilan
- Les politiques de financement de l'investissement et du financement du bas de bilan

Les clés de la relation « bancaire » pour emprunter au mieux

- Les principes de la cotation des entreprises
- Les attentes du banquier, les outils dont il dispose, son vocabulaire
- Le montage d'un dossier de financement : les taux, les commissions, les garanties, les assurances

Les bases de la technique de négociation ; les postures, son style, les moments clés d'une bonne négociation, la stratégie de négociation

- Les points de négociation avec un banquier, une société d'affacturage : les taux, les commissions, les garanties, les assurances, les cautions, le système de subrogation

En guise de conclusion : valoriser sa mission d'accompagnement chez le banquier auprès de ses clients entrepreneurs

• **Pré-requis**

Avoir une connaissance préalable des règles de financement d'une entreprise.

• **Pédagogie**

Exposé
Étude de cas
Débat
Séquences vidéo
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
15 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable

Full services ou l'offre multiservice

• Objectifs

Full services, offre globale, assistance complète... Quelle que soit la terminologie utilisée, le but est toujours le même : offrir un service le plus exhaustif possible aux clients, allant de la traditionnelle assistante administrative (préparation des factures, relance clients, domiciliation, gestion du courrier...) à l'accompagnement dans des domaines qui nous sont moins familiers en passant par le détachement de personnel. L'offre devient ainsi sans limite et satisfait tous les besoins des clients.

- Définir le full services
- Connaître le cadre réglementaire du full services
- Savoir saisir les opportunités et maîtriser les risques de ce type de services
- Savoir s'organiser pour réaliser des missions de full services

• Contenu

Définition et terminologie

État du marché

- Panorama du full services en Europe
- Panorama du full services en France

Présentation du modèle « full services »

- Environnement légal et réglementaire
- Stratégie, communication et marketing
- Impacts organisationnels (filiale, équipe dédiée...)

Champ des possibles et typologie des missions envisageables

- Activités
- Application du code de déontologie et des normes professionnelles
- Réglementations particulières
- Moyens et modalités à mettre en œuvre
- Organisation du cabinet

Exemples de lettre de mission

Fiches métiers

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

07 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

Pratiquer l'évaluation des PME

Du diagnostic à l'évaluation

• Objectifs

Dans un contexte économique caractérisé par l'accélération des mouvements d'affaires et la diversité des contextes d'évaluation (restructuration, fusions, acquisitions, transmissions, etc.), l'expert-comptable est sollicité pour formuler un avis sur la valorisation d'entreprises. Le séminaire est destiné aux experts-comptables et aux collaborateurs qui souhaitent accompagner leurs clients en matière d'évaluation des petites et moyennes entreprises, en disposant des connaissances et compétences indispensables.

Centré sur une approche pratique des problèmes de diagnostic / évaluation, ce séminaire propose une démarche méthodologique, une synthèse des méthodes d'évaluation et une aide à l'élaboration des comptes rendus des missions. Il propose également de découvrir un panorama des outils disponibles pour structurer la mission d'évaluation des entreprises PME.

Résolument opérationnel, le séminaire propose également des outils pratiques de type check-lists et exemples de feuilles de travail pour faciliter la réalisation de missions d'évaluation de PME.

- Comprendre les principes de l'évaluation des petites et moyennes entreprises
- Maîtriser l'intégralité de la démarche : du diagnostic à l'évaluation
- Disposer d'une méthode opérationnelle pour évaluer les PME
- Savoir choisir entre les principales méthodes et techniques applicables à la petite et moyenne entreprise. Savoir réaliser un test de dépréciation
- Connaître les outils disponibles méthodologiques et informatiques pour évaluer des PME
- Être capable de mettre en œuvre une démarche opérationnelle de l'évaluation d'entreprise
- Savoir organiser la mission au sein du cabinet
- Savoir développer et facturer les missions d'évaluation des PME

• Contenu

Introduction

- L'évaluation : moment clé dans la vie de l'entreprise et de l'entrepreneur
- Tester vos connaissances en début de séminaire : connaissez-vous vraiment les méthodes d'évaluation ?
- Particularités de l'évaluation de PME

Comprendre les fondamentaux de la prise de connaissance dans la démarche d'évaluation

- Pourquoi évaluer ?
- La prise de connaissance de l'entité à évaluer : check-list et autres outils opérationnels de prise de connaissance
- Le diagnostic de la PME à évaluer
- Les outils d'analyse : matrice EMOF, facteurs clés de succès...
- Panorama des principaux risques de la PME et matrice d'impacts sur l'évaluation

Maîtriser les techniques d'évaluation des PME

- Testez vos connaissances sur les méthodes d'évaluation ?
- Panorama et choix des méthodes d'évaluation
- Connaître les outils bases de données et outils informatiques pour évaluer la PME
- Exemples pratiques d'évaluation de PME : avec les outils RCA et les outils TDA
- Exemples de rapports d'évaluation de PME
- Savoir exercer un esprit critique en matière d'évaluation

Développer les missions d'évaluation des PME

- Les tests de dépréciation : prétexte au développement de la mission
- Savoir réaliser un test de dépréciation en contexte PME
- Connaître les normes professionnelles applicables aux missions d'évaluation de PME
- Savoir valoriser et commercialiser la mission d'évaluation

- **Pré-requis**

Avoir une connaissance préalable du fonctionnement d'une entreprise.

- **Pédagogie**

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

■ **Date :**
10 et 11 juin 2020
(2 jours)

■ **Lieu :**
Toulouse

■ **Prix H.T. : 540 €**

■ **Public :**
Expert-comptable

Tout savoir sur la SAS

• Objectifs

La SAS est à la mode : pour développer la mission de secrétariat juridique, il est indispensable d'acquérir une maîtrise de ses particularités et de savoir identifier les zones à risques pour ne pas mettre en cause la responsabilité du cabinet.

Pour pouvoir fonder son opinion sur l'image fidèle des comptes annuels d'une SAS et pour pouvoir apprécier les risques liés au contexte particulier du cadre de son intervention, le commissaire aux comptes doit connaître les caractéristiques de cette forme de société pour adopter les bons réflexes en matière de conduite de mission.

- Connaître la SAS à la lumière des dernières dispositions légales, de la jurisprudence et des prises de positions récentes de la doctrine
- Connaître ses avantages, ses limites, les précautions à prendre
- Répondre à diverses questions tant sur la formation de la société que sur son fonctionnement et son contrôle
- Éviter les écueils
- Être capable de prévenir les risques

• Contenu

Présentation générale

Formation (constitution « ab initio » ou transformation d'une société en SAS)

Transformation de SARL ou SA en SAS : les zones à risque

Fonctionnement : Direction - Administration

- Direction
- Organisation du pouvoir

Associés

- Modalités de consultation, prises de décisions
- Vote
- Approbation des comptes
- Analyse critique de clauses statutaires

Contrôle

- Conventions réglementées, libres et interdites
- Commissaires aux comptes
- Dirigeants : contexte social et fiscal, responsabilité

Pour tous les thèmes examinés

- Ce qui change avec la Loi PACTE
- Jurisprudence (arrêts de la Cour de Cassation), réponses ministérielles, doctrine
- Examen de points sensibles

• Pré-requis

Connaître les fondamentaux du droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
22 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire
Stagiaire CAC
Responsable
service juridique

Missions auprès des associations : aspects juridiques et fiscaux

• Objectifs

Ce séminaire permet aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes de connaître les points clés juridiques et fiscaux propres à ce secteur pour bien accompagner leurs clients ou auditer les comptes de ces structures. Il met en évidence les points d'attention et les recommandations pour sécuriser la pratique de leurs clients, mesurer les risques et les éclairer. La France compte plus de 1,5 million d'associations dont près de 200.000 sont employeurs. Elles représentent 10% du PIB, emploient 1.800.000 personnes et accueillent près de 22 millions de bénévoles, c'est pourquoi les cabinets ne peuvent ignorer l'importance du secteur et ses particularités juridiques, comptables et fiscales.

Ce secteur connaît de constantes évolutions et le séminaire apporte les éléments essentiels de l'actualité. 2019 est marquée notamment par la réforme du Plan Comptable des associations (avec la publication du règlement ANC 2018-06), les premiers contrôles de l'administration fiscale pour celles qui émettent des reçus fiscaux, la modification du CER pour celles qui font appel public à la générosité.

- Connaître les points clés juridiques du secteur associatif et les points de vigilance pour mieux accompagner son client
- Points communs et différences avec d'autres structures (fondations, fonds de dotation, syndicats, CSE....) :
 - Contrat de délégation (contrat de représentation ou contrat de mandat)
 - Comprendre les enjeux fiscaux pour mieux conseiller son client ou mesurer les risques
 - Savoir identifier les critères de l'activité lucrative et non lucrative
 - La notion d'association faisant appel public à la générosité
 - Sécuriser la pratique en matière de délivrance de reçus fiscaux, notion de cercle restreint
- Maîtriser les responsabilités civiles et pénales du Président et des mandataires sociaux

• Contenu

Aspects juridiques

- Les notions fondamentales : la loi de 1901, base de la réglementation
- Les différentes formes d'associations
- Les autres structures non lucratives (présentation comparative succincte)
- Les grands moments de la vie d'une association et leur gestion juridique
- La responsabilité civile et pénale du Président et des mandataires sociaux
- La délégation de pouvoir
- L'appel public à la générosité : identification et modalités de mise en œuvre pour l'association
- Le contrôle externe de l'entité

À la jonction du juridique et du fiscal : la réglementation comptable, en quelques mots

- Les points-clés de la réforme du règlement ANC 2018-06
- Le calendrier d'application
- Les conséquences sur la présentation des états financiers
- L'organisation comptable à mettre en place

Aspects fiscaux

- Les différentes sources de financement des associations et conséquences en matière fiscale
- La démarche pour appréhender la lucrativité d'une activité
- Les conséquences en matière d'imposition
- Sectorisation et filiation de certaines activités

• Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux en matière juridique, fiscale et sociale des personnes morales.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

22 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire
Directeur
de mission CAC
Responsable
service juridique
Responsable
secteur d'activité

Droit des affaires : des incontournables pour bien conseiller vos clients

• Objectifs

Ce séminaire est destiné à des experts-comptables qui souhaitent acquérir une pratique en droit des affaires. L'obligation de conseil suppose de délivrer spontanément au client des informations qu'il n'a pas sollicitées afin de lui permettre de respecter la réglementation mais également d'optimiser sa situation.

En tant que généraliste, l'expert-comptable est confronté à un domaine particulièrement large en matière juridique ; il lui importe d'actualiser ses connaissances afin de limiter les risques de mise en cause.

- Mettre à jour ses connaissances en droit des affaires
- Maîtriser certains points récurrents dans la vie de l'entreprise pour bien conseiller le dirigeant dans sa gestion quotidienne : baux, location-gérance, cautionnement, garanties de passif, transactions électroniques etc.
- Savoir détecter les erreurs et les risques liés à une méconnaissance de la législation par le client

• Contenu

- Les baux commerciaux
- La location gérance
- Le cautionnement de l'entreprise par le dirigeant
- La société en formation : responsabilité des fondateurs
- Les clauses de garantie d'actif et de passif
- Les pactes d'associés
- Les distributions de dividende
- Le contrat de franchise
- Les transactions sur internet

• Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise du droit des affaires.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

18 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
service juridique

Entreprise en difficulté : de la détection aux procédures préventives : mandat ad hoc, conciliation et sauvegarde

• Objectifs

Ce séminaire est destiné aux experts-comptables, commissaires aux comptes et collaborateurs de haut niveau qui souhaitent se perfectionner dans la maîtrise des procédures de prévention en matière de traitement des difficultés des entreprises et maîtriser les procédures antérieures au dépôt de bilan.

- Maîtriser la loi de Sauvegarde actualisée dans un environnement PME et savoir distinguer les différentes procédures préventives
- Connaître les enjeux de la prévention pour le dirigeant, l'expert-comptable et le commissaire aux comptes
- Savoir préparer les dossiers à présenter au Tribunal de Commerce
- Savoir identifier les indices de défaillance des entreprises nécessitant le déclenchement de l'alerte par le commissaire aux comptes
- Maîtriser le fonctionnement du mandat ad hoc, de la conciliation et de la sauvegarde

• Contenu

Les enjeux de la prévention et les apports de la réforme de la loi de Sauvegarde, ordonnance du 14 mars 2014 et décret d'application du 18 juillet 2014

La prévention des difficultés : un souci permanent du dirigeant pour réagir avant cessation des paiements

- Anticipation et diagnostic
- Mise en place et analyse de clignotants
- Les outils du diagnostic et du suivi des mesures prises
- Le rapport de gestion et la prévention
- Le rôle des C.I.P.
- Le choix de la stratégie
- La négociation avec les créanciers et le suivi des accords
- Le rôle de la CCSF
- Les aides conjoncturelles aux entreprises en difficulté
- Mandat ad hoc et conciliation : avantages et inconvénients, choix de la procédure et documents à préparer
- La procédure de sauvegarde, la procédure de sauvegarde financière accélérée (SFA), la procédure de sauvegarde accélérée
- Le déclenchement de la procédure d'alerte par le commissaire aux comptes
- Le dossier à préparer pour le Tribunal de Commerce
- La prévention à l'initiative des tiers
- La convocation au Tribunal de Commerce
- Les échecs de la prévention et leurs conséquences

Date :

17 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
service juridique

• Pré-requis

Avoir appréhendé des dossiers d'entreprises défaillantes.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Actualisation en droit des sociétés

• Objectifs

Ce séminaire permet de faire le point sur l'essentiel de l'actualité juridique concernant les sociétés, au plan législatif et jurisprudentiel, et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire, leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés

• Contenu

Nouveautés législatives et réglementaires 2018/2019

- Décret du 28 février 2018 : Associés de SARL, Assemblées d'actionnaires SA
- Loi du 10 août 2018 : PE dispense d'établissement du rapport de gestion
- Autres lois, décrets... en 2018
- Loi PACTE 2019 : impact en droit des sociétés

Autres nouveautés 2019

Jurisprudence, réponses ministérielles... 2018/2019

• Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise du droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

11 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
service juridique

Gérer les situations délicates : 10 moments clés dans la relation client

• Objectifs

Les relations avec nos clients sont fréquemment à l'origine de situations complexes à négocier :

- Justifier le prix de la mission ou réajuster le budget d'honoraires
- Facturer les débordements de missions et les travaux exceptionnels
- Faire accepter un changement de collaborateur
- Faire face à une erreur technique sur un dossier
- Recadrer un client désorganisé

Ces moments clés sont l'occasion d'affaiblir ou de renforcer la relation client.

Ce séminaire vise à analyser ces situations et proposer des solutions concrètes pour les gérer au mieux des intérêts des clients et du cabinet, tout en renforçant son image.

- Analyser les situations délicates les plus courantes dans la relation client
- Identifier des pistes de résolution pratiques et efficaces
- Acquérir des réflexes utiles et adaptés
- Choisir les meilleures attitudes et comportements pour gérer ces moments clés

• Contenu

Introduction

- De quoi parle-t-on, qui est concerné ? Comment anticiper, gérer, solutionner ?

Applications pratiques : 10 moments-clés

- Justifier le prix de la mission
- Réajuster les honoraires
- Faire accepter un changement de collaborateur
- Faire face à l'erreur d'un collaborateur
- Défendre un collaborateur et l'image du cabinet
- Procéder au recouvrement d'anciennes créances
- Facturer les débordements de la mission
- Recadrer un client désorganisé
- Gérer le « rôle professionnel »
- Assumer le chantage au départ

Conclusion

- Comment appliquer concrètement au sein du cabinet ?

• Pré-requis

Avoir une fonction en relation avec la clientèle du cabinet.

• Pédagogie

Échange d'expériences
Jeux de rôles
Travail en sous-groupes
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

24 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire

Développer le chiffre d'affaires et le portefeuille clients du cabinet : 25 actions de marketing opérationnel

Comprendre le marketing et mettre en œuvre un plan d'actions simple, concret, efficace

• Objectifs

Les cabinets performants adoptent un comportement proactif qui poursuit trois objectifs majeurs : fidéliser la clientèle, lui vendre de nouvelles missions et conquérir de nouveaux clients.

Cette formation propose au cabinet de mener une réflexion stratégique sur son marché et son positionnement, puis de communiquer efficacement, au moyen de 25 actions sélectionnées pour leur simplicité, leur efficacité, leur coût faible et leur respect d'une déontologie en très forte évolution !

- Savoir définir l'offre de service du cabinet et les compétences dédiées
- Savoir packager son offre et définir ses marchés cibles
- Savoir identifier le potentiel de son portefeuille client
- Savoir définir les vecteurs de commercialisation de ses missions
- Savoir identifier les sources et les acteurs de sa prescription
- Savoir identifier les comportements appropriés au développement des missions et du portefeuille client
- Connaître et utiliser les outils de prospection commerciale

• Contenu

La stratégie marketing du cabinet

- Qu'est-ce que le marketing ?
- Comment identifier et satisfaire des besoins ?
- Comment impliquer les collaborateurs ?

La communication opérationnelle du cabinet

- La réforme du Code de Déontologie
- Communiquer : à la portée de tous les cabinets

Les plans d'action

- Le marché, la concurrence, le positionnement du cabinet
- L'offre du cabinet : quelles prestations, à quels prix ?
- L'image du cabinet et le développement de sa notoriété
- La fidélisation ... et la vente aux clients existants
- La conquête de nouveaux clients

Conclusion

- Anticiper un accroissement de la concurrence
- Diffuser une « culture marketing » au sein du cabinet

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Tests d'auto-évaluation
Échange d'expériences
Travail en sous-groupes
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :
20 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable
Responsable
secteur d'activité
Assistante
de direction
Responsable
marketing
communication

Études de cas : stratégies patrimoniales immobilières et financières

• Objectifs

Comment répondre à la problématique d'un client qui désire investir dans l'immobilier ou sur un placement financier ? Que lui conseiller et pourquoi ?

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux patrimoniaux de votre client et de lui permettre de prendre la bonne décision !

- Accompagner son client lors d'une réflexion patrimoniale liée à un investissement immobilier ou un placement financier
- Analyser différentes stratégies et s'assurer de l'adéquation entre le projet et les objectifs recherchés
- Savoir mesurer les intérêts et risques du projet
- Sécuriser son conseil patrimonial

• Contenu

Journée de formation autour de cas pratiques qui évoqueront les différentes stratégies patrimoniales basées sur l'immobilier et les placements financiers

Optimisation fiscale

- Investissements immobiliers incitatifs : Pinel, Censi-Bouvard, Loi Cosse
- La location meublée pour répondre à quelle stratégie

Se constituer des revenus futurs et/ou un patrimoine

- Acquisition en démembrement de propriété
- Recours à l'assurance-vie
- Le PEA (Plan d'Épargne en Actions) quelle utilité ?

Préparer la transmission

- Assurance-vie et contrats de capitalisation
- Société civile de famille

Utilisation des techniques liées aux techniques sociétales et plus particulièrement de l'utilité de créer une société civile de famille, à l'assurance-vie et au démembrement de propriété

• Pré-requis

Avoir déjà une connaissance des régimes d'imposition des revenus provenant de l'immobilier et des placements financiers.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

30 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire
Collaborateur confirmé EC

Protéger sa famille en préparant la transmission du patrimoine

• Objectifs

La prise en considération des intérêts des différents membres d'une famille est un élément fondamental dans la transmission d'un patrimoine.

Elle peut être relativement complexe en raison de la diversité des situations familiales existantes : union libre, PACS, mariage, famille recomposée...

Alors, que faire pour transmettre son patrimoine et améliorer la protection de tous les membres de la famille ?

- Savoir identifier les différents membres d'une famille concernés par la transmission d'un patrimoine, personnel et professionnel
- Savoir recenser les différents éléments de ce patrimoine
- Connaître les fondamentaux du droit matrimonial et successoral pour en mesurer les impacts en termes de transmission
- Savoir aider le client à formaliser son projet en termes de transmission, vis-à-vis de sa famille et de lui-même

• Contenu

Pourquoi parler protection de la famille ?

Les fondamentaux à connaître

- La vie en couple - Les régimes matrimoniaux
- Successions - Donations
- L'assurance-vie

Comment transmettre son patrimoine et protéger la famille ?

- Anticiper les besoins du client et les planifier
- Quelles réponses pour :
 - Transmettre au conjoint ?
 - Transmettre aux enfants ?
 - Transmettre l'entreprise ?

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
19 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire
Responsable service juridique
Collaborateur confirmé EC

Stratégies patrimoniales immobilières et financières complexes

• Objectifs

Comment permettre à son client de bâtir une stratégie patrimoniale répondant simultanément à plusieurs objectifs grâce à l'immobilier ? Comment combiner placement financier :

- Et fiscalité avantageuse ?
- Et transmission du patrimoine ... sans pour autant donner ?

Cette formation vous permettra de mieux comprendre les enjeux patrimoniaux de votre client et de lui permettre de prendre les bonnes décisions !

- Accompagner son client lors d'une réflexion patrimoniale devant répondre à plusieurs objectifs lors d'un investissement immobilier ou d'un placement financier
- Identifier les différents objectifs et analyser les différents modes d'investissement (direct ou indirect, pleine propriété ou démembrement de propriété)
- Savoir mesurer les intérêts et risques du projet
- Sécuriser son conseil patrimonial

• Contenu

La formation s'articule autour de cas pratiques qui évoqueront les différentes stratégies patrimoniales basées sur l'immobilier et les placements financiers

Optimisation fiscale

- Investissements immobiliers incitatifs particuliers (Malraux - Monuments historiques)
- La location meublée
- Société civile et option I.S.

Se constituer des revenus futurs et/ou un patrimoine

- Savoir déterminer quel contrat d'assurance-vie choisir et quelle fiscalité appliquer lors de rachats partiels
- S.C.P.I en direct ou au sein d'un contrat d'assurance-vie ?
- Assurance-vie, quels supports choisir ?
- Convertir son PEA (Plan d'Épargne en Actions) en rente viagère
- PERCO, PERP, MADELIN : est-il judicieux aujourd'hui de souscrire un contrat ?

Préparer la transmission

- Assurance-vie : clauses bénéficiaires particulières
- Contrats de capitalisation et démembrement de propriété
- Recours à la société civile

• Pré-requis

Avoir déjà une connaissance des régimes d'imposition des revenus provenant de l'immobilier et des placements financiers.

• Pédagogie

Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Exposé

Date :

13 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
confirmé EC

Donations et successions

• Objectifs

Mesurez-vous l'impact des donations et des règles successorales sur la situation patrimoniale de votre client ? L'expert-comptable doit en maîtriser les fondamentaux, pour aider son client à adapter sa situation actuelle et future au regard de ses objectifs.

- Connaître l'essentiel sur les différentes formes de donations
- En apprécier l'impact sur la situation patrimoniale actuelle, les choix futurs de la gestion patrimoniale et sur l'organisation de la succession
- Maîtriser l'essentiel des droits du conjoint survivant
- Pouvoir conseiller en matière d'optimisation successorale
- Maîtriser l'essentiel du droit successoral

• Contenu

Les donations

- Les donations
- Conditions relatives aux personnes du disposant et du gratifié
- Le démembrement de propriété
- Les différents types de donations
- La donation-partage
- La réversibilité

La succession

- Le conjoint survivant
- La dévolution successorale
- Les droits de succession et les contrats de mariage
- Règles communes à toutes les libéralités
- La déclaration de succession et le paiement des droits
- L'indivision successorale

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Débat
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

06 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
service juridique
Collaborateur
juridique

Actualités comptables et impacts fiscaux

• Objectifs

Pouvoir mettre à jour ses plans d'intervention pour l'établissement ou la révision des comptes. Être informé des nouvelles dispositions comptables (réglementaires et doctrinales) et de leurs éventuels impacts fiscaux.

Des cas pratiques et concrets adaptés aux missions d'établissement et de révision.

- Les avis et les règlements 2017 et 2018 de l'ANC
- Les positions de doctrine comptable (CSO, CNCC, autres)
- Les positions fiscales liées à cette actualité comptable
- Un cas pratique adapté pour chaque nouvelle règle

• Contenu

- Traitement comptable du fonds commercial
- Provisions et dépréciations non déduites / non déduites fiscalement à tort
- Correction d'erreur
- Garantie de passif
- Comptabilisation des opérations de viager
- Réclamation du CIR
- Contrat d'assurance « homme-clé » mixte
- Renoncer à la compensation légale des créances et des dettes pour déprécier intégralement les créances
- Classement des fonds des syndicats dans la comptabilité des syndicats de copropriété
- Comptabilisation et fiscalisation des sommes versées à la signature et en cours de bail
- Émission d'ABSA : le TA de Paris rappelle qu'il s'agit d'une augmentation de capital
- Fonds versés au CE et salaire des dirigeants
- Caractère immobilier des actifs des organismes de placement collectif immobilier (OPCI)
- Modification de la définition fiscale des titres de participation
- Convergence comptable et fiscale relativement aux contrats long terme
- Provisionnement de l'abondement correctif dû par l'employeur au titre du CPF
- Nouvelles recommandations de l'AMF relativement à l'information sociale, sociétale et environnementale des sociétés cotées
- Code de gouvernement d'entreprise de l'Afep et du Medef
- Rapport de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et rémunération des dirigeants
- Loi SAPIN 2 : procédures internes de prévention contre la corruption pour les grandes sociétés
- Modalités de dépôt des prospectus : l'AMF modifie son règlement général et sa doctrine
- Entreprises d'assurance : des corrections formelles du règlement unique, sans modification sur le fond
- Banques, assurances et institutions de prévoyance : l'ANC aménage l'annexe
- Consolidation : impôt différé, suramortissement, IFRS
- Fusion et APA
- Les travaux de l'ANC
- Les dernières réponses de la commission commune de doctrine comptable

Date :

04 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Financement de la vie politique et comptes de campagne

• Objectifs

Les élections impliquent l'intervention d'un expert-comptable pour réaliser les travaux de présentation des comptes de campagne. Les professionnels doivent donc connaître l'évolution des textes, de la jurisprudence, maîtriser les outils informatiques de traitement de l'information et télédéclarer les résultats de leurs travaux.

En participant à cette action, vous pourrez réaliser efficacement ces missions.

- Connaître les dispositions liées au financement de la vie politique
- Maîtriser les règles de gestion des dépenses et des recettes d'une campagne électorale
- Savoir présenter le compte de campagne
- Savoir organiser la mission

• Contenu

Les dispositions légales concernant le financement de la vie politique

Le financement des campagnes électorales

- Les candidats concernés
- Le mandataire financier
- Les ressources
- Les dépenses
- La gestion du solde
- Les formalités de fin de campagne
- Les particularismes de certaines élections

Le compte de campagne

- Le mandataire
- La gestion et la présentation du compte de campagne
- Le contenu
- Le rôle de l'expert-comptable

Les missions de l'expert-comptable

- La lettre de mission
- Le compte rendu de mission
- La lettre d'affirmation

• Pré-requis

Être amené à travailler sur les comptes de campagne d'élections à venir.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

28 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire

Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles Se préparer aux nouveaux contrôles fiscaux

• Objectifs

Les contrôles fiscaux informatisés se sont généralisés et les dernières lois de finances ouvrent une nouvelle ère de la systématisation de ceux-ci. Le FEC devient l'outil central des contrôles, pour l'administration mais également pour l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Dès lors que la circulation de l'information se dématérialise et s'accélère, la comptabilité se retrouve au centre d'un système d'information complexe. La traçabilité des opérations en devient l'enjeu autour de la Piste d'Audit Fiable (PAF). Il est alors impératif de structurer l'information comptable et ses justificatifs afin de sécuriser l'organisation et de répondre aux exigences croissantes des vérificateurs.

Ce séminaire fournit des fiches pratiques d'attention et de traitements comptables concrets dans l'objectif de respecter la PAF. Il vous amène, par l'analyse du FEC, à repenser l'organisation et le traitement des dossiers au sein du cabinet, ainsi que le périmètre de la mission de l'expert-comptable.

- Connaître les textes qui s'imposent aux organisations dématérialisées de nos clients
- Être capable, pour l'expert-comptable, de fournir :
 - à son client, les moyens de se préparer à l'éventualité d'un contrôle sur ces flux dématérialisés, au travers notamment de fiches pratiques
 - à son cabinet, les clés pour répondre aux demandes des contrôleurs fiscaux lorsque la comptabilité est externalisée chez lui

• Contenu

Les exigences des vérificateurs

- Que revêt le contrôle fiscal des comptabilités informatisées dans les PME-PMI ?
- Le FEC : préambule obligatoire aux contrôles
- Renforcement des obligations de traçabilité des opérations : l'enjeu de la PAF

Le périmètre et les enjeux pour la mission de l'expert-comptable

- Le rôle de l'expert-comptable face au FEC et à la piste d'audit fiable (PAF) dans le cadre de sa mission
- L'impact de l'organisation des systèmes d'information sur la traçabilité des données

Se préparer au mieux aux contrôles

- Connaître les outils des vérificateurs et les contrôles pratiqués à partir du FEC
- Organiser la documentation de la PAF
- L'archivage des données et de la documentation

Cas pratiques

- Analyse de FEC
- Comment organiser les travaux de saisie en vue de produire un FEC conforme
- Se préparer à un contrôle sur la TVA en respectant la PAF

NB : Ce séminaire fournit des fiches pratiques permettant une mise en œuvre rapide sur les points essentiels des demandes des vérificateurs

• Pré-requis

Avoir une première expérience en matière de contrôle fiscal.
Avoir une pratique professionnelle dans le traitement des dossiers (révision et établissement des comptes) et dans l'organisation et la documentation des dossiers.

• Pédagogie

Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

29 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire
Responsable mission comptable
Responsable service informatique

Contrôle interne dans les PME : du diagnostic à la mission d'appréciation ou d'organisation – cartographie des risques

• Objectifs

L'importance du contrôle interne s'accroît avec les pratiques d'échanges d'informations et avec les exigences de transparence et de gouvernance dans les entreprises. Vous êtes expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, vous souhaitez acquérir les fondamentaux en contrôle interne : ce séminaire est pour vous. Il déroule une approche claire et dynamique permettant d'aborder chaque étape du dispositif en s'assurant de couvrir les risques majeurs liés à un défaut de contrôle interne.

- Être capable de maîtriser l'approche contrôle interne de la PME pour en faire le diagnostic en tant qu'expert-comptable dans le cadre de l'assistance fournie aux dirigeants ou d'appréciation en tant que commissaire aux comptes
- Savoir mettre en pratique les outils de diagnostic et d'évaluation du CSOEC pour réaliser une mission d'organisation et les NEP 315 et 330 de la CNCC dans le cadre de l'approche par les risques

• Contenu

Les points-clés du contrôle interne dans la PME et les conséquences sur les missions du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable

- Définition du contrôle interne (approche COSO) et conséquences de sa mise en pratique dans la PME

L'évaluation de l'environnement de contrôle et des risques de la PME et incidences sur les missions du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable

- Les composantes de l'environnement de contrôle
- Synthèse de l'évaluation de l'environnement général de contrôle de la petite entreprise :
 - Incidences sur la mission du commissaire aux comptes
 - Incidences sur la mission de l'expert-comptable

Approche par les risques au travers du diagnostic des processus

- Cartographie des risques des processus et conséquences de leur hiérarchisation
 - Organisation des processus
 - Identification et hiérarchisation des risques par processus
 - Réponses aux risques (approche COSO) pour un contrôle interne adapté
- Diagnostic du contrôle interne par processus
 - Présentation des outils de diagnostic proposés par la profession

Du diagnostic à la mission d'appréciation ou d'organisation

- L'appréciation du commissaire aux comptes
- Les missions d'organisation de l'expert-comptable

• Pré-requis

Avoir une expérience confirmée en révision des comptes et une connaissance générale de l'organisation et du fonctionnement d'une entreprise.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
10 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire

Les comptes annuels à J+30

• Objectifs

Les missions liées aux comptes sont encore aujourd'hui le cœur de métier de l'activité des cabinets.

Dans un contexte économique souvent tendu, vos clients souhaitent obtenir de plus en plus rapidement leurs comptes annuels (ou intermédiaires) pour mieux piloter leur entreprise, pour communiquer et rassurer leurs associés, leurs financeurs, leurs partenaires, leurs salariés... pour réagir efficacement en situation de crise.

Une solution pour satisfaire votre client et pérenniser sa relation avec lui : la réduction des délais de clôture.

Cette formation va vous donner les moyens de piloter un projet de réduction des délais de clôture, avec sérénité et sans « dégrader » la qualité des prestations du cabinet.

- Comprendre les enjeux et objectifs des réductions des délais de clôture
- Être capable de mettre en place au sein du cabinet et/ou chez le client l'organisation qui permette d'accélérer le processus de production des comptes annuels, intermédiaires... et des liasses fiscales liées tout en conservant un niveau de qualité et de sécurité sur les dossiers : présentation d'une démarche très opérationnelle
- S'appuyer sur les normes professionnelles et sur des outils pratiques pour atteindre l'objectif
- Identifier les freins qui peuvent surgir... mais aussi les conditions de réussite
- Déterminer les indicateurs qui permettront de mesurer la performance du cabinet

• Contenu

Recensement des situations courantes dans le cadre des missions de l'expert-comptable

- Obligations comptables et fiscales en fonction de la structure d'exercice professionnel
- Synthèse des obligations comptables, fiscales et juridiques liées

L'organisation du client pour une réduction des délais de production des comptes

- Travaux de réflexion autour d'un cas pratique
- Méthodologie d'organisation du client : processus, outils informatiques, outils de pilotage, liaison client / cabinet d'expertise comptable

Les solutions opérationnelles d'organisation du cabinet

- Partage de solutions autour d'un cas pratique
- Solutions proposées au regard de l'évolution des obligations comptables des entreprises

La mise en place de la démarche de réduction du délai de clôture des comptes au sein du cabinet

- Réflexion collective sur les moyens d'améliorer les délais
- Méthodologie de gestion du projet de réduction du délai de clôture

Les freins au changement et les facteurs de réussite du projet de clôturer à J+30

• Pré-requis

Avoir une expérience confirmée dans la révision et l'établissement des comptes et des déclarations fiscales liées.

Être en capacité de faire évoluer une organisation au sein d'un cabinet et chez les clients en proposant et mettant en œuvre des processus et procédures de production opérationnelles.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Travail en sous-groupes
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

09 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire
Responsable mission comptable
Collaborateur confirmé EC

Traiter un dossier du secteur social et médico social

Maîtriser les règles comptables, fiscales et de financement(s) du secteur

• Objectifs

- Connaître l'actualité et les enjeux des réformes en cours de ce secteur en pleine mutation
- Maîtriser les procédures et modes de financements, ainsi que leurs évolutions
- S'approprier le référentiel comptable sectoriel et les schémas d'écritures complexes
- Un panorama des spécificités fiscales et sociales
- Devenir « sachant » et offrir aux gestionnaires d'ESMS des missions à forte valeur ajoutée

- Maîtriser la comptabilité et les spécificités fiscales dans le secteur social et médico-social
- Comprendre les difficultés d'application du règlement du CRC et les opérations complexes
- Appréhender les difficultés comptables et orienter ses contrôles en conséquence dans le cadre de la certification des comptes

• Contenu

Présentation du secteur social et médico-social

- Historique
- Actualité : poursuite de la généralisation des CPOM, Loi ELAN et ses impacts pour les gestionnaires de CHRS...
- Présentation des différentes catégories d'autorités tarifaires
- Présentation des activités ou publics pris en charge relevant du secteur médico-social
- Les modes de financement et la transition récente de la plupart des ESMS vers les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) et les ERRD/EPRD

Les spécificités comptables du secteur

- Référentiels applicables
- Écritures dites complexes du secteur (essentiellement sur les affectations de résultats et/ou certains comptes de fonds propres)
- Avis CNC 2007-05 (conséquences sur le contenu des annexes aux comptes annuels)
A noter que la réforme du plan comptable des associations ne traite pas du sujet des gestionnaires d'ESMS

Les questions fiscales et sociales liées aux ESMS

- TVA
- Taxe sur les salaires
- CITS/CICE (et ce tant pour les entités lucratives que non lucratives)
- Autres dispositifs spécifiques tels que la réduction propres aux services d'aide à la personne

Les effets sur les missions d'expertise ou de commissariat aux comptes au profit d'entité gestionnaire d'ESMS, des zones de risques et bonnes pratiques à mettre en œuvre

• Pré-requis

Avoir une connaissance (même réduite) du secteur.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

16 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Responsable
mission comptable
Collaborateur
confirmé EC

Secteur agricole

Les cotisations sociales des chefs d'exploitation agricole

Initiation

• Objectifs

De nombreuses réformes se sont succédées et le poids des cotisations sociales en fait désormais un aspect essentiel de la stratégie d'entreprise. Les experts-comptables et leurs collaborateurs sont régulièrement confrontés aux questions liées aux cotisations sociales du chef d'exploitation. Ils doivent donc parfaitement maîtriser les règles de droit et mesurer les différentes applications, étant entendu que cette partie du droit rural devient aujourd'hui de plus en plus indissociable de la fiscalité agricole.

- Connaître et comprendre les règles de base de détermination des cotisations sociales agricoles
- Se familiariser avec les différents imprimés MSA (formulaires, déclarations, bordereaux d'appel, options...)
- Pouvoir apporter aux clients agriculteurs une assistance utile pour la gestion courante de leurs cotisations sociales

• Contenu

Affiliation – Incidence de la nature des activités exercées

- Activités agricoles
- Activités agricoles par relation
- Activités connexes rattachées au régime agricole

Détermination de l'assiette et calcul des cotisations

- Détermination de l'assiette des cotisations agricoles : le revenu agricole fiscal
- Année de référence – assiette annuelle ou moyenne triennale
- Assiette forfaitaire des nouveaux assujettis
- Taux des cotisations et assiettes minimales

Sociétés et groupements

- Principales règles d'affiliation et d'assiette des membres de sociétés

Traitement fiscal des cotisations sociales

- Cotisations déductibles
- Modalités de déduction – exploitants individuels
- Modalités de déduction – associés de sociétés de personnes
- Modalités de déduction – associés de sociétés soumises à l'IS

• Pré-requis

Disposer d'une expérience minimum dans la gestion des dossiers agricoles.

• Pédagogie

Présentation PowerPoint, exposé théorique, exemples et apport de l'animateur, quiz d'évaluation. Échanges et étude de cas pratiques.

Formation proposée par l'UNECA (Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles)

Date :

21 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 456 €

Public :

Expert-comptable
Collaborateur
confirmé

Secteur agricole

De l'installation à la transmission : état des lieux des principaux pièges à éviter

• Objectifs

De nombreux évènements, dictés par les nécessités du moment, peuvent avoir des conséquences sur les engagements précédemment souscrits ; tels, par exemple, des options fiscales, des engagements en cours, la mise en société, l'agrandissement, la transmission, la cessation d'activité. L'agriculteur évolue ainsi dans un contexte juridique et fiscal complexe et mouvant, où toute décision peut avoir des effets collatéraux néfastes. Aussi, de l'installation... à la transmission : il convient d'accompagner l'agriculteur en lui permettant d'anticiper les pièges juridiques et fiscaux à même de se présenter.

- Ce séminaire a pour objectif d'identifier les principaux pièges à éviter tout au long de la vie de l'exploitation et de donner des clefs pour anticiper les difficultés. Il ne s'agit pas de revenir sur les règles de base, censées être connues, mais de mettre en exergue certains points particuliers liés à un changement de situation

• Contenu

Fiscalité

- IR (incidences du développement d'une activité commerciale accessoire, abandon des effets fiscaux de la théorie du bilan, DPI, DPA, apport en application de l'article 151 octies du CGI, etc.)
- TVA (transmission universelle d'entreprises, cessions de terrains à bâtir, exploitants devenant bailleur de biens ruraux sur option)
- Droits d'enregistrement (Régimes de faveur sur certaines acquisitions, points clefs des pactes Dutreil, respect des engagements de conservation, changement de régime fiscal, etc.)
- Cotisations sociales
- Assiette (extension d'assiette article L. 731-14 CRPM, sociétés holdings, etc.)
- Pluriactivité (frontière MSA – RSI, possibilité d'option pour un régime d'affiliation différent, etc.)

Droit rural

- Droit d'exploiter (contrôle des structures)
- SAFER (droit de préemption, acquisitions par substitution, etc.)
- Baux (ex : problématique des copreneurs, mise à disposition de terres et bâtiments agricoles à une société d'exploitation, transmission du bail, etc.)
- Constructions sur sol d'autrui (conséquences)
- Aides économiques (principaux écueils à éviter en cas de modification de la structure d'exploitation)

NOTA : ce plan peut être amené à évoluer

• Pré-requis

Disposer d'une expérience (rurale et fiscale) significative dans le suivi des dossiers agricoles.

• Pédagogie

Ce séminaire est déroulé à partir de situations pratiques fréquentes, pour exposer les principales règles théoriques applicables (cas concrets, exemples). Questions ciblées, études de cas pratiques, quiz d'évaluation.

Documents remis : support de synthèse, copie des transparents utilisés et check-list des points fondamentaux à examiner.

Formation proposée par l'UNECA (Union Nationale des Experts-Comptables Agricoles)

Date :

20 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 456 €

Public :

Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Collaborateur
confirmé

Rémunérations ou dividendes : quelle stratégie pour 2019-2020 ?

• Objectifs

Faut-il percevoir une rémunération soumise à charges sociales ou distribuer des dividendes ?
Que changent les dernières dispositions fiscales (dernières Lois de Finances) ?
Est-il judicieux pour un dirigeant de société de cotiser au-delà du plafond ?
Sur ces questions difficiles mais capitales pour vous-même et vos clients dirigeants de société, il est délicat d'émettre un avis qui tienne compte de toutes les évolutions du droit social.

- Savoir analyser les relations entre prestations et cotisations
- Savoir définir les seuils au-delà desquels les cotisations sont non productives de droits
- Savoir donner une méthode de détermination de l'optimum de rémunération

• Contenu

- Assujettissement des dividendes à charges sociales
- La logique des régimes
- L'analyse des prestations immédiates (maladie, IJ, invalidité, décès...)
- L'analyse des prestations différées (retraite de base et complémentaire)
- Les charges sociales obligatoires et facultatives
- Valorisation de la rémunération potentielle ou différée
- La recherche du plus fort revenu net
- Méthode opérationnelle d'optimisation de rémunération
- Les tables d'analyse par profession
- Les études de cas

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

15 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Responsable
service juridique
Responsable
service social

Votre devoir de conseil : la mise en place du CSE et la négociation collective

• Objectifs

Le Comité Social et Économique remplace au plus tard le 1^{er} janvier 2020 les trois instances représentatives du personnel existantes (délégués du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Sont abordés les élections du CSE, ses attributions et son fonctionnement, etc.

En outre, la négociation d'entreprise est facilitée dans les entreprises sans délégué syndical, notamment dans les TPE de moins de 11 salariés, voire de moins de 20 salariés en l'absence d'élus du personnel. Ces nouvelles règles offrent, par ailleurs, un large potentiel de nouvelles missions pour les experts-comptables.

- Savoir identifier dans une entreprise les conditions de mise en place des représentants du personnel
- Savoir mettre en place l'institution et renouveler l'institution
- Savoir suivre le fonctionnement des instances élues
- Connaître les risques et conséquences du non-respect de cette institution

• Contenu

Ce séminaire comporte trois parties :

Mise en place du Comité Social et Économique : décider, préparer, organiser et sécuriser la procédure électorale notamment

- Mise en place du Comité Social et Économique
- Obligation d'organiser les élections du CSE
- Déroulement des élections professionnelles
- Etc.

Attributions et protection des membres de la délégation du personnel au CSE : durée des mandats, des attributions et des modalités de fonctionnement

- Attributions du CSE
- Fonctionnement et moyens
- Etc.

La négociation d'entreprise, l'accent étant mis sur la négociation dans les TPE/PME

- Articulation entre les accords de branche et les accords d'entreprise
- Modalités de conclusion d'un accord d'entreprise

• Pré-requis

Avoir des bases en droit social et avoir l'objectif de mettre en place ou de développer des missions de conseil social et ressources humaines.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
13 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Responsable
service social

Votre devoir de conseil : les questions sociales à maîtriser

Points clés et maîtrise des risques, état de la législation et de la jurisprudence

• Objectifs

Après avoir rappelé en quoi consiste le devoir de conseil du professionnel comptable, l'objectif de ce séminaire est de sensibiliser les experts-comptables et les collaborateurs de haut niveau sur des problématiques sensibles en droit social et sur la responsabilité du cabinet.

- Connaître les problèmes pratiques et difficultés techniques
- Avoir des connaissances actualisées
- Savoir prendre toutes les précautions utiles pour éviter la mise en cause de la responsabilité du cabinet

• Contenu

Il est important de rappeler au préalable, via quelques exemples, la teneur de l'obligation de conseil de l'expert-comptable. Les thèmes abordés donnés à titre indicatif :

- L'obligation de formation
- Les obligations du donneur d'ordre
- L'emploi de travailleurs étrangers
- Le contrat de travail à temps partiel : gestion des dépassements de la durée du travail
- Les risques encourus en l'absence de mise en place des institutions représentatives du personnel
- L'utilisation du véhicule par le salarié
- La procédure d'inaptitude physique
- La mise en place des forfaits
- L'égalité de traitement

• Pré-requis

Il est nécessaire d'avoir des connaissances en droit social ou d'être responsable d'une équipe pour suivre ce séminaire.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

24 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable
Expert-comptable stagiaire
Responsable service juridique
Responsable service social
Responsable RH cabinet

L'élaboration et la négociation d'un accord d'entreprise dans les TPE-PME

• Objectifs

Développez de nouvelles missions et assistez les clients du cabinet dans la mise en place d'un accord d'entreprise.

Une approche concrète et pragmatique de la négociation d'entreprise adaptée aux TPE et PME :

- Conseiller efficacement le chef d'entreprise lors des négociations préalables
- Sécuriser la rédaction de l'accord d'entreprise
- Organiser le processus de validation de l'accord
- Mettre en place les outils de suivi et de révision de l'accord.

- Initier à la négociation sociale employeurs-salariés
- Maîtriser les notions juridiques nécessaires à la rédaction de l'accord
- Connaître les dispositions légales relatives à la mise en place, à l'acceptation, au suivi de l'accord

• Contenu

Introduction : Rappel sur les apports Loi Travail et ordonnances Macron

Matin : Présentation des dispositions juridiques

- La hiérarchie des Normes : les opportunités
 - Rapport des accords d'entreprise avec la loi
 - Rapport entre la convention collective et les accords d'entreprise
- Les partenaires et les modalités de la négociation d'un accord d'entreprise
 - Entreprises de moins de 11 salariés
 - Zoom sur l'accord référendaire : modalités pratiques
 - Entreprises entre 11 et 49 salariés
 - Entreprises d'au moins 50 salariés
 - La procédure d'enregistrement
- Les effets d'un accord d'entreprise
 - Impacts sur les contrats de travail
 - Spécificités des accords emploi / compétitivité

Après-midi : Gestion pratique de la négociation

- Mise en applications pratiques
 - Identification des thèmes de négociation pour les TPE/PME
 - Contingent, forfait jours, prime, modulation du temps de travail, déplacement...
 - Les techniques de négociation
 - Accords référendaires et avec le CSE
 - Cas pratique : rédaction d'une trame d'accord
- Une mission d'accompagnement pour les cabinets
 - Identification des besoins des clients
 - Matérialisation de la mission

Date :

17 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

• Pré-requis

Avoir suivi le module e-learning « Social - Prérequis » (SOC231).

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

RGPD :

1^{er} module :

Le comprendre et le mettre en place au sein de sa structure

• Objectifs

Le Règlement Général sur la Protection des Données est obligatoire depuis le 25 mai 2018 pour toutes les entreprises privées ou publiques qui gèrent des données personnelles directement ou indirectement, concernant des personnes résidant sur le territoire de l'Union Européenne.

Toutes les données personnelles sont concernées par le RGPD : nom, prénom, adresse, mail, numéro de téléphone, identité, numéro de sécurité sociale, adresse IP, etc.

La quasi-totalité des entreprises entrent dans le champ du RGPD, ne serait-ce que par le biais de la gestion du personnel, le trombinoscope ou l'annuaire de l'entreprise en passant par les GRC (Gestion de la Relation Client).

Cette formation a pour objectif de préparer son cabinet, son entreprise à la mise en place du RGPD.

- Comprendre la portée du règlement général sur la protection des données
- Adopter le RGPD pour augmenter la sécurité numérique de son cabinet
- Établir le plan d'actions et de formations pour respecter le RGPD au sein des cabinets d'expertise comptable en 6 étapes

• Contenu

Notions et enjeux (rapide)

- Le contexte, analyse des nouveautés apportées par le RGPD, la gestion des obligations imposées par le RGPD, qui est concerné ?...

Application du RGPD dans un cabinet d'expertise comptable : 6 étapes pour se préparer et le mettre en œuvre

- Désigner un Monsieur/Madame RGPD ou un DPO (Data Protection Officer)
 - Cartographier les domaines concernés et les différents traitements de données personnelles au sein d'un cabinet d'expertise comptable
 - Prioriser les différentes actions à mener
 - Gérer les risques concernant l'impact sur la protection de données
 - Organiser les processus internes pour gérer les événements concernant les données personnelles
 - Documenter l'ensemble des actions et procédures prouvant votre conformité au RGPD
- En résumé : Comment je m'organise ?

• Pré-requis

Connaître le RGPD et son cadre d'application.

• Pédagogie

Exposé
Débat
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Échange d'expériences
Travail en sous-groupes

RGPD : 2nd module : Cas pratiques d'application pour votre cabinet

• Objectifs

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est en application depuis le 25 mai 2018.

Il n'est pas aisé de le mettre en place au sein de sa structure. Nous vous accompagnons dans l'analyse de vos différents traitements et préparons avec vous la cartographie de votre cabinet et les éléments pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de votre structure avec le RGPD.

En quelques heures de formation, vous aurez construit la base nécessaire pour vous conformer au RGPD.

- Mettre en place le RGPD au sein des cabinets d'expertise comptable
- Repartir de la formation avec la plupart des missions recensées dans un cabinet (missions comptables ; missions sociales - établissement de bulletins de paie et conseil social ; missions juridiques - secrétariat juridique ; missions fiscales - IR et IFI) et le plan d'action à mettre en œuvre pour se conformer au RGPD
- Permettre aux participants de réaliser la cartographie propre de son cabinet sur les flux concernés : liste des traitements, nature des données, identification des sous-traitements, intervenants sur les données, conservation, etc.
- Mesurer l'impact sur le manuel de procédures du cabinet de chaque participant
- Optimiser l'organisation du cabinet

• Contenu

Cartographier les différents traitements de données personnelles au sein de son cabinet d'expertise comptable et créer son registre des traitements

Mettre en place les fiches d'écarts et les actions à mener

Prioriser les différentes actions à mener

Documenter l'ensemble des actions et procédures prouvant votre conformité au RGPD

• Pré-requis

Connaître le RGPD et son cadre d'application.

• Pédagogie

Exposé
Débat
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Échange d'expériences
Travail en sous-groupes

Date :

14 octobre 2019

(1 jour)

Matin : 1^{er} module

Après-midi : 2nd module

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

Commissaire

aux comptes

Introduction aux fondamentaux de la cybersécurité

Approche pratique et cas concrets liés à la protection de l'information numérique

• Objectifs

L'usage des outils technologiques, informatiques et d'internet génère des risques souvent mal connus et mal maîtrisés au sein des entreprises et du cabinet.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques non seulement techniques, mais également juridiques et environnementaux (pertes d'informations, improductivité, perte de valeur) liés à une utilisation non maîtrisée des outils technologiques. Elle alerte sur les enjeux de la cybercriminalité.

Cette formation vise à apporter des éléments de prévention et de gestion des risques pour les clients et pour les cabinets. Elle s'insère dans le rôle de conseil de l'expert-comptable et dans la mission du commissaire aux comptes.

- Avoir compris les enjeux pour les entreprises et le cabinet : protéger le capital informationnel des entreprises et du cabinet, prévenir les pannes ou défaillances, gérer les responsabilités, optimiser l'utilisation des outils, se protéger contre la cybercriminalité
- Connaître les principales failles sécuritaires d'un système d'information
- Identifier les principales zones de risques : techniques, juridiques, organisationnelles
- Prendre conscience des enjeux de la cybercriminalité
- Savoir élaborer une démarche de prévention des risques
- Diffuser une culture « Sécurité Informatique » au sein du cabinet et chez les clients

• Contenu

Les principes de la cybercriminalité

- La cybersécurité à l'ère de la transformation digitale
- Panorama de la cybercriminalité en entreprise
- Les principaux mécanismes employés par les cybercriminels
- Les conséquences de la cybercriminalité pour les entreprises
- Responsabilités légales et réglementaires pour le cabinet et ses dirigeants

Gérer et organiser la cybersécurité

- Le métier, les hommes et les outils numériques au cœur de l'analyse
- Le cabinet d'expertise comptable : une cible pour les pirates
- Adopter une stratégie de cyberprévention : informer, former, sensibiliser
- Évaluer le processus du système d'information : identifier les données sensibles, comprendre les points d'entrée pour les attaques
- Formaliser les procédures d'utilisation du système d'information : charte informatique, maîtrise de l'identité numérique
- Anticiper les cyberattaques : plan de continuité et reprise d'activités, test d'intrusion

Passage à l'action des 11 commandements pour se prémunir

- Revue des 11 commandements essentiels pour protéger son cabinet et ses clients
- Vidéos pédagogiques de sensibilisation
- Panorama des outils à disposition des experts-comptables pour prévenir les risques
- Quelles mesures appliquer en priorité ? Comment réagir à un incident ?

Mission de conseil en cybersécurité

- L'intervention de l'expert-comptable, source de valeur ajoutée pour le client
- Mise en place d'une méthodologie pour diagnostiquer / évaluer les risques cybersécurité
- Étape 1 : communiquer pour mieux informer
- Étape 2 : échanger pour mieux diagnostiquer
- Étape 3 : préconiser pour mieux anticiper

• **Pré-requis**

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• **Pédagogie**

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
07 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :
Expert-comptable
Commissaire
aux comptes
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
service informatique

Les jeunes entreprises innovantes

Comment les accompagner dans leur croissance ?

• Objectifs

Le séminaire abordera un champ assez large de sujets, permettant une vision d'ensemble des problématiques soulevées par l'environnement spécifique des start-up. Certains points tel que le dispositif des Jeunes Entreprises Innovantes feront l'objet d'approfondissements importants, afin d'apporter la maîtrise technique au participant ; d'autres seront abordés de façon plutôt synthétique, pour apporter la culture nécessaire à l'expert-comptable (comme, par exemple, le concept des prix de transfert ou encore les fondamentaux de la fiscalité internationale).

- Connaître les conditions d'application de ce statut et les exonérations fiscales et sociales des JEI
- Pouvoir aider les postulants dans la conduite des formalités nécessaires
- Maîtriser les spécificités de ce type d'entreprise dans le cadre du processus plus général de la création d'entreprise
- Connaître les spécificités du financement des entreprises innovantes (national et européen)
- Savoir le rôle et la fonction des différents acteurs et organismes travaillant pour les entreprises innovantes
- Identifier les différentes missions possibles pour un expert-comptable et son rôle dans l'accompagnement et le développement des « start-up »

• Contenu

- Introduction : découvrir l'écosystème des start-up
- Le financement : connaître les principaux dispositifs et leurs enjeux (du crowd-funding aux BSPCE en passant par l'ICO et la mesure du burn-rate)
- La Recherche et Développement : savoir quand et comment solliciter les aides fiscales (le statut JEI mais aussi les bonnes pratiques en matière de CIR et CII)
- Les ventes : appréhender les risques juridiques liés à des modes de commercialisation de plus en plus innovants (digitalisation des ventes, Barter...)
- Les achats : appréhender les conséquences de la consommation partagée dans le monde de l'entreprise (notions sur les prix de transfert, le partage des locaux et des équipes)
- Les ressources humaines : savoir combiner flexibilisation et conformité réglementaire (co-working, free-lance, télétravail...)
- Conclusion et ressources utiles

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

06 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 270 €

Public :

Expert-comptable

Facture électronique : mise en œuvre pratique

• Objectifs

Les factures électroniques se mettent en place progressivement au sein des PME et des TPE, après les grandes entreprises. D'ici 2020, 100% des factures à destination des acteurs du secteur public devront être numériques. Or, la facture électronique est au cœur du système comptable des entreprises ; l'expert-comptable doit en maîtriser les concepts, les enjeux, les opportunités et les risques, afin de pouvoir accompagner ses clients.

- Connaître ce que recouvre la notion de « facturation électronique »
- Savoir identifier les principes des solutions et des plateformes de facturation électronique
- Maîtriser les nouveaux termes des technologies : PDF signé, signature électronique des factures...
- Connaître la réglementation
- Identifier les opportunités et les risques de la facturation électronique pour son cabinet et les clients
- Maîtriser les atouts : gains de productivité, intégration des factures en comptabilité, archivages
- Structurer sa réflexion pour définir la stratégie informatique de son cabinet sur le sujet

• Contenu

Comprendre la facturation électronique

- Les principes de la facturation électronique ?
- Pourquoi la facturation électronique se développe actuellement ?
- Les termes indispensables à connaître en matière de facturation électronique
- Motivations et objectifs de la mise en place d'un process de facturation électronique
- Les aspects juridiques et fiscaux de la facturation électronique
- Les principes des solutions de facturation et les plateformes
- Panorama des solutions acheteurs et vendeurs
- Comment choisir une solution adaptée : quels sont les points d'attention ?

Comment se servir de la facturation électronique ?

- Mettre en place une facturation électronique et gagner en productivité comptable
- Gérer la mise en place du projet de facturation électronique
- Automatiser la récupération des flux électroniques de facturation
- Mettre en œuvre des solutions de facturation électronique pour ses clients
- Auditer les process de facturation électronique : les travaux du commissaire aux comptes

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Évaluation de l'acquisition des connaissances
Étude de cas
Exposé

Date :16 janvier 2020
(1 jour)**Lieu :**

Toulouse

Prix H.T. : 270 €**Public :**Expert-comptable
Responsable
service informatique

Collaborateur

Formations

20¹⁹20

Pour vous inscrire, veuillez vous connecter
sur le portail du CERECAMP :
portail-irf.cfpc.net/031

Les risques du métier : les bonnes pratiques pour éviter la mise en cause du cabinet

• Objectifs

Dans un environnement où les clients sont toujours plus exigeants, n'hésitent plus à mettre en cause le cabinet, la responsabilité que nous engageons sur les missions peut être source d'inquiétude. Comment prévenir les risques, comment adopter un comportement et de bonnes pratiques pour installer la confiance et éviter la mise en cause du cabinet ? Cette formation permet de comprendre la nature des différentes responsabilités et de s'approprier les bonnes pratiques au quotidien pour alléger les risques : prévention, encadrement, conservation des moyens de preuve.

- Connaître la responsabilité du cabinet au regard des obligations professionnelles et légales
- Savoir définir les responsabilités civile et pénale
- Comprendre et apprécier les évolutions de l'environnement ainsi que les attentes du client
- Maîtriser la responsabilité par des actions et réflexes quotidiens pour prévenir les mises en cause

• Contenu

Sensibilisation à la responsabilité

- La responsabilité et la vie du cabinet
- Responsabilité civile
 - Responsabilité contractuelle ou délictuelle
 - Manquements
- Responsabilité pénale
 - Délits
 - Complicité
 - Blanchiment

Les bonnes pratiques pour maîtriser la responsabilité

- Prévention des risques
- Encadrement de la responsabilité
- Documentation des travaux
- Délégation et supervision
- Conservation des éléments de preuve
- Communications au client

Date :

29 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Responsable mission comptable
Collaborateur débutant EC
Collaborateur juridique
Collaborateur paie
Assistante de direction
Secrétaire administrative

• Pré-requis

Avoir une expérience confirmée dans le traitement de dossiers d'expertise comptable (missions liées aux comptes, missions sociales, fiscales, juridiques, de gestion...).

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Les particularités fiscales de certaines professions

Fiscalité

Nouvelle version
Support dématérialisé

• Objectifs

Cette formation d'une journée à destination des collaborateurs aborde les particularités fiscales propres à certaines activités qui composent un portefeuille type de clients d'un cabinet d'expertise comptable (biens d'occasion, transport, mandataires, restauration, etc.). Elle recense les principales difficultés et particularités fiscales propres à ces activités illustrées par la jurisprudence. Elle est ponctuée de cas pratiques, en attirant notamment l'attention sur les règles dérogatoires, afin de permettre aux collaborateurs d'acquérir des automatismes en établissant une « check-list » des points de vigilance à surveiller pour chaque activité. L'intérêt du séminaire est de partir d'une activité particulière pour dérouler de manière transversale (TVA, IR, droits d'enregistrement, CFE) les difficultés fiscales clairement pré-identifiées comme étant propres à cette activité, et non pas d'aborder une formation de fiscalité « générale ».

- Disposer d'un outil de contrôle permettant aux collaborateurs d'acquérir des automatismes adaptés à chaque activité particulière abordée
- Souligner les points de fiscalité les plus délicats, dérogeant aux règles de droit commun, qui sont recensés comme étant les principales sources de rectifications dans le cadre des contrôles fiscaux des différentes activités, afin de permettre aux collaborateurs d'accomplir les diligences qui s'imposent pour la bonne tenue des dossiers

• Contenu

- Les négociants en véhicules automobiles et les concessionnaires
- Les travaux immobiliers et le secteur du bâtiment
- Les marchands de biens
- Les loueurs en meublé / gîtes / chambres d'hôtes
- La restauration
- Les antiquaires
- Les agences de voyage
- Les cafés / tabac / presse
- Le transport sanitaire de personnes et les taxis
- Les professions libérales
- Les pharmacies

• Pré-requis

Les participants doivent déjà connaître les principes généraux de la fiscalité. Ce séminaire doit s'entendre comme un séminaire « d'approfondissement » des connaissances fiscales et s'adresse aux collaborateurs qui pratiquent déjà la fiscalité au quotidien.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

09 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire

Collaborateur

Responsable
mission comptable

50 questions pour maîtriser les fondamentaux de la fiscalité

• Objectifs

La nécessité de maîtriser l'actualité laisse parfois au second plan la maîtrise des fondamentaux et des principes incontournables de la fiscalité. En une journée, ces principes seront rappelés et enrichis de l'actualité s'y rattachant. Cette formation, résolument pratique et qui ne s'adresse pas aux experts en fiscalité, se veut un tour d'horizon indispensable.

- Rappeler les principes de bases théoriques de sujets fréquemment rencontrés
- Présenter leurs évolutions législatives et jurisprudentielles et leurs conséquences
- Aborder les difficultés d'application
- Structurer la démarche de traitement des dossiers

• Contenu

Fiscalité des entreprises

- Immobilisations et amortissements
- Régime société mère/fille, point sur les évolutions 2017-2018
- Distributions de dividendes et intérêts de comptes courants
- Crédits d'impôt
- Entreprise individuelle : théorie du bilan et CGA
- Principes de déduction des charges
- Détermination du résultat fiscal

TVA

- Notion d'assujetti
- L'autoliquidation : pourquoi, comment ? difficultés d'application
- TVA et holding
- Régimes particuliers de taxation sur la marge
- Les locations immobilières
- Les ventes à distance
- Les demandes de remboursement de crédit de TVA

Vérification fiscale

- Actualité du contrôle fiscal : deux nouvelles formes de contrôle fiscal (contrôle à distance à partir du FEC, contrôle des remboursements de crédit de TVA)
- Le FEC

Fiscalité des particuliers

- Le prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus
- Points particuliers : souscription au capital des PME, prélèvements sociaux des non-résidents

Fiscalité locale

- CFE et taxe foncière : points de vigilance
- DEC LOYER : pourquoi, quand, comment, risques

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en fiscalité sera un plus afin de pouvoir comprendre l'articulation entre les principes théoriques et la pratique.

• Pédagogie

Échange d'expériences
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Exposé

Dates :

22 octobre 2019 ou
08 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur

Maîtriser les difficultés d'application de la TVA

• Objectifs

Les règles tenant au champ d'application, à l'exigibilité, et aux droits à déduction de la TVA doivent être totalement maîtrisées. L'internationalisation des opérations économiques suppose maintenant de connaître les règles de territorialité applicables. L'ambition de ce séminaire est de revenir sur les fondamentaux de la TVA, de les approfondir, afin de donner aux collaborateurs de cabinets les outils indispensables à leur mission.

- Maîtriser les principes de la TVA et leur mise en œuvre pratique dans les petites entreprises
- Maîtriser les conditions d'assujettissement à la TVA
- Connaître les règles de la TVA intracommunautaire
- Connaître les conditions de déduction de la TVA et les exclusions légales
- Savoir effectuer les contrôles de fin d'année
- Savoir exercer les options en matière de TVA

• Contenu

Le champ d'application de la TVA

- Les opérations hors champ, imposables, exonérées, soumises sur option
- Cas particulier des produits financiers

La territorialité de la TVA

- Les principes généraux
- La TVA intracommunautaire relative aux livraisons de biens et la DEB
- Les prestations de services et la DES
- Les cas d'autoliquidation de la TVA par le preneur assujetti
- L'autoliquidation de la TVA dans le secteur du bâtiment

Le fait générateur et l'exigibilité de la TVA

L'assiette de la TVA : le prix et les compléments de prix (indemnités et subventions), les régimes particuliers : la TVA sur la marge

Particularités : les commissionnaires transparents et opaques

Les différents taux de TVA au 1^{er} janvier 2019

Le droit à déduction de la TVA

- Conditions générales de récupération
- Les exclusions légales du droit à récupération
- Les régularisations de la TVA récupérée
- La récupération chez les assujettis et redevables partiels

Les mentions obligatoires devant figurer sur les factures : mentions générales et particulières

Les régimes de TVA

- La franchise en matière de TVA et les conditions d'option pour la TVA
- Le réel simplifié : les modifications du régime

Le contrôle de la TVA déclarée : les recoupements de fin d'année

- Analyse des différentes rubriques de la déclaration CA12 et de la déclaration CA3
- Sensibilisation aux principaux risques fiscaux et pénaux liés à la TVA (carroussels TVA, facture de complaisance, opérations fictives, la solidarité des opérateurs en cas d'application frauduleuse du régime de la TVA sur marge pour la vente de véhicules terrestres à moteur...)
- Nouvelle procédure de contrôle sur place pour instruire les demandes de remboursement de crédit de TVA jugées « suspectes »

• Pré-requis

Maîtriser les mécanismes de base de la TVA et les pratiquer de manière régulière.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Étude de cas

Dates :

22 novembre 2019 ou
19 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €**Public :**

Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
mission comptable
Collaborateur
confirmé EC

Les sociétés civiles de gestion immobilière : aspects fiscaux, juridiques et comptables

• Objectifs

Cette formation est dédiée aux collaborateurs autonomes ou assistants. Elle consiste à acquérir la pratique des SCI de gestion.

Ce séminaire a pour vocation d'être un outil à l'usage des collaborateurs dans le cadre d'une mission habituelle, le suivi des dossiers de SCI.

Pour ce faire, les principaux éléments du cadre juridique, comptable et fiscal sont abordés.

- Connaître les mécanismes et contraintes des domaines juridique, comptable et fiscal régissant le fonctionnement des SCI de gestion
- Savoir détecter les difficultés techniques de base pour une forme juridique incontournable en gestion du patrimoine et très présente dans les dossiers d'entreprise

• Contenu

Régime juridique

- Constitution
- Gérance
- Décisions collectives
- Associés et responsabilités des associés
- Cessions de parts
- Cas de jurisprudence

Régime fiscal

- Impôts dus à la constitution : droits d'enregistrement, TVA
- Impositions en cours d'existence : TVA, imposition des revenus, plus-values sur cession d'immeuble, gestion de l'année de transition en regard du CIMR
- Imposition en fin de société
- Imposition des associés en cas de cession de parts
- Gestion de l'option à l'IS et des conséquences inhérentes
- SCI et CET

Obligations comptables : formalisme, commissariat aux comptes, amortissements des immeubles

Organisation de la tenue comptable

Cas pratiques

- TVA et immeubles à usage mixte
- Déduction des travaux
- Détermination du résultat par associé
- Plus-value et passage à l'IS
- Écritures de passage à l'IS

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en fiscalité.

• Pédagogie

Exposé
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :
04 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
secteur d'activité
Collaborateur
juridique

Comprendre et remplir les déclarations fiscales annuelles de l'entreprise

• Objectifs

Le collaborateur comptable disposant des pré-requis en fiscalité apprendra, concrètement et en détail, comment il convient de remplir les principales déclarations des entreprises (individuelles ou sociétés commerciales) afin qu'il soit rapidement opérationnel.

- Connaître l'ensemble des principales déclarations fiscales à souscrire par l'entreprise
- Savoir compléter les déclarations annuelles de résultats (BIC, BNC, IS) et le tableau de détermination du résultat fiscal
- Maîtriser le cadencement et la nature des déclarations fiscales des entreprises

• Contenu

Déclarations des revenus

- Les déclarations des bénéfices catégoriels des entreprises individuelles
- Les déclarations des bénéfices des sociétés : pour les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés ; pour les sociétés de personnes
- Les déclarations des collectivités sans but lucratif

Déclarations liées à la taxe sur la valeur ajoutée

- Déclarations CA, DEB, DES
- TVA immobilière
- Exportations

Déclarations des autres impôts et taxes

- Les taxes assises sur les rémunérations (taxe d'apprentissage, formation professionnelle continue, effort construction, prélèvements sociaux)
- Les impôts directs locaux (CET, taxe sur les véhicules de sociétés)
- Autres taxes traditionnelles de l'entreprise (ORGANIC, Agefiph, etc.)

Principales déclarations ponctuelles

- Déclarations d'existence
- Changement d'exploitant
- Changement de consistance ou d'affectation des propriétés bâties ou non bâties

Maîtrise du suivi des déclarations

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en fiscalité.

• Pédagogie

Exposé
Tests d'auto-évaluation
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

10 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
mission comptable

Maîtriser les difficultés de la détermination du résultat fiscal BIC/IS

• Objectifs

Ce séminaire est destiné à éviter les erreurs lors de la détermination du résultat fiscal à l'IS et à l'IR et conduit à la maîtrise des crédits d'impôts et des régimes d'exonération les plus courants.

- Connaître les règles fondamentales
- Connaître les principales difficultés rencontrées lors de l'arrêté fiscal
- Maîtriser les difficultés fiscales pour satisfaire au devoir de conseil
- Connaître les crédits d'impôts

• Contenu

Étude par cycles du plan comptable de certains points fiscaux complexes

- BIC et IS : principes et critères de choix
- Choix entre actif commercial et patrimoine privé
- Incidences fiscales des règles comptables sur les actifs et les passifs
- Analyse des subventions et indemnités
- Crédit d'impôts et régimes de faveur
- Frais de recherche et développement
- Déductibilité des rémunérations et des cotisations sociales

Étude des régimes particuliers

- Fiscalité des titres et valeurs mobilières
- Plus-values professionnelles et régimes d'exonération
- Report des déficits à l'IR et à l'IS
- Régime des sociétés mères/filles et des sociétés transparentes fiscalement
- Distributions de dividendes

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance des règles fiscales, notamment des régimes d'imposition.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

20 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Responsable
mission comptable
Collaborateur
confirmé EC

Petits groupes de sociétés : initiation juridique et fiscale

• Objectifs

Les collaborateurs sont formés à traiter les opérations d'une entité déterminée : ils connaissent les règles de droit des différentes formes de sociétés, prises individuellement (SARL, SAS, société civile...) ; de même, ils connaissent les règles de détermination d'un résultat fiscal individuel, ainsi que les impôts et taxes dont une entité est redevable.

Mais les collaborateurs peuvent être confrontés à des groupes de sociétés dont le bon traitement juridique et fiscal nécessitera des connaissances supplémentaires. Les relations intra-groupe (prêts de trésorerie, prestations de services entre sociétés du groupe...) sont un sujet à part qui ne s'improvise pas. Les groupes de sociétés, même très simples (une mère et une fille), font l'objet d'un traitement fiscal spécifique (régime mère-fille, intégration fiscale, sujet de la déductibilité de la TVA, de la taxe sur les salaires...).

La journée de formation fait le point sur ces sujets, tant juridiques que fiscaux.

Permettre aux collaborateurs en charge de petits groupes de sociétés de maîtriser les difficultés les plus courantes :

- Pratique des management fees
- Récupération de la TVA
- Taxe sur les salaires
- Intégration fiscale
- Conventions réglementées

• Contenu

Les aspects juridiques liés à l'organisation d'un groupe

- Organisation du groupe et formes sociales utilisées
- Conventions entre sociétés du groupe et particularités des management fees
- La gouvernance du groupe
- Mouvements de trésorerie intra-groupe
- Règles juridiques concernant les participations
- Incidences comptables des groupes

Les questions fiscales propres aux groupes

- Régime mère-fille
- Intégration fiscale
- Particularités fiscales des titres de participation
- Problématiques particulières de TVA et taxe sur les salaires
- Charges financières des groupes
- Provisions et aides intra-groupes
- La holding animatrice
- IFI : la notion de bien professionnel dans le cadre d'un groupe
- Notions sur le pacte Dutreil

• Pré-requis

Connaître les fondamentaux de la fiscalité et du droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé

Mini cas d'application

Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

27 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC

Plus-values professionnelles et privées

• Objectifs

En une journée, cette formation vous permet d'appréhender la définition des plus-values professionnelles, les cas d'exonération ou de report (petites cessions, apport en société, transmission, etc.).

Au plan des plus-values privées, vous serez en mesure de maîtriser le régime des plus-values immobilières et sur valeurs mobilières.

- Définir les plus-values professionnelles et les plus-values privées
- Savoir déterminer la plus-value imposable à l'impôt
- Maîtriser les différentes mesures favorables pour l'obtention d'une exonération ou du report de l'imposition des plus-values

• Contenu

Les plus-values professionnelles

- Rappel sur les définitions des plus-values
- Les principales caractéristiques
- Les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu
- Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Les plus-values privées

- Les principales caractéristiques
- Les plus-values immobilières
- Les plus-values mobilières (biens et valeurs mobilières)
- Mesures favorables à la transmission d'entreprise

• Pré-requis

Avoir des connaissances de base en fiscalité personnelle et des entreprises.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Dates :

07 février 2020
ou 05 juin 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC

Comprendre et savoir remplir les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers

• Objectifs

Quand doit être établie la déclaration des revenus ? Qui fait partie du foyer fiscal ? Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ? Quelles sont les autres déclarations à compléter ? Connaître toutes les déclarations 2044, 2074, 2042 C Pro, 2047 etc. c'est ce que propose cette formation pour vos collaborateurs. Une formation indispensable à tous collaborateurs de cabinet.

- Comprendre et savoir remplir les déclarations 2042-2042C, 2044, 2074, 2047...

• Contenu

Déclaration et paiement

Qui fait partie du foyer fiscal (déclaration 2042) ?

Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ?

- Principes généraux
- Traitements, salaires, pensions
 - Revenu imposable - éléments imposables
 - Exonérations : apprentis, stagiaires
 - Charges déductibles
- Revenus de capitaux mobiliers
 - Revenus concernés
 - Mise en place du PFU, choix PFU/IR
- Plus-values immobilières : rappels

Quelles sont les autres déclarations à compléter ?

- Déclaration 2044 - Revenus fonciers
- Déclaration 2074 - Plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux
- Déclaration 2042 C PRO - Revenus professionnels : BIC / BNC / BA

Les charges déductibles du revenu global, les réductions et crédits d'impôt (déclarations 2042 et 2042 C)

- Charges déductibles du revenu global
- Réductions et crédits d'impôt

Comment déclarer l'IFI ?

- Déclaration 2042 - IFI et ses annexes
- Quels montants déclarer ?

• Pré-requis

Avoir une bonne connaissance de la fiscalité des particuliers.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

21 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur confirmé EC
Collaborateur débutant EC

Maîtriser le formalisme fiscal pour prévenir les sanctions

• Objectifs

Ce séminaire s'adresse aux experts-comptables, collaborateurs responsables et collaborateurs autonomes en vue d'acquérir une pratique des points essentiels du formalisme fiscal.

Cette formation relève de l'approche et de la maîtrise des risques inhérents au non respect du formalisme déclaratif tant au niveau des impôts directs (IR / IS) qu'au niveau des impôts indirects (TVA notamment).

- Connaître l'importance des conditions de forme en matière fiscale, souvent aussi importantes que les conditions de fond
- Connaître pour les principaux impôts, les obligations fiscales déclaratives
- Maîtriser les conséquences et sanctions du non-respect de ces contraintes
- Être capable de mesurer l'importance de la forme de la comptabilité lors de l'examen par l'administration

• Contenu

Introduction : erreurs et décisions de gestion

Le formalisme fiscal et les obligations déclaratives

- Les obligations déclaratives relatives aux principaux impôts et taxes
- Les sanctions fiscales consécutives au non-respect des obligations déclaratives
- L'incidence du non-respect des obligations déclaratives sur les procédures de contrôle
- L'exposé des obligations déclaratives particulières

L'analyse de la comptabilité

- Les obligations de forme relatives à la tenue de la comptabilité et les conséquences de son rejet par l'administration fiscale
- Les règles spécifiques liées au FEC et au contrôle fiscal des comptabilités informatisées
- Les règles relatives aux factures depuis le 1^{er} janvier 2013
- La comptabilisation des provisions et des amortissements

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en fiscalité.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

15 juin 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
mission comptable
Responsable
service conseil
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
débutant EC
Collaborateur
confirmé CAC

Établir un résultat flash et un tableau de bord

• Objectifs

Ce séminaire est destiné à des collaborateurs débutants qui souhaitent acquérir une pratique dans la mise en œuvre de ces outils de gestion classiques au service des TPE ou PME. Les clients attendent de plus en plus de la part de leur expert-comptable le suivi au jour le jour de leur activité, des prévisions, des conseils en gestion. Mais le cabinet est-il prêt ? Ce séminaire propose d'outiller les cabinets et leurs collaborateurs pour répondre à ces besoins identifiés en particulier dans les PME.

- Comprendre l'utilité de ces produits comme outils de pilotage de l'entreprise
- Maîtriser l'argumentaire de vente de ces missions
- Maîtriser les techniques d'élaboration
- Connaître les principaux outils
- Savoir présenter les documents au client

• Contenu

Nécessité pour les entreprises de suivre leur gestion au quotidien

Le résultat flash pour connaître son résultat au fur et à mesure et le résultat prévisionnel évolutif

- Contenu
- Limites et risques
- L'élaboration en début d'exercice
- Le suivi et l'adaptation
- La comparaison avec les résultats définitifs
- Les outils possibles

Le tableau de bord de gestion pour vérifier le respect des objectifs de l'entreprise

- Qualité d'un tableau de bord
- Le choix des indicateurs : par l'expert-comptable (conseils de gestion), par l'entité (stratégie et activité)
- La recherche de l'information
- L'adaptation permanente aux besoins
- La communication dans l'entreprise
- Les outils possibles

Date :

11 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Responsable
service conseil
Collaborateur
débutant EC

Organisation de la mission

- Les normes à respecter
- La lettre de mission
- Le rapport
- Comment « vendre » le « produit »

L'informatique et Internet comme outils de transmission

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en matière de règles de gestion et de finance.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Mini cas d'application

Faire parler le bilan de la petite entreprise

Analyse financière

• Objectifs

La présentation des comptes annuels au client représente la valeur ajoutée de la mission pour les dirigeants de TPE pour les intéresser à leur comptabilité. Faire parler le « bilan » est un exercice de communication qui consiste à en extraire les éléments clés en termes d'analyse financière et de les présenter de manière claire et pédagogique aux dirigeants en faisant apparaître les équilibres essentiels du bilan, les ratios significatifs du compte de résultat et en faisant comprendre l'évolution de la trésorerie.

- Savoir intéresser le dirigeant d'une TPE à la lecture de ses comptes annuels
- Savoir analyser les comptes d'une TPE sous un angle économique et financier et maîtriser les fondamentaux de l'analyse financière et de gestion
- Savoir expliquer les variations de la trésorerie
- Savoir identifier les éléments clés qu'il faut présenter au client et passer d'un langage de comptable à une vision de conseiller
- Être capable d'adapter l'analyse à l'entreprise et à son chef

• Contenu

Introduction

Se préparer à l'entretien

- Le contexte de l'entretien
- Les attentes du client
- Côté cabinet : préparer son entretien

Maîtriser l'entretien comme outil commercial

- Les réflexes à avoir lors d'un entretien commercial
- Proposition d'une démarche d'analyse
- Une stratégie à adopter
- Mises en situation

Vers de nouvelles missions de conseil pour l'expert-comptable

- De l'entretien bilan à l'accompagnement régulier
- Vers de nouveaux circuits de financement
- Les conseils en gestion et organisation

Conclusion

• Pré-requis

Avoir une connaissance générale des règles de gestion et de finance.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Jeux de rôles
Débat
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Dates :

14 novembre 2019
ou 13 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable
Responsable
secteur d'activité
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur conseil

Coût de revient et marge : conseiller vos clients

• Objectifs

La comptabilité de gestion a pour objet la mesure et l'analyse des coûts d'une entreprise. Elle permet de calculer le coût d'une activité, d'une gamme de services, de services rendus dans une région et de constater les services qui génèrent les meilleures (ou les moins bonnes) marges bénéficiaires.

Le séminaire doit permettre aux participants d'assimiler les mécanismes d'analyse des coûts et d'obtenir les moyens nécessaires pour ce faire.

- Comprendre l'intérêt du calcul des coûts d'une PME pour aider le chef d'entreprise à piloter son entreprise
- Maîtriser la relation entre coûts et prix de vente et aider le chef d'entreprise à fixer le juste prix de ses produits et services
- L'aider à prendre les bonnes décisions concernant les activités non rentables
- Savoir quelles méthodes utiliser pour les PME de négoce, de service ou de PMI

• Contenu

Introduction : notion de coût et objet de l'évaluation

Mise en œuvre de la mission de calcul de coûts

- Mise en œuvre de la méthode des coûts complets
- Mise en œuvre de la méthode des coûts partiels

La comptabilité par activité

L'organisation de la mission d'analyse des coûts entre le cabinet d'expertise comptable et l'entreprise

Synthèse globale

Logiciels de calcul de coût

Date :

11 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC

• Pré-requis

Avoir les connaissances de base de la comptabilité de gestion.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Comment accompagner un créateur d'entreprise

• Objectifs

Recevoir un porteur de projet de création, l'aider à faire les bons choix et l'accompagner dans la phase de lancement pour le conduire à la réussite, est une expérience passionnante et enrichissante.

Elle nécessite des compétences relationnelles et des connaissances dans les domaines financier, fiscal, social administratif et juridique.

Le séminaire vous propose une méthodologie complète d'accompagnement : depuis le premier contact jusqu'à l'accompagnement des premiers pas du créateur dans son entreprise.

- Connaître la typologie des créateurs et pouvoir reconnaître les « bons projets »
- Pouvoir conduire le premier entretien et faire l'analyse critique du projet
- Savoir accompagner le créateur dans la phase d'élaboration du projet
- Pouvoir le conseiller dans les choix techniques
- Savoir élaborer des prévisions budgétaires
- Savoir simuler des besoins de financement
- Choix de la forme fiscale, sociale et juridique
- Construire un business plan
- Savoir l'accompagner dans les négociations avec les financeurs et les premières démarches administratives
- Assister le créateur dans son organisation administrative et comptable

Ce séminaire s'appuie sur les outils et supports du CSOEC : Comité Création d'Entreprise et Entreprises Innovantes

• Contenu

Contexte de la mission - Une mission exigeante et très enrichissante

- Les enjeux de l'accompagnement à la création d'entreprise
- Les clés de la réussite pour un projet de création
- Les compétences à acquérir

Prise de connaissance du projet

- Collecter et analyser un ensemble d'informations
- Présenter l'accompagnement du cabinet au créateur

Conduite de la mission : la phase de pré-crédation

- Analyse de la faisabilité
- Le plan d'affaires
- La recherche de financement et négociation avec les partenaires
- Le choix d'un statut (aspects juridiques, fiscaux, sociaux)

Assistance pour le démarrage et le suivi post-crédation

- L'immatriculation auprès des centres de formalités des entreprises
- Autres formalités
- La phase post-crédation

Conclusion : Mission à fort enjeu pour l'expert-comptable

• Pré-requis

Avoir des connaissances générales en matière de règles de gestion et de finance.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
16 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
Collaborateur
conseil

Bien gérer la dissolution et la liquidation des sociétés : aspects comptables et juridiques

• Objectifs

À l'issue du séminaire, le participant sera en mesure d'intégrer l'impact de la dissolution anticipée de la société sur :

- La gouvernance de la société, son activité, les relations avec les partenaires et les tiers
- L'organisation du dossier comptable
- Les obligations déclaratives

Il saura préparer les comptes de liquidation et la répartition du boni.

- Savoir traiter le dossier d'une société depuis la prise de décision de dissolution anticipée jusqu'à sa radiation du registre du commerce et des sociétés
- Assurer le suivi juridique pendant cette période et la tenue du dossier sous ses aspects comptable, fiscal et social dans le respect de la réglementation

• Contenu

Les spécificités de la procédure de dissolution en fonction des principales formes sociales

- SA
- SAS
- SARL
- Sociétés civiles

La nomination et le rôle du liquidateur

- Profil
- Mission
- Obligations légales
- Responsabilité

Les opérations de liquidation et de partage

- La réalisation des actifs
- Le paiement des passifs
- Les opérations de partage
- Reprise des apports
- Répartition du boni de liquidation

Le suivi juridique, comptable, fiscal et administratif

- La consultation des associés
- Le bilan de clôture de liquidation
- La fiscalité de la liquidation
- La radiation au RCS

• Pré-requis

Connaître les fondamentaux en comptabilité, fiscalité et droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Dates :

08 octobre 2019 ou
28 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Stagiaire CAC
Responsable
mission comptable
Responsable
service juridique
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
juridique

Actualisation en droit des sociétés

Juridique

Nouvelle version
Support dématérialisé

• Objectifs

Ce séminaire permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés

• Contenu

Nouveautés législatives et réglementaires 2018/2019

- Décret du 28 février 2018 : associés de SARL, assemblées d'actionnaires SA
- Loi du 10 août 2018 : PE dispense d'établissement du rapport de gestion
- Autres lois, décrets... en 2018
- Loi PACTE 2019 : impact en droit des sociétés

Autres nouveautés 2019

Jurisprudence, réponses ministérielles ... 2018/2019

• Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise du droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
21 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
débutant EC
Collaborateur
confirmé CAC
Collaborateur
débutant CAC
Collaborateur
juridique

Secrétariat juridique : maîtriser les formalités de la vie sociale

• Objectifs

Les formalités émaillent la vie des entreprises ; loin d'être de simples démarches administratives, elles conditionnent bien souvent la validité des actes juridiques ou leur opposabilité aux tiers. Quelles sont les principales formalités, quels sont leurs impacts, quels sont les délais à respecter ? Ce séminaire développe l'approche méthodologique permettant de bien s'organiser, rentabiliser et sécuriser les missions pour les dirigeants comme pour l'expert-comptable.

- Maîtriser les principales formalités liées au suivi juridique courant d'une entreprise
- Savoir planifier les formalités et s'organiser pour collecter les documents et informations nécessaires
- Maîtriser concrètement les diligences à accomplir : publicité légale, mentions au greffe, etc.

• Contenu

Immatriculation

- Activités réglementées
- Activités artisanales
- CFE et SIE compétents
- Démarches à accomplir et documents à fournir

Modification (démarches à accomplir / documents à fournir)

- Changement de dénomination, de nom commercial ou d'enseigne
- Changement relatif au capital social
- Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social
- Changement relatif aux gérants
- Changement relatif à la forme juridique
- Changement relatif à l'activité
- Changement relatif aux commissaires aux comptes
- Prise d'activité dans une société immatriculée sans activité commerciale

Radiation (démarches à accomplir / documents à fournir)

- Dissolution avec liquidation
- Déclaration de radiation

Transfert / Établissement secondaire (démarches à accomplir / documents à fournir)

- Transfert de siège social ou d'établissement principal
- Transfert d'établissement secondaire
- Ouverture ou fermeture d'un établissement secondaire

Approbation / dépôt des comptes annuels

- Convocation de l'assemblée
- Règles de représentation
- Tenue des assemblées
- Règles de majorité
- Rédaction des procès-verbaux
- Tenue des registres
- Formalités au greffe
- Formalités consécutives à une distribution de dividendes

Cession de parts sociales

• Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux en droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

19 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur confirmé EC
Collaborateur juridique

Les principaux contrats de l'entreprise : les 5 à 10 points à examiner (aspects juridiques et comptables)

• Objectifs

- Maîtriser les points clés des principaux contrats afin d'apprécier leur impact concret sur l'entreprise, son environnement et ses partenaires dans une vision transversale juridique et comptable
- Comprendre la convention et mesurer les interactions entre le droit et le chiffre pour un bon suivi des dossiers

Découvrir et comprendre les éléments essentiels ainsi que les points à risque de ces contrats pour :

- en faciliter la lecture et, le cas échéant, respecter l'obligation d'information et de conseil
- prévenir les difficultés d'application des principales clauses
- et développer des missions d'accompagnement managérial des clients

N.B. Il n'est pas prévu de former à la rédaction de ces contrats.

• Contenu

Seront abordés les contrats suivants :

- Baux commerciaux et professionnels
- Sous-traitance
- Franchise
- Contrats informatiques
- Location-gérance
- Caution
- Assurances de l'entreprise
- Conditions générales de vente (dont règles de facturation et délais de paiement)

• Pré-requis

Avoir une expérience confirmée dans le traitement des dossiers des clients en expertise comptable et/ou en commissariat aux comptes.

Avoir des connaissances de base en droit des contrats.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

12 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
confirmé EC

Collaborateur
confirmé CAC

Collaborateur
juridique

Collaborateur conseil

SARL, SAS, SA les points clés pour bien conseiller

• Objectifs

Les dirigeants de PME sont très attachés à la notion d'interlocuteur unique : il est donc important pour eux de pouvoir compter sur les informations délivrées par le collaborateur chargé de leur dossier.

Le séminaire permet de faire le point sur les particularités juridiques de ces trois formes de sociétés et d'être ainsi capable de satisfaire à l'obligation de conseil.

- Se perfectionner sur les aspects juridiques des SARL, SAS et SA.
- Maîtriser les caractéristiques essentielles de ces trois formes sociales (SA, SAS, SARL) afin :
 - d'assurer un suivi juridique adéquat
 - de savoir répondre aux questions des dirigeants d'entreprise sur les opportunités de choix en matière de statut du dirigeant et de système de gestion
 - de mesurer aussi bien les opportunités que les risques

• Contenu

Constitution

- Qualité et nombre d'associés
- Formes autorisant la société unipersonnelle
- Capital minimum

Fonctionnement

- Poids relatif du cadre légal et des dispositions statutaires
- Partage des rôles entre les organes de direction et l'assemblée générale
- Contrôle de la gestion

Statut des dirigeants

- Nomination, révocation
- Régime fiscal et social
- Responsabilité
- Statut du conjoint

Transmission des droits sociaux

- Notion de société ouverte ou fermée
- Modalités de cession des droits

Avantages et inconvénients de la SAS comparée aux autres formes sociales

• Pré-requis

Connaître le monde des entreprises et avoir des notions de base en droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

10 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable stagiaire
Responsable mission comptable
Collaborateur confirmé EC
Collaborateur confirmé CAC
Collaborateur juridique

Savoir traiter les assemblées générales

Application aux SARL et SAS

• Objectifs

L'objectif de cette journée est de préparer et/ou de superviser les assemblées générales annuelles au sein des SARL et SAS afin d'en assurer la régularité. Pour cela, des outils et feuilles de travail spécifiques seront remis aux participants. Ces éléments seront totalement personnalisables.

- Savoir préparer et/ou superviser les assemblées générales annuelles

• Contenu

Introduction sur la mission juridique dans les cabinets

Les décisions collectives dans les SARL

- Les différentes décisions collectives
- L'organisation des assemblées générales
- Le formalisme et les formalités

Les décisions collectives dans les SAS

- Les différentes décisions collectives
- L'organisation des assemblées générales
- Le formalisme et les formalités

La mission d'approbation des comptes annuels

- Dans la SARL
- Dans la SAS

Les opérations complémentaires à l'AGO

- Nominations et fixation de la rémunération des dirigeants
- Transfert de siège
- Perte de la moitié du capital
- Autorisations diverses

• Pré-requis

Avoir une connaissance des fondamentaux en droit des sociétés.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

04 juin 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
juridique

Écoutez, détectez, vendez !

• Objectifs

Un cabinet dynamique est un cabinet au sein duquel chacun des collaborateurs participe au développement des missions. L'écoute « active » est la technique de base qui vous permettra de déceler des attentes non exprimées par les clients et saisir ainsi des opportunités pour de nouvelles missions.

- Savoir communiquer avec ses clients de façon positive
- Savoir anticiper les besoins et répondre à leurs attentes
- Savoir proposer de nouvelles prestations, de nouvelles missions

• Contenu

Approche théorique

- Sensibilisation aux attitudes d'aide à la communication à travers différents types de communication
- Les techniques de communication : la reformulation, l'observation et l'écoute
- Les différents moyens de communication orale : les mots, la voix, le regard, la gestuelle et la présentation

Approche pratique : maîtrise des échanges avec les clients

- Analyse de leurs besoins
- Écoute du client et conduite d'entretien
- Approche marketing : les techniques de vente

Entraînement pratique

- Jeux de rôle dans un cadre professionnel
- Apprendre à se présenter, argumenter, négocier et percevoir les attentes du client

• Pré-requis

Être en contact avec des clients, avec un minimum d'autonomie sur son portefeuille de dossiers.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Jeux de rôles
Travail en sous-groupes
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

04 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €**Public :**

Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
conseil

Le secrétariat et l'accueil performant

• Objectifs

Fonction éminemment stratégique, le secrétariat du cabinet est vecteur d'image et pivot de la communication interne. Il accueille les prospects et les clients aussi bien physiquement qu'au téléphone. Gérer son temps, planifier et organiser ses travaux, maîtriser les TIC et les règles essentielles de communication, tels sont les facteurs clés de la performance de nos secrétariats.

- Connaître parfaitement son environnement professionnel
- Connaître les principes de gestion de son temps, de planification et d'organisation de ses travaux
- Connaître l'intérêt des nouvelles technologies bureautiques
- Maîtriser les règles de communication interne et de relation entre les personnes

• Contenu

Présentation synthétique de la profession

- Missions
- Responsabilités
- Secret professionnel

Définition de la fonction de la secrétaire de direction et méthodes d'organisation du secrétariat

- Organisation et planification des travaux
- Accueil
- Communication et relations internes
- Traitement des documents
- Classement et archivage
- Procédures du cabinet

Profil souhaité de la secrétaire de cabinet comptable

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Jeux de rôles
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

28 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
débutant EC
Assistante
de direction
Secrétaire
administrative

S'initier à la gestion patrimoniale

• Objectifs

Les chefs d'entreprise sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur leur gestion patrimoniale. Mais les dirigeants sont souvent perturbés par la complexité juridique et fiscale et la diversité des offres et remettent souvent « à plus tard » cette démarche.

Les responsables de dossier sont bien positionnés pour identifier les besoins des clients, recenser les attentes des clients et alerter le cabinet sur l'opportunité d'accompagner le client dans cette démarche.

- Connaître les enjeux économiques, juridiques et fiscaux d'une gestion patrimoniale pour proposer une mission aux clients
- Maîtriser la méthodologie d'une gestion patrimoniale ; inventaire du patrimoine ; diagnostic de la situation patrimoniale, définition du projet, identification des choix possibles, enjeux du projet ...
- Savoir identifier les besoins des chefs d'entreprise
- Être en mesure de susciter la demande et d'alerter le cabinet

• Contenu

Les missions de conseil patrimonial au sein du cabinet

Bilans à caractère familial et successoral

- Bilan prévoyance
- Bilan retraite
- Bilan successoral

Missions destinées à améliorer les revenus du chef d'entreprise

- Alléger la pression fiscale
- Accroître le patrimoine du chef d'entreprise

Transmission du patrimoine

Diagnostic patrimonial global

- Comprendre les enjeux d'une mission de conseil patrimonial global
- Proposition d'un questionnaire favorisant l'entretien patrimonial avec son client
- Détecter les besoins du client pour alerter le cabinet

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Exposé

Date :

29 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 200 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
débutant EC
Collaborateur
juridique

Établir les comptes annuels et la liasse fiscale

• Objectifs

Après les travaux de révision, l'informatique ne peut à elle seule établir les comptes annuels et la liasse fiscale. De nombreux travaux de réflexion sont encore nécessaires.

Ce séminaire permet aux collaborateurs d'apprendre à gérer cette étape en faisant le point sur les travaux spécifiques nécessaires tant pour la liasse fiscale que pour l'annexe ; réfléchir et maîtriser l'organisation et la gestion des dossiers afin de gagner du temps en « période fiscale ».

- Savoir mettre en œuvre les obligations comptables et fiscales
- Savoir finaliser les travaux par l'établissement des comptes annuels et de la liasse fiscale
- Préparer les informations non chiffrées et l'annexe
- Maîtriser la clôture et la supervision du dossier de travail
- Savoir préparer la mission de l'année suivante

• Contenu

Généralités

- Mission de l'expert-comptable
- Dossier de travail
- Travaux de contrôle de fin d'exercice
- Travaux de fin de mission
- Préparation de la mission de l'exercice suivant

Élaboration et présentation des comptes annuels, évolution des textes - Directive comptable unique - PCG évolution des textes

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe (en fonction de l'importance de l'entreprise : les différentes versions)

Obligations fiscales

- Régime d'imposition des petites et moyennes entreprises
- Préparation de la liasse fiscale : exemples régime normal et régime simplifié

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Dates :

04 octobre 2019
ou 06 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Responsable
mission comptable
Responsable
secteur d'activité
Collaborateur
débutant EC
Collaborateur
juridique

Réviser un grand livre

• Objectifs

Le contrôle des comptes dans le cadre d'une mission de présentation nécessite une méthodologie bien organisée de la révision du grand livre pour en assurer la pleine efficacité, dans le respect des normes professionnelles.

Le séminaire donne une approche très opérationnelle de la démarche et des techniques de révision des comptes à travers la lecture du grand livre.

- Savoir mettre en œuvre une méthodologie de contrôle des comptes dans le respect des normes d'une mission de présentation
- Savoir analyser le grand livre avec un regard critique
- Savoir intégrer les nouvelles règles comptables dans l'approche de contrôle
- Savoir valider les comptes par cycles conformément au programme de travail

L'objectif de ce séminaire n'est pas de pratiquer une révision complète d'un cas pratique mais d'apporter une méthodologie par cycles et d'apporter des astuces pour réviser un grand livre de façon optimale.

• Contenu

Cadre général d'intervention

Les feuilles de travail, le dossier

Le grand livre

- Conception, présentation, contenu
- Sa place dans le cycle comptable

L'analyse des comptes

- Signification économique et juridique

La recherche des erreurs, des omissions

- Contrôle par cycles
- Détermination de l'ordre logique à respecter
- Pointages, analyses
- Recoupements internes et externes
- Contrôles de vraisemblance

Les problèmes de séparation des exercices

• Pré-requis

Maîtriser la saisie comptable et savoir solder les comptes clients / fournisseurs...

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Analyse de documentation
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Dates :

24 et 25 octobre 2019
ou
30 et 31 janvier 2020
(2 jours)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 460 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
débutant EC

Arrêter les comptes annuels 2019 : aspects comptables, juridiques, sociaux et fiscaux Évolutions et nouveautés

• Objectifs

Chaque année, de nombreux textes légaux et réglementaires, issus de la doctrine et de la jurisprudence, modifient le cadre dans lequel les experts-comptables et leurs collaborateurs préparent les comptes annuels. Sommes-nous sûrs qu'au moment des travaux de clôture, aucun texte n'a été omis ?

La participation à cette formation permettra de revoir toutes les principales nouveautés parues dont il faut tenir compte pour réfléchir à leur mise en œuvre et ainsi préparer les comptes annuels des clients avec une pleine sécurité.

- Maîtriser les nouveaux textes légaux et réglementaires influençant la préparation des comptes annuels
- Savoir les prendre en compte dans les travaux et savoir analyser les incidences de ces modifications

• Contenu

Panorama de l'actualité comptable, juridique, sociale et fiscale, précisions sur l'évolution des textes antérieurs à travers les cycles

- Achats / fournisseurs / stock, ventes / clients, immobilisations, social, fiscalité, trésorerie, capitaux propres, provisions pour risques et charges

Panorama de l'actualité en matière d'information financière et comptable

- Annexe, rapport de gestion....
- Rappel des obligations comptables des personnes physiques et des personnes morales en fonction des seuils fiscaux et comptables

Évolution de l'environnement pour les experts-comptables

- Nouvelles normes et autres textes importants

Pour chacun des thèmes abordés ci-dessus seront appréhendées : les lois, la réglementation, la doctrine et la jurisprudence ayant un impact sur la clôture des comptes 2019. La loi de finances 2020 et la loi de financement de la sécurité sociale 2020 seront prises en compte pour ce qui concerne les dispositions entrant en vigueur en 2019.

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
07 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
confirmé CAC

Réviser un grand livre - Perfectionnement

• Objectifs

La formation permet aux participants de maîtriser certaines difficultés de traitement d'opérations plus complexes que dans le premier séminaire (Réviser un grand livre). Les thèmes proposés permettent ainsi aux participants, à la fin du séminaire, de traiter en autonomie quasiment l'intégralité d'un dossier d'une TPE. L'apport du participant à son cabinet permettra ainsi d'alléger significativement le travail de révision pour l'expert-comptable.

- Consolider ses acquis sur les contrôles incontournables
- Intégrer des techniques complémentaires pour les cycles à caractère fiscal et social

• Contenu

Test de positionnement à partir du séminaire « Réviser un grand livre »

Étude de 8 grands thèmes et mise en pratique sur les sujets suivants

- Le résultat fiscal
- L'intéressement
- Gestion des immobilisations
- Suivi d'OPCVM
- Avantages fiscaux BNC
- La voiture
- Charges sociales BNC
- Charges sociales TNS

• Pré-requis

Avoir suivi la formation « Réviser un grand livre » (REC205).

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

26 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur

Révision des comptes : pertinence des contrôles

• Objectifs

Ce séminaire donne aux participants les clés pour optimiser et rentabiliser leurs travaux en leur montrant les méthodes pour choisir les techniques de contrôles pertinents dans le cadre de la révision des comptes annuels.

En effet, les collaborateurs connaissent souvent les outils utiles pour mener les travaux de révision des comptes, mais pas nécessairement les plus appropriés. Les travaux se font trop souvent par automatisme et non pas en fonction du dossier à traiter.

- Maîtriser la méthodologie d'approche du dossier permettant de choisir les techniques de contrôles appropriées à chaque dossier et/ou chaque cycle, dans le cadre d'une mission d'expertise comptable
- Savoir concilier rigueur, efficacité et respect du budget temps

• Contenu

Élaboration d'un plan de contrôle des comptes

Analyse des risques de contrôle

Méthodologie pour appréhender les contrôles les plus opportuns sur un dossier

L'utilité du contrôle interne pour la révision des comptes

Les contrôles de comptes indispensables

• Pré-requis

Maîtriser l'établissement des comptes annuels.

• Pédagogie

Débat
Étude de cas
Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Travail en sous-groupes

Date :
06 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable

Optimiser le traitement des dossiers des TPE

• Objectifs

Les TPE constituent souvent une part importante de la clientèle d'un cabinet, et les collaborateurs maîtrisent difficilement les particularités de ce type de clientèle : règles fiscales et sociales spécifiques, adaptation des principes et règles comptables, organisation de la tenue comptable, suivi dans le temps...

Pour répondre à ces besoins, ce séminaire donne aux collaborateurs les connaissances théoriques nécessaires et permet une réflexion sur les modes de relation avec les clients et sur l'organisation de la mission et des dossiers. Il est donc directement utile pour les cabinets.

- Connaître les textes comptables et fiscaux applicables aux TPE
- Gérer le suivi des seuils
- Maîtriser les modalités d'application de la comptabilité de trésorerie et les particularités de la mission de présentation dans ce contexte
- Maîtriser l'organisation de ces dossiers et l'utilisation des outils informatiques adaptés
- Savoir conseiller le client sur les choix à opérer

• Contenu

Le marché des TPE et leurs spécificités : part importante dans la clientèle des cabinets et capacité contributive faible : un paradoxe à maîtriser

L'environnement de la mission : les normes professionnelles de l'OEC et le devoir de conseil

L'auto-entrepreneur et la micro-entreprise : des clients en devenir

Organisation du dossier de la TPE au sein du cabinet : industrialiser la démarche

- Prise de connaissance du client et de son secteur d'activité : outils et incontournables
- Constitution du dossier permanent : des fondations solides
- Échéancier des obligations : travailler en sécurité
- Relations clients / cabinets / tiers (organismes sociaux et fiscaux)

Les aspects comptables : répondre à l'impératif de productivité en toute sécurité

- Rappel sur les principales obligations comptables (périodicité, annexe et inconvénients, pour quels clients ?)
- Les nouvelles obligations applicables aux caisses enregistreuses et aux logiciels de comptabilité informatisée
- Conséquences sur l'organisation administrative du dossier
- Communication des pièces comptables par le client
- Récupération des extraits bancaires
- Utilisation de plans de comptes et de paramètres standards
- Gain de temps : constituer le dossier de travail tout au long de l'année

Les aspects fiscaux

- Rappel sur les principales obligations fiscales
- Le FEC, outil de contrôle pour l'administration fiscale et opportunité pour le cabinet

La gestion des seuils et les options fiscales (RSI/RN etc.)

Autres aspects

Le conseil courant : les 5/10 FAQ

Développement autour de la mission principale : quels outils de gestion proposer aux TPE ?

• **Pré-requis**

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• **Pédagogie**

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

16 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
mission comptable
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
débutant EC

Accompagner son client dans le e-commerce

• Objectifs

Ce séminaire est destiné à des collaborateurs autonomes qui souhaitent se perfectionner. Il aborde les particularités du commerce électronique de façon transversale sous ses aspects comptables, juridiques et fiscaux. Il présente de façon synthétique une information complète sur les principales particularités de cette pratique en plein développement, qu'il s'agisse d'entreprises spécialisées dans la vente à distance ou plus simplement d'entreprises développant un site marchand accessoire.

- Identifier les principaux axes d'analyse d'un bilan de société pratiquant le e-commerce
- Comprendre comment traiter efficacement un dossier e-commerce (dépenses, site internet, chiffre d'affaires, porte-monnaie électronique...)
- Maîtriser la fiscalité du commerce électronique
- Comprendre l'actualité juridique en lien avec le e-commerce

• Contenu

Les aspects comptables

- La comptabilisation des dépenses liées au site internet
- La comptabilisation des opérations de vente en ligne
- Les mesures d'organisation interne

Les aspects fiscaux

- E-commerce et TVA
- Déclarations administratives
- E-commerce et imposition du résultat fiscal
- E-commerce et cas particuliers

Les aspects juridiques

- Contexte juridique
- Assistance juridique liée au site d'e-commerce
- Particularismes de l'acte de vente sous forme électronique

La création et l'audit du site de vente en ligne - mise en pratique

- Les principes à respecter pour créer un site de vente en ligne
- L'audit des sites de vente en ligne

• Pré-requis

Maîtriser l'organisation et le suivi des missions comptables, présentation des comptes annuels et autres prestations courantes.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

09 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
confirmé CAC

Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes

• Objectifs

Cette formation permet d'acquérir ou de préciser les connaissances sur la comptabilisation courante y compris les opérations d'inventaire, de (re)faire le point sur les grands principes comptables et donc d'être plus efficace dans les travaux liés à la mission principale.

- Connaître les obligations légales liées à la tenue d'un dossier comptable
- Comprendre le contexte général de la tenue de la comptabilité
- Maîtriser la comptabilisation des opérations courantes
- Savoir gérer la collecte des pièces justificatives

• Contenu

Rappel des principes de base du droit comptable

Comptabilisation des opérations courantes avec fiches d'écritures standards

- Les immobilisations et amortissements
- Les stocks
- Les fournisseurs et clients
- Les écritures de paie
- Contrôle des règlements bancaires
- Comptabilisation de la TVA
- Écritures de régularisation

Les documents à collecter au dossier annuel et permanent

• Pré-requis

Être capable de comprendre et comptabiliser une écriture comptable.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Mini cas d'application

Date :
18 février 2020
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
débutant EC

Traiter un dossier bâtiment

• Objectifs

Le secteur du bâtiment, secteur clé de l'économie, présente de très nombreuses spécificités. Ce séminaire permet de faire le point sur celles-ci et de reprendre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion comptable, fiscale et sociale du dossier.

Les participants à ce séminaire sauront donc traiter leur dossier avec efficacité et sécurité. Le séminaire fera une large part à l'élaboration du dossier de travail, en harmonie avec le référentiel normatif et déontologique et la lutte anti-blanchiment.

Les différentes séquences seront également axées sur l'analyse des risques dans le secteur (sous-traitants, main-d'œuvre étrangère et travail dissimulé).

Le séminaire apportera une méthodologie permettant de développer la mission de conseil dans ce secteur (suivi des prix de revient de chantier).

- Savoir gérer le dossier de travail
- Savoir respecter les normes de la mission de présentation selon le référentiel normatif
- Connaître les spécificités comptables, fiscales, juridiques et sociales des entreprises de ce secteur
- Savoir appréhender les difficultés particulières de ce secteur au plan pratique
- Maîtriser les risques de l'entreprise en matière sociale et fiscale
- Connaître les méthodes de suivi des chantiers (méthode de l'avancement)
- Maîtriser la reconnaissance du chiffre d'affaires
- Valider le prix de revient du chantier

• Contenu

Introduction : les chiffres clés

Gérer le dossier comptable

- Le cadre de référence des missions de l'expert-comptable
- Méthodes de comptabilisation des chantiers
- La valorisation des travaux en cours
- Les provisions constituées dans l'entreprise de bâtiment
- Gérer les sous-traitants
- Gérer le prêt de main-d'œuvre
- Gérer les risques encourus par le donneur d'ordre
- Prévenir le travail dissimulé
- Blanchiment et autres risques d'ordre pénal

Gérer le dossier fiscal

- Suivi et contrôle de la TVA dans le bâtiment
- Calculer les taxes assises sur les salaires
- Contrôler la CET - CFE - CVAE
- Le CICE

Gérer le dossier social

- Appliquer les règles sociales du BTP
- Gérer les frais professionnels
- Gérer les heures supplémentaires
- Gérer les particularités du BTP
- Gérer la main-d'œuvre étrangère
- Gérer le Document Unique des risques professionnels
- Le contrat de travail pour la durée du chantier

Gérer le dossier juridique

• **Pré-requis**

Avoir des connaissances comptables, fiscales et sociales. Les participants doivent avoir une courte expérience professionnelle.

• **Pédagogie**

Exposé
Étude de cas
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Analyse de documentation

Date :

14 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Responsable
mission comptable
Responsable
secteur d'activité
Collaborateur
confirmé EC

Traiter un dossier bar, tabac, presse

• Objectifs

Gestion des jeux, vente de tabac, vente de journaux, dispositions sociales spécifiques, le secteur « bar, presse, tabac » nécessite des connaissances théoriques et pratiques précises. Vos collaborateurs les maîtrisent-elles ?

Ce séminaire, très pratique, apporte la possibilité de pouvoir traiter des dossiers « bar, presse, tabac » sur le plan comptable, fiscal, social et économique de façon efficace, en donnant aux collaborateurs les outils pour gérer le dossier dans son intégralité.

- Connaître les particularités de ce secteur
- Maîtriser les spécificités comptables et fiscales liées aux comptes de tiers
- Savoir gérer les particularités sociales
- Savoir organiser les travaux et le dossier au cabinet

• Contenu

Spécificités économiques

- Activités de ventes
- Activités de prestations de services
- Activités commissionnées de secteurs concédés

Spécificités sociales

- Couverture sociale de l'exploitant et de son conjoint
- Dispositions conventionnelles

Spécificités fiscales

- Imposition des bénéficiaires
- Contribution économique territoriale
- La TVA
- Impôts et taxes diverses

Organisation du dossier

- L'organisation interne de l'entreprise
- L'organisation du dossier au cabinet

• Pré-requis

Avoir des connaissances comptables, fiscales et de droit du travail ainsi qu'une expérience professionnelle.

• Pédagogie

Exposé
 Étude de cas
 Mini cas d'application
 Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
 09 décembre 2019
 (1 jour)

Lieu :
 Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
 Collaborateur
 Responsable mission comptable
 Responsable secteur d'activité
 Collaborateur confirmé EC

Traiter un dossier profession libérale (BNC)

• Objectifs

Les professions libérales, qui ont souvent recours à des cabinets d'expertise comptable, semblent souvent des dossiers simples à gérer, ne nécessitant pas de connaissances particulières. Or, il y a beaucoup de spécificités qu'il est indispensable de bien maîtriser si l'on veut aider son client sans lui faire courir de risques, ainsi qu'au cabinet (règles comptables spécifiques, déclarations fiscales particulières, environnement). Le dossier de travail doit donc être géré pour tenir compte de toutes ces spécificités.

La participation à cette action permet de faire le point sur toutes les règles régissant les BNC et de réfléchir à la conduite de la mission.

- Connaître les particularités comptables et fiscales des BNC et les spécificités de certains secteurs
- Savoir utiliser les dossiers de travail BNC proposés par l'Ordre des Experts-Comptables et organiser la mission en utilisant des outils informatiques spécifiques
- Maîtriser la conduite de la mission
- Savoir proposer des produits conseils adaptés

• Contenu

Présentation synthétique du marché des professions libérales

Obligations comptables et fiscales

- Présentation des régimes fiscaux d'imposition directe (régimes généraux)
- Les particularités de quelques régimes d'imposition sectoriels
- Impôts indirects

Conduite de la mission BNC

- Prise de connaissance du client
- Lettre de mission
- Organisation et programmation de la mission
- Travaux en cours et en fin d'exercice
- Contrôles spécifiques de certains secteurs
- Établissement de la 2035 et des documents AGA
- La mission de conseil
- Les logiciels BNC

• Pré-requis

Avoir une bonne maîtrise de la gestion de dossiers de PME.

• Pédagogie

Analyse de documentation
Échange d'expériences
Étude de cas
Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

11 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
confirmé EC
Expert-comptable
stagiaire
Responsable
mission comptable
Responsable
secteur d'activité
Collaborateur

La location meublée

• Objectifs

L'activité de location meublée est de plus en plus pratiquée par nos clients. Répondant à des règles fiscales très strictes, elle nécessite une connaissance très approfondie du secteur et fait appel à de nombreux domaines de la fiscalité.

Nos collaborateurs maîtrisent-ils ces règles ? Les pièges sont nombreux et les risques de confusion également.

Cette action leur donnera les connaissances nécessaires pour leur permettre de conseiller en toute sécurité leurs clients et donc de développer l'activité du cabinet.

- Connaître le champ d'application des règles fiscales régissant l'activité de location meublée
- Connaître et savoir remplir les obligations déclaratives attachées à ces dispositions fiscales

• Contenu

Définitions de l'activité de location meublée : juridique et fiscale

Les modes d'exercice de l'activité de location meublée

- Nom propre
- En indivision
- En SARL de famille...

Le caractère professionnel ou non de l'activité

Les nouveaux loueurs professionnels vis-à-vis des cotisations sociales

Les modalités d'imposition des revenus

- Les pièges de l'amortissement
- Les pièges liés à l'application de l'article 39 C qui en limite la déductibilité

Les modalités d'imposition des plus-values

La TVA

Les autres impôts et taxes

- IFI
- Impôts locaux....

Les apports de la loi ELAN

• Pré-requis

Avoir des connaissances comptables, fiscales et de droit du travail, ainsi qu'une expérience professionnelle.

• Pédagogie

Exposé

Échange d'expériences

Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

09 juin 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire

Collaborateur

Collaborateur
confirmé EC

Protection sociale des TNS : se poser les bonnes questions

• Objectifs

La connaissance précise de l'aspect social du statut d'artisan, de commerçant ou de professionnel libéral est importante pour les accompagner au cours de leur activité. Ce séminaire aborde les différents points à contrôler pour contourner les pièges, tant au niveau des cotisations que des prestations. Cette formation permet également de mettre en évidence les points d'alerte des clients sur leur régime social.

- Maîtriser les caractéristiques essentielles de la protection sociale des TNS
- Savoir diagnostiquer les carences dans la protection sociale
- Savoir repérer les pièges et les contourner

• Contenu

La logique des régimes

Affiliation et cotisations

Prévoyance (invalidité, décès) : comment repérer les vides de prestation
assurance maladie

La retraite de base et la retraite complémentaire : comment les optimiser?

Régimes facultatifs : caractéristiques et règles fiscales

Fiches de pré-diagnostic

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Étude de cas
Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

16 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur social

Actualités sociales

Apports de la loi et de la jurisprudence

• Objectifs

La maîtrise des nouvelles règles en matière sociale est déterminante pour mener à bien les missions sociales du cabinet et l'information des clients.

Au cours de ce séminaire, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence est axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.

- Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences

• Contenu

Plan résumé à jour à la date de janvier 2019 (contenu modifié chaque trimestre)

Les nouveaux textes législatifs et réglementaires

- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2019
- Loi de finances pour 2019
- Loi portant mesures d'urgence économiques et sociales
- Loi relative à la lutte contre la fraude
- Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Etc.

Décrets

Actualité jurisprudentielle

- Relations individuelles du travail
 - Exécution du contrat de travail
 - Modification du contrat de travail
 - Rupture du contrat de travail
- Relations collectives du travail
 - Environnement juridique de l'entreprise
 - Durée du travail
 - Épargne salariale
 - Représentants du personnel
- Protection sociale
 - Cotisations sociales
 - Protection sociale complémentaire
- Travail illégal

Date :

28 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Responsable mission comptable
Responsable service juridique
Responsable service social
Responsable secteur d'activité
Collaborateur juridique
Collaborateur paie
Responsable RH cabinet

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Pratique de la paie : les aspects courants (Niveau 1)

Environnement juridique, calcul des plafonds, cotisations sociales, gérer des situations courantes, élaboration des bulletins

• Objectifs

Ce séminaire vise à mettre en évidence les règles de bases d'élaboration de la paie en tenant compte de la diversité des situations rencontrées au sein des cabinets d'expertise comptable. Très pratique, il concerne les gestionnaires de paie débutants ou ceux d'une faible ancienneté qui ont besoin d'un rappel des règles de bases sécurisant la production des paies.

- Comprendre le cadre juridique des relations du travail et se repérer dans les différentes règles applicables à l'entreprise
- Connaître les règles de base de calcul d'un bulletin de paie
- Connaître l'incidence des événements les plus courants sur la paie et les principaux cas particuliers pouvant affecter la rémunération

• Contenu

État des lieux de la réglementation du travail

- Code du travail, conventions et accords collectifs, usages, règlement intérieur, contrats de travail

Les préalables à l'embauche (formalités)

Les règles de base de calcul des bulletins de paie

- Les éléments constitutifs d'un bulletin : principes généraux et formalisme
- Aspects pratiques : calcul de la rémunération, durée du travail

Charges sociales sur salaire

- Plafond et tranches (principes et cas pratiques)
- Cotisations sociales et volet déclaratif (DSN, PAS...)

Particularités courantes - incidence sur la rémunération et le bulletin de paie, incidence du PAS

- Approches sur : arrêts maladie, maternité, accident du travail
- Approches sur : congés payés, jours fériés, absences
- Avantages en nature, remboursement de frais

Date :
12 et 13 novembre 2019
(2 jours)

Lieu :
Toulouse

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

Prix H.T. : 460 €

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Public :
Expert-comptable stagiaire
Collaborateur Responsable mission comptable
Responsable service conseil
Collaborateur débutant EC
Collaborateur confirmé CAC
Collaborateur juridique
Collaborateur social
Collaborateur paie

Pratique de la paie : spécificités de l'hôtellerie et de la restauration (HCR)

• Objectifs

Vous établissez (ou envisagez d'établir) des paies et des déclarations sociales dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Dans un secteur où la réglementation est souvent complexe, vous souhaitez sécuriser votre pratique. Ce séminaire permet de maîtriser les règles fondamentales de ce secteur d'activité. Il traite à la fois des paies générales du secteur et des paies particulières (pourboires, extras...). Il garantit une mise à jour des connaissances en lien avec l'actualité et la convention collective applicable.

- Connaître les spécificités relatives à l'élaboration des paies, des charges sociales et des autres obligations sociales dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration
- Connaître les aspects pratiques concernant l'organisation des travaux pour la paie afin de respecter les délais et satisfaire à toutes les obligations de ce secteur

• Contenu

Précisions sur le contexte de la profession

Présentation de la convention collective n°3292 : « hôtels, cafés, restaurants », précisions sur la durée du travail et le point sur les paies particulières (pourboires, extras, saisonniers)

La gestion de l'emploi (temps de travail, contrats particuliers...)

Analyse détaillée des éléments constitutifs du salaire brut (salaire, espèce et avantages en nature)

Les organismes sociaux, les charges sociales (avec la prévoyance et les frais de santé)

• Pré-requis

Avoir déjà fait des bulletins de paie et connaître le droit du travail.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :
25 novembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
Collaborateur
social
Collaborateur
paie

Questions / Réponses en social - Le Droit

Social

Nouvelle version
Support dématérialisé

• Objectifs

Dans un cadre réglementaire en perpétuelle évolution, vous vous interrogerez parfois sur l'application de certaines règles. Faire un point de vos connaissances serait un atout dans votre pratique régulière.

Cette formation est conçue à partir des règles juridiques sociales les plus fréquentes utilisées par les professionnels. Elle vise à vous apporter les réponses aux principales difficultés que vous pouvez rencontrer au quotidien dans le domaine social.

- Maîtriser les dernières évolutions juridiques dans le déploiement des missions sociales
- Être capable d'appliquer lors de la réalisation de la mission sociale, les règles prévues par la réglementation sociale (droit social, droit de la sécurité sociale, évolutions jurisprudentielles)

• Contenu

Questions / Réponses relatives à l'embauche des salariés

- L'employeur a-t-il le choix, lors d'une embauche, entre le recours à un CDI ou à un CDD ?
- Le salarié et l'employeur peuvent-ils négocier librement le salaire contractuel ?
- Comment réagir face à un refus d'affiliation d'un salarié au régime de prévoyance « frais de santé » obligatoire dans l'entreprise ?
- L'employeur est-il soumis à l'obligation d'organiser une visite médicale pour toutes les embauches ?
- Dans quels cas les dirigeants d'entreprise peuvent-ils cumuler leur mandat avec un contrat de travail ?
- Au sein d'un groupe de société, est-il possible de transférer le contrat de travail d'un salarié d'une société à une autre ?

Questions / Réponses relatives à l'exécution du contrat de travail

- Que faire en cas d'arrêt de travail d'un salarié ?
- Comment se calcule l'ancienneté des salariés ?
- Comment réagir en cas d'absence injustifiée du salarié ?
- Est-il possible pour un employeur de contester un arrêt de travail du salarié ?
- Quels sont les droits d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail ?

Questions / Réponses relatives à la rupture du contrat de travail

- En cas de fermeture d'un établissement, peut-on licencier pour motif économique les salariés qui y sont attachés ?
- L'employeur peut-il refuser librement les demandes de rupture conventionnelle émanant des salariés ?
- Quel est le formalisme applicable en cas de rupture de la période d'essai ?
- La non réalisation des objectifs fixés au salarié est-elle un motif pouvant justifier son licenciement ?

Questions / Réponses relatives à l'entreprise

- Quelle est l'incidence de l'adhésion de l'entreprise à un syndicat professionnel ?
- Est-il possible d'appliquer deux conventions collectives ?

• Pré-requis

Avoir des connaissances juridiques sociales de base.

• Pédagogie

Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Exposé

Dates :
10 décembre 2019
(1 jour)

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Responsable
service social
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
juridique
Collaborateur
social
Collaborateur
paie
Responsable RH
cabinet

Les contrôles sociaux et les principaux chefs de redressement

Procédures de contrôle - Particularités liées aux avantages en nature et frais professionnels

• Objectifs

L'URSSAF effectue des contrôles réguliers des entreprises au niveau des cotisations chômage et prochainement celui des caisses de retraites complémentaires. Les incidences d'un redressement peuvent être lourdes. Après avoir examiné le cadre juridique du contrôle, l'étude des principaux redressements effectués par l'URSSAF permet de mieux connaître les risques généraux et ceux de l'entreprise pour mieux les anticiper.

- Savoir préparer et suivre les différents types de contrôles URSSAF
- Savoir accompagner le client lors du processus du contrôle
- Savoir identifier les risques propres à l'entreprise
- Comprendre les différentes techniques de travail des inspecteurs
- Savoir sécuriser son dossier par le biais du rescrit social

• Contenu

Cette formation s'articule autour de deux grandes parties :

Procédure de contrôle URSSAF

- Prévention du contrôle : le rescrit social
- Cas spécifique du travail dissimulé
- Déroulement du contrôle
- Suites du contrôle : mise en demeure, etc.

Principaux chefs de redressement

- Avantages en nature, frais professionnels et frais d'entreprise
- Véhicule
- Trajet domicile / lieu de travail
- Nourriture
- NTIC et télétravail
- Grand déplacement
- Déduction spécifique pour frais professionnels
- Dirigeants
- Retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire

Date :

15 janvier 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable stagiaire
Collaborateur
Responsable mission comptable
Responsable service social
Collaborateur juridique
Collaborateur paie

• Pré-requis

Avoir déjà fait des bulletins de paie et connaître le droit du travail.

• Pédagogie

Exposé
Échange d'expériences
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Pratique de la paie : spécificités du bâtiment et des travaux publics (BTP) Évolution des conventions collectives : êtes-vous à jour ?

• Objectifs

Les dossiers du secteur bâtiment et des travaux publics sont nombreux dans les portefeuilles de paie. À travers cette formation, l'idée est de maîtriser les règles courantes applicables à ce secteur spécifique pour en sécuriser la paie. Les conventions collectives sont en cours de modification, faites le point. Mais aussi prenez connaissance des principaux points pouvant faire l'objet d'un accord d'entreprise.

- Connaître les spécificités relatives à l'élaboration des paies, des charges sociales et des autres obligations sociales dans le secteur du bâtiment
- Comprendre les différentes modalités de remboursements de frais et l'incidence de la déduction spécifique sur le calcul des charges sociales
- Maîtriser les spécificités du bâtiment pour l'établissement du bulletin de paie

• Contenu

Présentation de la convention collective BTP

L'embauche

Analyse détaillée des éléments constitutifs du salaire

Frais professionnels et déplacements

Les cotisations et leur calcul

Événements courants

La rupture du contrat

• Pré-requis

Avoir déjà fait des bulletins de paie et connaître les fondamentaux du droit du travail.

Date :
24 janvier 2020
(1 jour)

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Lieu :
Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :
Collaborateur
Collaborateur
paie

Les problèmes juridiques et sociaux du salarié : inaptitude, absence, rupture du contrat

• Objectifs

L'emploi de personnel s'accompagne d'un certain nombre de problématiques que l'employeur va devoir traiter dans sa relation avec le salarié. Cela peut aller des petits retards agaçants, à l'abandon de poste, en passant par l'alcoolémie ou la drogue sur le lieu de travail. La question est souvent urgente et la réponse « dépassionnée » doit être juridiquement adaptée. Souvent, les gestionnaires de paie sont en première ligne pour recevoir les appels urgents des clients. Afin de bien accompagner nos clients dans leur gestion de l'emploi, il est important de se former ou de faire un point sur ces thématiques. Une bonne idée pour développer et faire évoluer les missions vers une assistance RH.

Connaître l'état du droit et de la jurisprudence sur les situations suivantes :

- Retards justifiés et non justifiés
- Absences justifiées et non justifiées
- Maladies prolongées et maladies répétées
- Accident du travail justifiés et non justifiés
- Aptitude avec réserves et inaptitude

Savoir dans ces situations :

- Les clarifier
- Traiter chaque cas particulier
- Prendre les bonnes décisions
- Évaluer les risques
- Sécuriser les décisions

• Contenu

Des retards et absences injustifiées à l'abandon de poste : comment les traiter ?

Les absences pour maladie

Les absences pour cause d'accident du travail et de maladie professionnelle

Cas particulier : alcool et toxicomanie au travail

Les aptitudes et les inaptitudes au poste

• Pré-requis

Avoir des notions juridiques sociales de base.

• Pédagogie

Exposé
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Étude de cas

Date :

05 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur confirmé EC
Collaborateur débutant EC
Collaborateur social
Collaborateur paie

Actualité de la paie

• Objectifs

Ce séminaire vise à maîtriser les nouvelles règles de l'établissement de la paie. Il fait le point sur l'actualité du droit social au regard de la paie, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés, des circulaires et aussi de la jurisprudence et d'en tirer les conséquences pratiques au niveau de l'établissement de la paie.

- Maîtriser les nouvelles règles (en fonction de l'actualité) dans le cadre de l'établissement de la paie
- Connaître l'actualité des réformes sociales (sur une période d'un an) ayant des conséquences immédiates sur la paie
- Connaître les derniers barèmes, les obligations déclaratives, etc.
- Savoir confronter les différentes pratiques des cabinets et obtenir des réponses claires et précises

• Contenu

Le programme évolue en fonction de l'actualité et il est réactualisé chaque trimestre. Chaque actualité est décrite puis son application sur le bulletin de paie est transcrite via un modèle de bulletin de paie et un cas pratique. Sont notamment traitées les :

- Actualités sur les prélèvements sociaux (calcul et paiement des cotisations sociales, obligations déclaratives, aides à l'embauche, etc.)
- Actualités sur les différents éléments de rémunérations (salaires, avantages en nature et frais professionnels)
- Actualités sur le traitement des incidences (suspension du contrat de travail, durée du travail, rupture du contrat de travail)

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Travail en sous-groupes
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Date :

17 février 2020
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Expert-comptable
stagiaire
Collaborateur
Responsable
service social
Collaborateur
paie

Pratique de la paie : les aspects complexes (Niveau 2)

Contrats particuliers, situations spécifiques, statuts particuliers

• Objectifs

Dans un cadre réglementaire en perpétuelle évolution, le cabinet doit pouvoir conseiller ses clients et traiter parfaitement la paie ; permettre aux praticiens de la paie de réactualiser leurs connaissances qui se sont jusque-là souvent reposées sur une pratique « sur le tas » parfois erronée. Il faut donc les sensibiliser sur les risques de méconnaissance des règles sociales et de sécurisation de la production paie.

- Savoir traiter les situations et événements particuliers affectant la rémunération
- Savoir traduire, dans la paie, les implications liées à la durée du travail
- Savoir traiter la déductibilité des cotisations sociales aux régimes complémentaires
- Savoir traiter les principaux statuts particuliers

• Contenu

Situations particulières liées à la nature du contrat de travail

- Emploi à temps partiel
- Salariés à employeurs multiples
- Contrats particuliers (alternance)
- Stagiaires

Évènements particuliers

- Traitement des arrêts maladie avec indemnités journalières de prévoyance
- Déductibilité des cotisations aux régimes complémentaires
- Avis à tiers-détenteur et saisie-arrêt
- Activité partielle

Statuts particuliers

- Les VRP
- Contrats saisonniers
- Travailleurs à domicile
- Télétravail

Date :

11 et 12 juin 2020
(2 jours)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 460 €

Public :

Collaborateur
Responsable
service social
Collaborateur
social
Collaborateur
paie

• Pré-requis

Maîtriser les connaissances faisant l'objet du séminaire « Pratique de la paie : aspects courants ».

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Mini cas d'application
Évaluation de l'acquisition des connaissances

Sensibilisation à la transition numérique pour les collaborateurs

• Objectifs

Le monde qui entoure les cabinets d'expertise comptable connaît depuis quelques années de profonds changements, qui ne sont pas sans conséquence sur le comportement des clients et donc, in fine, sur la nature des missions, sur la gestion et l'organisation des cabinets et sur le travail des collaborateurs.

Tout le monde s'accorde à dire que les innovations s'accélèrent et que la transition numérique des cabinets d'expertise comptable est une urgence. Les vidéos des 3 éditions de la journée du Numérique sont accessibles sur le site de www.capsurlenumerique.fr

Ce séminaire s'adresse aux collaborateurs de cabinets dont les métiers vont rapidement être impactés par l'automatisation de la production comptable.

- Faire prendre conscience aux collaborateurs des cabinets les bouleversements et les enjeux liés aux technologies numériques
- Identifier les impacts opérationnels pour leur cabinet et les changements dans leur quotidien au cabinet
- Faire réfléchir les collaborateurs à la manière dont ils vont pouvoir être acteurs de ce changement dans leur cabinet

Ce séminaire a une vocation informationnelle, mais il doit également être pratique et doit inciter les participants « à l'action ». Chaque collaborateur doit repartir de ce séminaire avec un « premier pas » vers le changement, à effectuer de retour dans son quotidien.

• Contenu

La transition numérique : concrètement, on parle de quoi ?

Et dans les cabinets d'expertise comptable, quels sont les impacts de la transition numérique ?

Les process de production

L'offre de mission du cabinet

La relation client

Et moi, je change comment ?

Les outils du CSOEC

Date :

15 octobre 2019
(1 jour)

Lieu :

Toulouse

Prix H.T. : 230 €

Public :

Collaborateur
Collaborateur
confirmé EC
Collaborateur
conseil

• Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

• Pédagogie

Exposé
Étude de cas
Débat
Évaluation de l'acquisition des connaissances
Séquences vidéo

Bulletin d'inscription 2019-2020

CABINET DE MOINS DE 11 SALARIÉS
CABINET DE 11 SALARIÉS ET +
EXPERT-COMPTABLE NON SALARIÉ

IMPÉRATIF
Cocher la case
correspondant
à votre situation

À retourner au :
 CERECAMP « Le Belvédère » 11 boulevard des Récollets CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

N'utiliser qu'un bulletin par participant et par action de formation

Faire un chèque par action de formation à l'ordre du CERECAMP

N° Siret :
 Cabinet ou Société :
 Nom et prénom du responsable :
 Adresse :
 Téléphone :
Mail du participant (obligatoire) :

Inscription des personnes suivantes, après avoir pris connaissance **des conditions générales au verso** :

Date	Titre du séminaire	Nom et Prénom du participant	Qualité	Prix H.T.
A Le			Total H.T.	
Signature et Cachet (obligatoire)			T.V.A. 20 %	
			Total T.T.C.	

IMPORTANT : En raison de la réforme de la formation professionnelle
 nous ne pratiquons plus la subrogation de paiement OPCA/OPCO
 Le règlement direct est donc obligatoire pour toute inscription

A la réception des documents, un email de confirmation d'inscription vous sera envoyé.
 10 jours avant la formation, la convocation sera envoyée par mail afin de télécharger le support.

***Cette inscription doit nous parvenir 1 semaine avant la date de la formation
 et elle n'est définitive que si elle est signée et tamponnée***

C . E . R . E . C . A . M . P .
 CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES DE MIDI-PYRENEES.

11 boulevard des Récollets
 31078 TOULOUSE CEDEX 4
 Tél : 05.61.14.71.63 - Fax : 05.61.55.33.29 - email : cerecamp@oec-toulousemp.org
 N° EXISTENCE 73-31-00553-31

Formations expert-comptable et collaborateur

Conditions générales

- A) L'inscription est définitive lors de la réception du bulletin d'inscription signé et tamponné. Un chèque doit être établi individuellement pour chaque thème choisi.
- En parallèle, une demande préalable doit être faite auprès des organismes de remboursement.
- En cas d'annulation effectuée dans les 7 jours précédant le début du stage ou d'absence quelle qu'en soit la cause, 30 % du montant des frais de participation resteront acquis au CERECAMP.
- Dans le cas où un participant ne pourrait y assister, le cabinet conserve la possibilité de substituer au participant prévu à l'origine, un nouveau participant ayant les mêmes besoins. Toute demande de substitution doit être confirmée par écrit (e-mail ou courrier) par le cabinet.
- B) Le CERECAMP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation jusqu'à cinq jours avant la date de la formation faute d'un minimum de participants.
- Dans le cas de l'annulation, nous vous remboursons la totalité de la somme versée lors de l'inscription.
- C) Pour les personnes participant à titre individuel et à leurs frais, l'article L 920-13 du Code du Travail dispose que :
- **RÉTRACTATION :**
- Elles peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans les dix jours qui suivent la signature du présent bulletin. Dans ce cas, aucune somme ne leur sera réclamée au titre de la présente formation.
- A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 30 % du prix du stage, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. En cas d'interruption d'un séminaire commencé, l'intégralité du prix est due.
- **RÉSILIATION :**
- Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.
- D) Sauf indication contraire, le coût de l'action ne comprend ni l'hôtellerie ni la restauration.
- E) Facture et attestation, établies par le CERECAMP, vous seront délivrées après la formation.
- F) Données personnelles : Les données personnelles recueillies sont obligatoires pour votre inscription et le bon suivi de la formation souhaitée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au CERECAMP (ainsi qu'au CFPC [statistiques anonymes] et à votre OPCO [facturation], le cas échéant). Nous vous rappelons que vous disposez, concernant ces données, des droits suivants : portabilité, accès, rectification, limitation, opposition et réclamation pour motifs légitimes. Pour exercer vos droits auprès du CERECAMP, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : cerecamp@oec-toulousemp.org.
- G) Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel.
- Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IRF CERECAMP.
- Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au participant.
-

E-learning



Formations

20¹⁹20



Pour vous inscrire, veuillez vous reporter
au bulletin figurant à la page 121
A reproduire pour chaque action de formation

Bulletins téléchargeables
sur le portail du CERECAMP :
portail-irf.cfpc.net/031

Formations à distance - E-learning

Le CERECAMP et le CFPC vous proposent une offre de formation en E-Learning dédiée aux experts-comptables et aux collaborateurs de cabinet.

Ces formations originales par internet offrent le privilège d'être accessibles à tout moment, quel que soit le lieu et permettent de s'auto-évaluer afin de mesurer les acquis pouvant être mis en pratique dès la formation terminée. Les formations bénéficient également d'un tutorat spécifique et/ou d'un « service après-vente » assuré par des spécialistes du domaine étudié.

Les formations sont accessibles à distance et 24h/24 sur la plate-forme du Centre de Formation de la Profession Comptable (CFPC).

Voici les thèmes disponibles dont vous trouverez les informations relatives aux programmes, aux dispositifs pédagogiques et aux modalités pratiques sur le site : www.experts-comptables.fr/cfpc. Rubrique « catalogue des formations » puis sélectionnez « E-learning » dans « format de formation ».

Intitulé de la formation E-learning	Public	Temps estimé	Durée accès	Prix public HT
COMPTABILITÉ / RÉVISION				
Comptabilité - Pré-requis	Collab.	7 h	3 mois	275 €
Cycle Révision + : Réglementation comptable	Collab.	4 h	3 mois	150 €
EXERCICE PROFESSIONNEL				
Responsabilité du professionnel du chiffre et de l'audit	EC	12 h	6 mois	500 €
Experts-comptables : êtes-vous bien assurés ?	EC	5 h	6 mois	250 €
Le référentiel, les normes professionnelles : un atout pour conduire et sécuriser vos missions	EC	6 h	6 mois	275 €
La complicité : quand et comment commence-t-elle ?	EC	3 h	6 mois	150 €
Lutte anti-blanchiment : formation des correspondants TRACFIN	EC & CAC	1 h	6 mois	Gratuit
Accueillir vos nouveaux collaborateurs et réussir leur intégration	Collab.	6 h	6 mois	275 €
Se familiariser à la déontologie et aux normes de la profession	Collab.	4 h	6 mois	150 €
Lutte anti-blanchiment pour collaborateurs réviseurs	Collab.	4 h	6 mois	Gratuit
FISCAL				
La holding : Un outil d'optimisation à maîtriser	EC & CAC	5 h	3 mois	250 €
L'audit de la TVA intra-communautaire	EC & CAC	7 h	3 mois	275 €
Régime fiscal et exonérations applicables aux plus-values professionnelles	EC	3 h	3 mois	150 €
Le régime fiscal et les exonérations applicables aux plus-values privées après les réformes	EC	2 h	3 mois	100 €
TVA et territorialité des prestations de services : règles et difficultés d'application	EC	2 h	3 mois	100 €
TVA sur opérations immobilières : règles et difficultés d'application	EC	3 h	3 mois	150 €
Micro-entreprises : Quelles conséquences du dépassement des seuils ?	EC	1h30	3 mois	100 €
Appliquer les conventions fiscales internationales aux dividendes, intérêts et redevances	EC	2 h	3 mois	100 €
TVA et territorialité des livraisons de biens	EC	2 h	3 mois	100 €
Fiscalité - Pré-requis	Collab.	7 h	3 mois	275 €
JURIDIQUE				
Décrypter les clauses juridiques de contrats particuliers	EC & CAC	7 h	3 mois	275 €
Droit civil - Pré-requis	Collab.	5 h	3 mois	250 €
Droit des sociétés - Pré-requis	Collab.	7 h	3 mois	275 €
Détecter et rendre compte des délits en fiscalité, en social, en juridique et sur les comptes	Collab.	3 h	3 mois	150 €

MANAGEMENT				
Maîtriser les fondamentaux du management au quotidien	EC	21 h	3 mois	750 €
Développer ma capacité à négocier	EC	21 h	3 mois	750 €
Oser parler argent : défendez votre prix de vente	EC	3 h	3 mois	150 €
PATRIMOINE				
Le démembrement de propriété	EC	3 h	3 mois	150 €
SOCIAL				
Salariés représentants de firmes étrangères, détachés et expatriés : maîtriser les problématiques sociales et fiscales	EC	4h	3 mois	150 €
Retraite collective : Article 83	EC, CAC, Collab.	2 h	3 mois	100 €
Retraite collective : Article 39	EC & CAC	2 h	3 mois	100 €
Cumul emploi retraite : Maîtriser pour optimiser	EC & Collab.	3 h	3 mois	150 €
Passif social et IFC	EC & CAC	2 h	3 mois	100 €
Santé et prévoyance collective : Sécuriser vos dossiers	EC & Collab.	5 h	3 mois	250 €
Départ en retraite : Maîtriser pour optimiser (le rachat de trimestre...)	EC & Collab.	3 h	3 mois	150 €
Épargne salariale : Le PERCO	EC & Collab.	3 h	3 mois	150 €
TNS : Les contrats MADELIN	EC & Collab.	2 h	3 mois	100 €
Épargne salariale : L'intéressement	EC & CAC	3 h	3 mois	150 €
Contrôle et contentieux URSSAF : Théorie	EC	2 h	3 mois	100 €
Supervision et sécurisation du secteur paie en cabinet	Collab.	3 h	3 mois	150 €
Social - Pré-requis	Collab.	7 h	3 mois	275 €
Cotisations TNS : Maîtriser les calculs et les régularisations	Collab.	5 h	3 mois	250 €
Protection sociale des salariés : Portabilité prévoyance et statuts des dirigeants d'entreprise	Collab.	3 h	3 mois	150 €
Avantages en nature : Identifier, calculer et sécuriser	EC & CAC	3 h	3 mois	150 €
Frais professionnels et frais d'entreprise	Collab.	4 h	3 mois	150 €
Outil et méthodologie de supervision et sécurisation du dossier paie	Collab.	7 h	3 mois	275 €
Les stratégies de rémunération dans l'entreprise – le tableau de bord du social	Collab.	5 h	3 mois	250 €
SYSTÈME D'INFORMATION / SÉCURITÉ INFORMATIQUE				
Le FEC : les règles enfin connues	EC	*	3 mois	100 €
Dématérialisation des documents : factures et bulletins de salaires	EC	*	3 mois	100 €
La facture électronique	EC	*	3 mois	100 €
Le bulletin de paie électronique	EC	*	3 mois	100 €
Les espaces d'échanges sécurisés	EC	*	3 mois	100 €

* Disponible à partir du 01/09/2019

Pour vous inscrire à ces formations, il vous faut envoyer au CERECAMP le règlement joint au bulletin d'inscription (à la page suivante) ainsi que le Protocole Individuel de Formation (PIF) dûment complété et signé, disponible sur le site www.experts-comptables.fr/cfpc.

Bulletin d'inscription 2019-2020

FORMATION E-LEARNING UNIQUEMENT

À retourner au :

CERECAMP « Le Belvédère » 11 boulevard des Récollets CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

N'utiliser qu'un bulletin par participant et par action de formation

Faire un chèque par action de formation à l'ordre du CERECAMP

N° Siret :

Cabinet ou Société :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Mail du participant (obligatoire) :

Inscription des personnes suivantes, après avoir pris connaissance **des conditions générales au verso** :

Titre du séminaire	Nom et Prénom du participant	Qualité	Prix H.T.
A Le			Total H.T.
Signature et Cachet (obligatoire)			T.V.A. 20 %
			Total T.T.C.

Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement et du Protocole Individuel de Formation se trouvant sur le site du CFPC rubrique E-Learning

C . E . R . E . C . A . M . P .
CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES DE MIDI-PYRENEES.

11 boulevard des Récollets
31078 TOULOUSE CEDEX 4
Tél : 05.61.14.71.63 - Fax : 05.61.55.33.29 - email : cerecamp@oec-toulousemp.org
N° EXISTENCE 73-31-00553-31

Formations à distance - E-learning

Conditions générales

- A) Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement et du Protocole Individuel de Formation (PIF) se trouvant sur le site du CFPC rubrique E-Learning. Un chèque doit être établi individuellement pour chaque thème choisi et une demande préalable doit être faite auprès des organismes de remboursement. Les formations en ligne seront facturées et le montant de la formation sera dû, que le client se soit ou non connecté.
- B) Dès réception des documents (bulletin d'inscription, PIF et règlement), le participant recevra par e-mail son identifiant et son mot de passe d'accès à la plateforme e-learning.
- C) La génération de l'identifiant et du mot de passe par la plateforme e-learning marque le début de la durée d'accès au module.
Le module de formation est accessible 24h sur 24, 7j/7, « quel que soit le lieu », à la condition d'être muni d'un ordinateur ou d'une tablette relié(e) à un accès Internet par une connexion haut-débit.
Les formations E-learning ont une durée d'accès allant de 3 mois à 12 mois selon les modules de formation.
- D) La formation en E-Learning est exclusive et nominative pour le participant qui s'y inscrit, et exclue toute formation de groupe.
- Le participant s'engage à ne pas communiquer à autrui pour quelque raison que ce soit son identifiant et son mot de passe.
 - Ne pas permettre l'accès à la plate-forme à des personnes étrangères à la convention, y compris d'autres membres du cabinet.
- E) Pour les personnes participant à titre individuel et à leurs frais, l'article L920-13 du Code du Travail dispose que :
- RÉTRACTATION :**
Elles peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans les dix jours qui suivent la signature du présent bulletin. Dans ce cas, aucune somme ne leur sera réclamée au titre de la présente formation.
A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 30% du prix du stage, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.
 - RÉSILIATION :**
Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.
- F) Facture et attestation, établies par le CERECAMP, vous seront délivrées après la formation.
- G) Données personnelles : Les données personnelles recueillies sont obligatoires pour votre inscription et le bon suivi de la formation souhaitée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au CERECAMP (ainsi qu'au CFPC [statistiques anonymes] et à votre OPCO [facturation], le cas échéant). Nous vous rappelons que vous disposez, concernant ces données, des droits suivants : portabilité, accès, rectification, limitation, opposition et réclamation pour motifs légitimes. Pour exercer vos droits auprès du CERECAMP, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : cerecamp@oec-toulousemp.org.
- H) Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel.
Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IRF CERECAMP. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au participant.
-

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 

Région Toulouse Midi-Pyrénées

www.ectoulouse.com



Je savais que mon
expert-comptable
t'aiderait dans ta
reprise d'entreprise !

**Pour une transmission d'entreprise réussie,
le bon conseil, c'est l'expert-comptable.**

Vous avez un projet de reprise d'entreprise ? Votre expert-comptable vous accompagne à toutes les étapes : analyse des risques, valorisation, négociation, business plan, choix de la structure de reprise et statut du dirigeant, financement... Il vous permet d'identifier les leviers de performance de l'entreprise rachetée et de sécuriser votre projet. Si vous reprenez, prenez un bon conseil !



**l'expert
comptable**
un conseil qui compte

Catalogue de Formation

20¹⁹ 20



Association regroupant l'Ordre
des Experts-Comptables
de Toulouse Midi-Pyrénées,
la Compagnie des Commissaires
aux Comptes de Toulouse,
JFEC Toulouse Midi-Pyrénées,
ECF Midi-Pyrénées, ANECS Midi-Pyrénées

«Le Belvédère» - 11 bd des Récollets
CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4
Tél. 05 61 14 71 63 - Fax 05 61 55 33 29
cerecamp@oec-toulousemp.org
www.ectoulouse.com
portail-irf.cfpc.net/031

